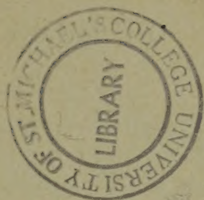






LES PÉCHÉS CAPITAUX

DU MÊME AUTEUR

Le Prédicateur des Retraites de Première Communion, contenant *dix* Retraites de chacune sept instructions, et *vingt-cinq* discours pour le jour de la fête, avec une série de *cinquante* histoires adaptées à tous les sujets traités. (Ouvrage honoré de l'*Imprimatur* de l'Archevêché de Paris, et des lettres de Son Eminence le cardinal de Lyon, les Archevêques de Cambrai, Sens, Albi, Auch, Toulouse, et l'Evêque d'Angers.) 1 vol in-8° de 415 pages. Troisième édition. 4 50

Les Premières Communions, de 1905, 1906, 1907, 1908, en quatre volumes séparés in-8° de 96 pages, chacun 1 25

L'Avent, de 1904, 1905, 1907, volumes séparés in-8° de 96 pages, chacun. 1 25

Le Carême, de 1906, 1907, volumes séparés in-8° de 96 pages, chacun. 1 25

Les Fêtes solennelles, *patronales* et *locales*. 1re série, juillet, août et septembre 1 25

— 2e série, octobre, novembre, décembre 1 25

Pour paraître en novembre 1908 :

Le Petit Journal des Saints, ou Abrégé de leur vie (un saint par page), pour servir de lecture et de méditation, et précédé de nombreuses prières pour exercices de piété, la Messe et les Vêpres. 1 vol. in-16 de près de 500 pages, 2e édition.. . . . . 1 »

Ph.-G. LABORIE

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

LES PÉCHÉS CAPITAUX

QUINZE DISCOURS

POUR

Prônes, Sermons, Conférences d'Hommes

PARIS

ANCIENNE MAISON CHARLES DOUNIOL

P. TÉQUI, LIB.-ÉDITEUR

29, rue de Tournon, 29

1908

PERMIS D'IMPRIMER

Paris, 30 juin 1908.

H. Odelin,
v. g.

PRÉFACE

L'ouvrage que je présente au clergé et au public a doublement sa raison d'être : au point de vue *social*, au point de vue *chrétien*.

Ce que le catéchisme et la théologie, en effet, appellent « Péchés capitaux » constitue d'abord, quoique à des degrés divers dans leur nature et dans leurs actes, de véritables *vices;* saint Thomas d'Aquin et d'autres docteurs et philosophes leur donnent même ce nom.

Or, évidemment, tout vice est préjudiciable à la société, même quand quelqu'un de ses actes ou de ses effets ne serait pas péché grave devant la conscience et devant Dieu ; et il n'est pas un des péchés capitaux que la société ne réprouve. Leur étude attentive importe donc, et s'impose, au point de vue social et au point de vue chrétien.

Sans doute, il était difficile de présenter à la masse des lecteurs, dans le public, un ouvrage sur les Péchés : il ne peut intéresser l'imagination, ni satisfaire ce besoin d'émotions qu'on aime à trouver dans les feuilletons des journaux et les romans faciles; le sujet toucherait de trop près, semblerait-il, aux questions religieuses qui doivent plaire le moins.

Mais la société, telle qu'elle vit sous nos yeux, ne paraît pas contenir que des hommes de bien, animés des sentiments les plus élevés dans leurs relations avec leur entourage et leur dévouement au public. L'égoïsme est fréquent; et le tort fait au prochain, ou parfois à nous-mêmes, est souvent le caractère de beaucoup de nos actes. De près ou de loin, au seul point de vue social, nous touchons ainsi à quelqu'un des péchés capitaux.

Voilà le vice, même dans le sens le plus atténué de ce mot; un instant de réflexion sérieuse suffit pour le constater.

L'homme, il est vrai, s'est fait une catégorie de *biens*, prenant en lui et autour de lui ce qui flatte le plus sa nature, et dédaignant tout ce qui y serait contraire. Son âme, douée d'intelligence et de volonté ; son corps, en relation avec le prochain par les sens; les objets extérieurs,

atteints par le corps ou appréciés par l'âme, voilà où il se confine : et il en use à son gré.

Cet usage est un acte, et cet acte est personnel; il peut flatter l'homme, mais préjudicier au bien public, ou même à son propre bien mieux entendu.

Ces biens : l'âme, le corps, les objets extérieurs, il les a reçus; l'auteur de ces biens, Dieu, se proposait une fin. L'homme l'oublie, et se propose une fin personnelle : il fait donc violence au principe posé par Dieu. Il préjudicie aux intérêts de la société qui l'entoure : il va donc à l'encontre du bien social.

Ainsi, au point de vue social et au point de vue chrétien, l'étude des péchés capitaux s'impose à tout homme.

Pour le chrétien qui connaît l'Évangile, il existe des biens suprêmes que le Sauveur a placés à la base de sa doctrine, dès le début du « Sermon sur la Montagne ». (Matth., v.) Ils s'appellent les *Béatitudes*.

C'est une catégorie spéciale de biens, que ne connaissaient pas les religions antiques; et que notre nature déchue ne sait pas comprendre, mais que Dieu a voulu surnaturaliser. S'y attacher avec foi constitue la perfection.

Or, l'étude des *Béatitudes* évangéliques

contrarie peut-être la nature humaine, mais elle élève l'âme, et fait en nous le calme intérieur du chrétien qui veut vivre sous l'œil de Dieu; et un bel ouvrage sur ce magnifique sujet a été publié par notre Éditeur. (*Les Béatitudes, par le R. P.* LESCŒUR.)

L'étude des *péchés capitaux* s'imposait ainsi à la suite, pour détourner l'homme et le chrétien d'actes coupables qui ne lui sont qu'un bien fictif.

Chacun de nos quinze discours est divisé en plusieurs points, où nous avons fait passer le plus de doctrine possible; le lecteur aura ainsi sous les yeux la substance de tout ce que nous avons pu recueillir, non sans peine et recherches, dans de nombreux auteurs. Quant aux prédicateurs qui trouveraient un peu trop développés quelques-uns de ces discours, chaque point présente assez de subdivisions pour qu'ils en constituent, à leur gré, un discours détaché.

Nous offrons donc avec confiance ce nouvel ouvrage au clergé et au public. Puisse-t-il, répondant aux intentions de l'auteur et de l'éditeur, apporter à tous la doctrine nécessaire qui sait instruire et convaincre, console et fortifie!

Paris, 24 juin 1908.

LES
PÉCHÉS CAPITAUX

I

LA NOTION DU PÉCHÉ

Scienti bonum facere, et non facienti, peccatum est illi.
(Saint Jacques, IV, 17.)

Mes Frères,

Nous abordons une série de grandes et importantes questions ; et ce n'est pas sans quelque hésitation que je me suis décidé à vous en proposer l'étude.

Les grands devoirs de la vie chrétienne, l'exercice de la vertu, la pratique des bonnes œuvres, l'exhortation à marcher toujours dans la voie du bien avec l'esprit de foi qui élève si haut vos âmes, quels beaux sujets ce serait pour vous !

Mais, hélas! l'homme n'est pas toujours fidèle au service de Dieu ; et, à côté de quelques qualités qui font son mérite, une foule d'actes contraires à la conscience, et que réprouve la loi divine, remplissent ses jours et dégradent son âme.

On a, dans le cours ordinaire de la vie, des actions, des paroles, des désirs, opposés à la loi éternelle de Dieu; et dans ces trois mots saint Augustin fait constituer le péché : *Factum, vel dictum, vel concupitum aliquid contra legem Dei æternam.* Terrestres par notre corps, dont le cœur, les lèvres, les actes nous attachent à ce bas monde, n'oublions-nous pas quelquefois que notre âme est venue de Dieu, doit surnaturaliser notre vie, et nous ramener à Dieu?

Au point de vue social, nous ne pensons parfois peut-être aux intérêts d'autrui qu'avec une indifférence secrète; nous ne montrons quelque zèle que pour le profit qui doit nous en revenir et c'est à notre égoïsme personnel que nous demandons le plus souvent conseil. Dans l'intention, notre fin nous tient lieu de principe; dans l'exécution, les affirmations qui font valoir nos actes démentent nos pensées.

Au point de vue chrétien, n'oublions-nous pas de temps à autre le Décalogue et l'Évangile? Et ainsi, les préceptes divins qui devraient régir notre vie sont relégués dans je ne sais quel coin de la conscience, où la Raison éclairée de la Foi ne peut

même les retrouver. On avait su ce qu'est le bien, mais on l'oublie maintenant, et on ne le pratique plus; et voici que le Saint-Esprit a prononcé que cela nous constitue en état de péché : *Scienti bonum facere, et non facienti, peccatum est illi.*

Je ne saurais m'arrêter cependant à vous parler du Péché avec tous les détails que ce sujet comporte; les théologiens l'ont étudié sous tant d'aspects différents! Et puis, quelque intéressant que pût être l'enseignement à recevoir, il ne resterait souvent qu'une doctrine dogmatique; j'ai donc préféré vous proposer l'étude d'une série de péchés, racine et source de la plupart des autres péchés. Vous entendez : les Péchés capitaux. Ce sont des sujets pratiques à un très haut degré, quelques-uns trop pratiques peut-être à notre époque de décadence et de haine contre la religion. Mais ils nous donnent la clef de bien des mystères personnels ou sociaux, et surtout ils placeront sous nos regards étonnés la réponse inattendue à de grandes questions sociales, connexes aux préceptes chrétiens.

Ainsi, mes frères, les sept Péchés capitaux vont, durant quelques mois, servir à nos prédications; prônes, sermons, conférences spéciales aux hommes, traiteront de ces péchés. La doctrine doit vous intéresser, et vos âmes en retireront un profit vraiment salutaire.

Mais une Instruction préliminaire s'impose à

nous ; et, aujourd'hui, résumant ce qu'ont enseigné les Docteurs de l'Église, nous allons étudier la Notion du Péché. Trois mots nous guideront dans cette question : Ses *causes*, — ses *variétés*, — ses *pénalités*.

I. — Les causes des péchés

Dans le péché, mes frères, on trouve d'abord deux choses bien distinctes : l'acte même du péché, qui est le fait matériel ; puis, ce qu'il y a de défectueux dans cet acte, et rend le péché formel.

Cette première distinction est nécessaire. En l'homme, il n'y a qu'une personne, nous le savons : mais deux éléments distincts nous composent : le corps, l'âme. Or, par notre corps nous touchons aux êtres inférieurs ; et, tant qu'il est vivant, ses facultés personnelles et ses sens peuvent faire des actes où notre âme n'a pas de part, donc pas de responsabilité. On dit si bien : Je n'avais pas vu, réfléchi, fait attention ; et l'on se disculpe ainsi, puisqu'on rejette toute faute. Ces actes s'appellent « actes de l'homme ». Ils sont matériels.

Par notre âme, au contraire, notre intelligence examine et comprend, notre volonté se décide et

commande; l'âme ordonne au corps. Alors, le cœur désire, les lèvres parlent, les sens agissent : l'acte matériel du corps procède de l'âme; il est formel. Ce n'est plus un acte de l'homme, *actus hominis*; c'est un acte humain, *actus humanus*. L'acte est devenu formel. S'il est bon, vous en avez le mérite : s'il est mauvais, il est péché.

Cette distinction fondamentale nous amène à la définition du péché. Saint Augustin, avons-nous dit, la donne ainsi : « *Dictum, vel factum, vel concupitum aliquid contra legem Dei æternam;* une parole, une action, un désir, contre la loi éternelle de Dieu. » La première partie de cette définition, « parole, action, désir », concerne l'acte matériel, et l'instrument du péché, l'âme qui demande au corps sa participation à la faute; et la seconde, « contre la loi éternelle de Dieu », concerne l'acte formel dans les deux éléments qui le constituent : la volonté qui veut l'acte matériel, et l'intelligence de la règle divine que cet acte va violer, car il est en opposition avec Dieu.

A quoi tend, en effet, notre nature? — Ici-bas, à la rectitude de la vie, et le péché lui est contraire; à la conformité de nos actions avec la raison, et le péché fait le désordre dans la conduite; à l'acquisition de l'éternelle béatitude, et le péché nous établit en rébellion contre Dieu. A ce triple point de vue le péché est vraiment à la fois l'ennemi de Dieu et de l'homme. Désolante et

pourtant réelle conclusion, qui donc ne voudrait l'éloigner de lui!

Comprendre la définition du péché pour se l'appliquer avec justesse, le cas échéant, n'est cependant qu'une notion préliminaire; il faut aussi en dire les *causes*.

Or, mes frères, en toutes choses dans la vie, les philosophes ne reconnaissent que quatre sortes de causes pouvant produire des effets; et le péché est une si mauvaise action, que toutes les quatre le produisent.

Qu'est-ce qu'une cause? — Un principe qui fait passer son être ou sa nature à un autre être; si vous voulez, un quelque chose qui en produit un autre de même nature que lui : *Principium influens esse in aliud;* ou encore : *Id, ad cujus esse sequitur aliud.*

Ces quatre causes s'appellent : matérielles, formelles, efficientes, et finales. Les deux premières sont intrinsèques, et dans l'essence même du principe producteur; les deux autres lui sont extrinsèques, ou extérieures. Expliquons-les.

1° Par *cause matérielle du péché*, on entend la matière ou l'acte qui contient de soi-même le péché, en sorte que telle action, telle parole, ou tel désir ne peut pas ne pas être un péché, le principe producteur le contenant dans son essence même. Ainsi un sacrilège, un blasphème contre Dieu contiennent le péché en eux-mêmes et de

leur propre nature; ils ne peuvent pas ne pas être péché.

Remarquons qu'il y a ainsi une matière « dans laquelle » le péché est inclus; elle est affectée spécialement et volontairement au péché, car aucun raisonnement ne saurait y trouver une vertu. Qui voudrait dire qu'un sacrilège ou un blasphème peuvent avoir du bon, ou sont du moins indifférents, et ne sont pas des péchés?

Il y a aussi une matière « autour de laquelle » le péché peut se trouver, car c'est de là qu'il découle ordinairement. Nous avons cité, avec saint Augustin, les paroles, les actions, les désirs. C'est, en effet, le plus souvent, en paroles, en actions, ou en désirs, que l'on commet le péché; et pourtant, la plupart des paroles, des actions, ou des désirs, ne sont pas péché, et souvent sont pleins de mérite.

Enfin, il y a une matière « de laquelle » sort le péché. C'est le cas des actes défectueux; un mauvais arbre ne produit pas de bons fruits; un méchant homme, impérieux et toujours mécontent, fait rarement des actes de bonté. Dès qu'il y a un manque ou un défaut, cette imperfection approche du péché, et ne tarde pas à le produire. On arrive alors à la cause formelle.

2° La *cause formelle* du péché n'est autre que la raison même en vertu de laquelle tel acte constitue un péché. Ainsi, prendre un objet chez soi ou le prendre chez autrui à son insu avec l'inten-

tion de se l'approprier, sont deux actes matériels identiques : le mouvement de la main est le même. Mais dans le second cas, à la matière vous mettez une forme qui en change le caractère. Chez soi, l'acte était juste et permis ; chez autrui, il est injuste et péché. Donc, sous le rapport de la cause formelle, le péché résulte d'un manque de rectitude dans l'action que l'on fait ; on ôte à l'acte matériel un bien qui le rendrait juste.

Ce fait peut se produire sous trois formes : le mode, l'espèce, l'ordre. — La privation du *mode* affecte la mesure de la volonté qu'on eût dû appliquer au bien, et on la tourne au mal. Sa suppression amène donc au péché. La privation dans l'*espèce* affecte la rectitude de la volonté, qui ne reste plus dans les limites voulues de Dieu, principe et fin de toutes choses, règle première de nos actions. Se détournant de Dieu pour la créature on va ainsi au péché. Et la privation de l'*ordre* à garder abaisse la volonté tout entière, car on renverse les termes, en l'appliquant d'abord à des objets où l'on trouvera souvent le péché, tandis qu'il faudrait premièrement ne s'attacher qu'au bien et à tout ce qui en découle.

Nous venons ainsi de le comprendre : dans un acte matériel deux choses peuvent se trouver, dont l'une est la malice même de sa nature tout adonnée au péché, et l'autre la forme donnée à cet acte pour le transformer en péché. Ce sont, avons-

nous dit, deux causes intrinsèques, prises de l'acte lui-même. — Mais il y a deux autres causes, prises de l'extérieur, qui s'ajoutent aux précédentes.

3° La *cause efficiente* est la première de ces deux. Comme le veut son étymologie, la cause efficiente est celle qui, venant s'emparer de l'acte, y produit un effet; ce qui a lieu de deux manières : l'une quand sa force est suffisamment proportionnée à l'effet qu'on veut lui faire produire; l'autre, et alors elle n'est que cause seconde, quand elle reçoit d'une cause plus élevée la force nécessaire à la production de l'effet.

Or, quelle sera, dans le péché, la cause possédant cette force, soit qu'elle l'ait d'elle-même, comme dans une nature perverse, soit qu'elle l'ait reçue, comme dans l'influence d'un mauvais exemple? — Un mot l'indique : « Une inclination mauvaise volontaire », c'est la réponse des théologiens.

Il y a là trois choses. Une « inclination », qui est un acte de la volonté; une « malice », qui est un défaut de droiture; une « décision », qui met dans une situation coupable. Réunies ensemble, cette inclination, cette malice, cette décision, transforment les actes de vertu en péchés, et en constituent ainsi la cause efficiente.

J'ai dit : une inclination, acte de la volonté. — Nous dirigeons notre volonté à notre gré, vers l'humilité ou l'orgueil, la générosité ou l'avarice,

l'activité ou la paresse... Pourquoi va-t-on quelquefois l'incliner vers le mal? On se fait donc soi-même le péché; cause efficiente.

J'ai dit : une malice, défaut de droiture. — Nous aimons ce que nous voulons, nous nous attachons à ce qui nous plaît. Mais alors, la droite raison nous montre le bien, le bon, le juste, le vertueux; et une malice secrète nous en détourne, pour nous porter vers son contraire... Pourquoi, dans notre inclination, mettons-nous ce mal? C'est donc nous qui allons au péché; ici encore c'est la cause efficiente.

Et j'ai dit : une décision, qui met dans une situation coupable. — On s'est incliné vers le mal et on le faisait en pleine connaissance, n'ignorant rien de ce qu'il a de contraire à la justice et au bien : le cœur s'y est mis avec toute son affection. Or, maintenant on passe de la pensée à l'acte, et l'on décide volontairement de commettre le mal. C'est une situation d'âme dans le péché, et une défection du parti de Dieu pour le parti des pécheurs. Plus que jamais apparaît donc la cause efficiente du péché.

4° Enfin, la *cause finale*, ou but qu'on se propose dans les actes de péché. — On devrait aller à Dieu, principe et fin de la créature, rémunérateur de nos mérites, récompense éternelle au ciel; et l'on s'en détourne pour se donner une autre fin, un autre but. Sous ce rapport, on pourrait définir

le péché : « L'acte dans lequel la volonté se détourne du bien incommutable, pour s'attacher indûment à un bien inférieur et ehangeant en opposition avec lui. »

Quatre remarques à faire ici. La première concerne l'*ordre*. La volonté commence-t-elle par se détourner de la loi de Dieu pour s'attacher au plaisir que lui promet le péché ; ou voit-elle d'abord ce plaisir qui l'amène ensuite à s'éloigner de Dieu ? Comme c'est une cause finale extérieure du péché, ces deux particularités dépendent de l'état d'esprit de l'homme. Mais on peut dire d'ordinaire que les péchés de l'esprit détournent d'abord de Dieu ; et les péchés corporels mènent d'abord aux plaisirs inférieurs, ne détournant de Dieu que par voie de conséquence.

La seconde remarque concerne le *lien* qui existe entre l'éloignement de Dieu et l'attachement au plaisir du péché. Ce lien existe entre tous les péchés qui détournent de Dieu, puisqu'il est le bien suprême, et que tous nous en éloignent ; mais il n'existe pas pour les péchés entre eux, parce qu'ils nous offrent tous des plaisirs différents, sans rapports mutuels.

La troisième concerne leur *gravité*. Faut-il la prendre du côté de Dieu dont ils nous éloignent tous ? Ils seraient donc tous égaux, ce qui répugne à la raison, quoiqu'ils soient mortels quand ils sont graves, puisqu'ils donnent la mort à notre

âme. Il faut donc considérer leur gravité dans leur matière et leurs causes, parce que c'est ici qu'existe une réelle différence, donc des degrés dans la gravité et la culpabilité.

Le quatrième enfin concerne leur *unité*. Dans chaque péché, y a-t-il deux culpabilités, l'une qui est l'éloignement de Dieu, et l'autre qui est une attache à la créature au préjudice de Dieu? Non, cela n'est pas. C'est que ces deux situations sont connexes, chacune d'elles faisant l'autre. Par le fait qu'on s'éloigne d'un point, on approche d'un autre; ainsi, l'acte qui s'éloigne de Dieu est le même qui porte vers la créature, donc les deux termes ne constituent ensemble qu'un seul péché.

Voilà, mes frères, le résumé de toute la doctrine des grands théologiens sur les causes des péchés. J'y ai insisté, parce que ce sont des notions fondamentales; les ignorer, ce serait vous exposer à ne pas juger sainement si tel acte est un péché, ou non. Et cela cependant importe à la vie chrétienne. Il existe assez de circonstances, hélas! où l'on commet le péché, pour que vous deviez savoir dans tous les cas ordinaires comment juger qu'il y a péché.

Et je passe à la seconde catégorie des enseignements que j'avais à vous donner aujourd'hui : *Les variétés de péchés.*

II. — Les variétés de péchés

Les moralistes s'arrêtent d'ordinaire à cette division : Deux sortes de péchés, qui sont le péché originel venant d'Adam et d'Ève, et le péché actuel commis par nous; puis, ils divisent les péchés actuels en mortels et véniels. Quelques rares subdivisions, plus théoriques que doctrinales, achèvent leur enseignement.

Je dois dire ici davantage, pour prévoir tous les cas; et aussitôt j'aborde toutes les variétés qu'indiquent les grands docteurs.

Ils les classent ainsi : la culpabilité, la gradation, l'objet, l'effet, l'impulsion, le défaut, le nom, la racine, l'origine, la gravité. Ce sont dix catégories, où nous allons facilement nous reconnaître, si vous ne vous laissez point effrayer par le nombre. Au reste, mes frères, ces distinctions n'ont pas été imaginées pour établir une confusion dans l'esprit, mais pour favoriser au contraire l'étude des péchés sous tous leurs aspects. Voyons maintenant les détails.

1° La Culpabilité. — Ou elle n'est pas de nous et nous est cependant imputable : ainsi le déshonneur d'un père exilé pour crime, ou condamné à

des peines infamantes, atteint sa famille; tel est le péché originel. Ou bien nous sommes nous-mêmes les coupables, comme ceux qui ont à répondre de crimes ou de délits devant la justice humaine; tels les péchés que nous commettons, le péché actuel.

La volonté de nos premiers parents a placé leurs descendants dans le premier état; ainsi les fautes des parents atteignent leur famille. Est-ce que le mauvais emploi d'une fortune, de mauvaises affaires dans le commerce, ne retombent pas sur la famille ainsi déconsidérée ou ruinée? Et notre volonté propre nous place dans le deuxième état. Pourquoi, connaissant nos devoirs envers Dieu et le prochain, ne les remplissons-nous pas? Dans le premier cas, nous naissons avec une tache dans notre âme, et un germe de maladies et de mort dans notre corps; dans le second cas, nous nous faisons nous-mêmes notre culpabilité.

2° La Gradation. — Nous le disons dans le *Confiteor* : « J'ai beaucoup péché, par *pensée*, par *paroles*, par *actions*, par *omissions.* »

Le principe est dans la pensée, et le cœur s'y attache. Or, Dieu, pur esprit, voit évidemment nos pensées, et scrute nos cœurs. Lucifer était un ange, un esprit qui voulait s'élever plus haut; et son péché le fit chasser du ciel. Ainsi nos péchés de pensée sont le premier degré.

La manifestation extérieure de la pensée se fait par la parole : « Nous parlons notre pensée », a-t-on dit. Heureux, et pleins de mérites sommes-nous, si nos paroles sont à la louange de Dieu ou à l'édification du prochain ! mais malheureux devant Dieu, et coupables en conscience, si elles sont blasphématoires, ou malédifiantes, ou scandaleuses, ou du moins inclinant au péché. Du cœur aux lèvres, le péché monte ; et cette gradation en augmente déjà la culpabilité.

Ah ! mes frères, que dire du péché par action ! Penser quelque chose d'injuste et de coupable, c'était un mal ; le dire, l'exprimer, c'est s'y appesantir et l'aggraver ; mais le faire passer dans nos actes et l'exécuter ainsi avec la connaissance certaine qu'on fait une mauvaise action malgré le désordre qu'elle apporte dans l'âme, c'est évidemment un degré nouveau dans le péché. Je comprends qu'avec les inclinations viciées de notre nature déchue, nous puissions avoir quelquefois au cœur une pensée ou un désir que Dieu réprouve : la tentation est si subtile, et le démon si rusé ! Je comprends même qu'un mot monte jusqu'aux lèvres ; et que, soit inconscience, soit surprise, on prononce parfois des paroles qui n'aient rien de l'esprit chrétien. Mais en arriver aux actions, et s'y attacher comme au bien, alors qu'elles sont si opposées à la loi divine, vous avouerez que le péché ne peut être plus formel.

Quant à l'omission, elle est une faute aussi : négative, puisqu'on ne fait pas le bien que la vie chrétienne demande; positive, puisqu'on enfreint souvent, en matière grave, des préceptes certains ou obligatoires sans lesquels on ne peut sauver son âme.

Voilà la gradation dans le péché. Que dire de l'objet?

3° L'Objet. — Il n'existe que trois sortes d'êtres qui aient des droits à notre égard, et envers qui nous ayons des devoirs dont l'infraction puisse être un péché. Ce sont : l'Être suprême, Dieu; il est notre créateur, nous venons de lui, nous devons retourner à lui. Donc le péché qui transgresse ses lois est une offense envers lui. Puis, le prochain, car la famille et la société, dont nous sommes membres, nous imposent des devoirs; les transgresser est donc aussi un péché. Enfin, nous-mêmes, car notre âme a besoin de la vie surnaturelle pour aspirer au ciel qui nous est destiné, et notre corps doit partager avec elle les bonnes œuvres qui nous l'assurent; faillir à cette obligation nous est vraiment nuisible et est donc aussi un péché.

Ces observations portent leur évidence avec elles; et les textes de la sainte Écriture et des Docteurs de l'Église sont également formels, je n'y insisterai pas.

4° L'Effet. — Dans le péché, comme dans l'homme, il y a deux effets : l'un tombe sur les facultés de l'âme, l'autre sur celles du corps. Est-ce avec notre intelligence, notre volonté, nos sentiments intimes, un manque de foi, un refus d'adhésion aux vérités révélées, un mépris des droits de Dieu,... que nous commettons le péché? on l'appelle « spirituel », puisque c'est l'esprit qui en est le principal auteur. Au contraire, est-ce avec quelqu'un de nos sens, pour le rendre matériel, que nous le commettons? il est alors « corporel ».

On le comprend sans peine, vu les deux éléments du composé humain, qui l'un et l'autre peuvent subir un désordre : oui, désordre dans les idées, et désordre dans les actions. Le premier dégrade l'âme, faite pour la vérité et la vertu; et le second avilit le corps, qu'on fait servir au péché au lieu de l'employer aux bonnes œuvres. La langue ne prie pas, mais blasphème; les mains ne s'ouvrent pas pour l'aumône, mais pour la rapine; les pieds ne vous portent pas le dimanche à l'église... Et ainsi de suite, car cet examen pourrait être long.

5° L'Impulsion. — Il y a, en effet, une impulsion qui incline extrinsèquement la volonté vers le péché. Or cette impulsion se produit de trois façons : par infirmité, par ignorance, par malice.

On appelle ici « infirmité » une certaine faiblesse de caractère qui laisse l'homme presque désarmé

devant la tentation ou le devoir. Ne sachant résister au mal qui le sollicite, ou faire effort pour accomplir le bien auquel il est tenu, il se laisse aller, il pèche.

L' « ignorance » est le défaut de la connaissance nécessaire. Simple inadvertance, elle pourrait excuser en certains cas ; privation coupable, même indirecte, elle n'excuse plus. Pourquoi n'a-t-on pas voulu apprendre, puis retenir, ce qu'il importait de savoir pour accomplir les devoirs de la vie chrétienne? On est donc coupable du péché commis.

Quant à la « malice », privation réelle de la droite raison, elle est une difformité volontaire en présence du devoir ; et l'on va au péché. Qui ne le sait, s'il scrute ses pensées, et se rappelle certaines circonstances de sa vie! Ce n'est pas toujours la faiblesse de caractère ou le manque de connaissance qui laissent le péché entrer en nous ; la malice de l'esprit et du cœur en est bien, le plus souvent, le principal auteur.

6° L'Acte et le Défaut. — Faire une action mauvaise qui est défendue, ne pas faire une action bonne qui est ordonnée, c'est une nouvelle sorte de péché que trop de chrétiens commettent. Ces deux catégories ne constituent « formellement » qu'un seul péché, parce que l'acte et le défaut reposent ici sur le même principe: mais « maté-

riellement » elles en constituent deux, parce que ce sont deux cas distincts : une mauvaise action que l'on fait, et une bonne action qu'on omet. Il y a ici, en effet, deux préceptes : négatif, la défense d'une action mauvaise ; positif, l'ordre d'une action bonne ; et tous les deux sont enfreints.

7° Le Nom. — Tout ce qu'on appelle « péché » est-il vraiment un péché ? L'Ecriture sainte et les Pères de l'Église ont employé une autre expression, qui répond à une particularité du péché ; ils disent : un « délit ».

Saint Augustin dit : « On appelle péché la perpétration d'un mal ; et délit, l'omission d'un bien. » David, au psaume 31, dit à Dieu : « Je vous ai fait connaître mon délit, je ne vous ai pas caché mon injustice. » La différence est donc sensible : un délit, du latin *delictum*, *derelictum*, est une chose laissée, omise, alors qu'on eût dû la faire ; un péché, au contraire, est une chose faite et qu'il eût fallu mettre. Observons toutefois que, dans le langage courant, on peut appeler « délit » un acte qui est un péché, mais un péché d'importance moindre.

8° La Racine. — On se demande quelquefois : Par où nous viennent les péchés? Et la réponse a été donnée dans la sainte Écriture elle-même, qui ndique, d'une seule phrase, ces trois points :

« Concupiscence de la chair et des yeux, et orgueil de la vie, *concupiscentia carnis et oculorum, et superbia vitæ.*»

Dans toutes sortes de plantes, la racine reçoit de la terre le suc qui les nourrit; et la similitude de terrain donne pourtant un suc différent, si la plante diffère. Ainsi de nos péchés. Nous avons tous un corps, des yeux, la vie; mais nos péchés diffèrent. Ne sommes-nous pas enclins différemment à diverses sortes de péchés? L'un donne de préférence à son corps ce qu'il croit un bien matériel, tels le débauché et l'ivrogne ou le gourmand; un autre, à ses yeux la vue des biens extérieurs qui le flattent, comme l'avarice du mauvais riche ou les curiosités coupables; un troisième s'attache davantage aux biens qui font son orgueil dans l'opinion mondaine, comme les hautes dignités ou les honneurs que cherche l'ambitieux.

Tout cela, c'est l'amour de soi; donc, une offense à Dieu, les choses créées étant cherchées d'une façon désordonnée, alors que le Créateur, bien suprême, est délaissé.

9° L'Origine. — Nous touchons ici à une des plus graves questions en ces matières, les *Péchés capitaux*, qui seront dorénavant nos sujets choisis de prédication durant quelques mois.

Ils sont la tête ou la source, les chefs, *caput.* Ils ne sont pas la racine, car la racine (la chair, les

yeux, la vie) ne constitue pas un péché, quoiqu'elle y serve; eux, au contraire, non seulement sont des péchés, mais causent et produisent aussi d'autres péchés.

On dit plus encore: ils sont même des *vices*; et c'est au point de vue social, comme au point de vue chrétien, qu'ils méritent ce nom. N'y insistons pas aujourd'hui, puisque nous allons bientôt en faire notre étude spéciale.

10° Enfin, la Gravité. — Si tous les péchés offensent Dieu, ils ne l'offensent pas également au même degré, car les uns enfreignent des préceptes plus graves, d'autres sont commis avec moins de malice, et tous, du reste, n'ont ni les même causes, ni la même matière, ni les mêmes conséquences. De là le péché mortel et le péché véniel, et les cas ou chacune de ces deux passe d'une catégorie dans l'autre.

Mais il faut nous borner; et ces dix variétés de péchés sont déjà trop longuement expliquées. Passons donc à notre troisième et dernier enseignement sur la notion du péché : *ses Pénalités*.

III. — Pénalités du péché

Je n'aurai à dire ici que quelques mots, car il ne se présente que deux conditions à envisager : la punition qu'il mérite, le pardon qu'il peut obtenir.

Punition. — Toute faute, étant un acte coupable, doit être réparée, soit par une répression qui rétablisse la rectitude enfreinte; soit par un acte imposé, qui reconnaisse le droit de l'offensé; soit même par des peines et des souffrances, d'une durée à déterminer, qui contrebalancent le plaisir cherché dans le péché.

Le péché mortel ôte à l'âme son état de grâce, et encourt la colère de Dieu. Voilà donc deux peines : une privation pour soi-même du meilleur bien de notre vie spirituelle; et l'acquisition, hélas! d'une haine divine qui tirera vengeance de nos péchés.

Une grave conséquence découle de notre privation de vie spirituelle : c'est la débilité, la faiblesse de toutes les puissances de notre âme. Ainsi, la connaissance de Dieu est affaiblie, nos vertus perdent de leur valeur, notre rectitude de conscience n'existe plus, et nos bonnes œuvres n'ont plus le même mérite.

De là, quatre sortes de plaies à notre âme : — l'ignorance dans l'intelligence, qui fait une sorte d'aveuglement sur nos intérêts spirituels ; — la malice, presque une perversité, dans nos sentiments : n'y a-t-il pas des impies qui vont jusqu'à la persécution? — la concupiscence, d'où naît cette lutte que nous sentons en nous, et où souvent nous succombons ; — enfin, une vraie faiblesse pour le bien, alors que nous sommes si forts pour le mal. Mes frères, qui donc parmi vous n'a pas éprouvé cent fois, s'il a voulu y réfléchir, ce malheureux état?

Les théologiens moralistes, considérant ces plaies que le péché mortel fait à l'âme, en ont analysé les effets; et voici, hélas! ce qu'ils en constatent. La désobéissance à la loi de Dieu fait l'œuvre du démon, son ennemi; le péché fait donc passer du service de Dieu à celui de Satan. Par suite, le coupable se met dans un état d'infériorité, d'où il sortira difficilement. Mais il y a plus : en passant de la famille des enfants de Dieu dans la compagnie des suppôts du démon, il s'est dépouillé de tous les avantages de son premier état, perd le bénéfice des œuvres méritoires qu'il y avait faites, se trouve comme blessé à mort dans toutes ses facultés, même naturelles, et se ferme à lui-même la voie du ciel. C'est là, en dernière analyse, que conduit le péché mortel : la privation du ciel.

Nous savons, sans doute, que tous les péchés ne sont pas de la même gravité; mais du moment où

le moindre péché mortel prive du ciel, nous concluons aisément que les divers degrés de culpabilité entraîneront divers degrés de punition, c'est-à-dire des pénalités variées ; et c'est pourquoi, quand on explique l'enfer, on dit de lui ce qui est dit des divers degrés de gloire du ciel : il y a des catégories de supplices, comme il y a eu des catégories de péchés. Tous les péchés n'ont pas une cause identique, n'ont pas eu le même objet, n'ont pas été commis dans les mêmes circonstances, ne nous ont pas été inspirés par la même concupiscence ; donc, la raison, le but, le mode, le motif varient la culpabilité ; par suite, la pénalité.

Ne nous arrêtons pas à examiner quelles peines sont dues aux péchés mortels, en ce monde et en l'autre ; et quelles aux péchés véniels. Le péché véniel n'ôte pas l'état de grâce, ne fait pas perdre l'amitié de Dieu, et ne fera que retarder l'entrée au ciel. La différence est donc sensible.

Et j'arrive à notre dernière question : le pardon, ou la rémissibilité des péchés.

Pardon. — Prenons d'abord le point de vue extrême : l'irrémissibilité ou impossibilité de pardon. Y a-t-il, en effet, des péchés que Dieu ne pardonne pas?

Hélas ! mes frères, bien qu'il ne faille jamais désespérer, et que le pardon soit promis à tout repentir, il n'en reste pas moins qu'il y a des péchés

irrémissibles, non du refus de Dieu, mais du fait de l'homme. On en donne trois cas : le genre de malice, une résistance perverse, et l'impénitence finale. C'est, vous le voyez, d'une exceptionnelle gravité.

Comme malice irrémissible, des moralistes ont dit : Commettre le péché mortel, non pour l'avantage qu'on en retire, mais pour le plaisir satanique de se rendre coupable de péché mortel, à cause même qu'il est mortel, et le faire sciemment, en pleine volonté, avec un mépris délibéré de Dieu, voilà qui place le pécheur dans un tel état d'âme que le remords, le repentir lui sera presque impossible. C'est donc sa faute, non celle de Dieu, s'il n'arrive pas au pardon.

La résistance perverse à la grâce augmente la gravité, rendant sa faute incurable. Il rejette la grâce qui le sollicite au repentir, il ne veut se soumettre à aucune pénitence, il ne veut jamais aller à la sainte Eucharistie. Ainsi il est dans la mort spirituelle, et il y reste ; comment en sortirait-il un peu de vie chrétienne, et un retour à Dieu?

Reste l'impénitence finale, qui achève sa perdition ; et c'est le cas des moribonds qui refusent absolument les derniers sacrements de l'Église. Tombée aux pieds du trône de la Justice de Dieu, comment une âme chargée de tant de péchés, ayant aggravé son état par le refus de l'absolution sacramentelle, pourrait-elle obtenir quelque chose

de la Miséricorde divine? Votre bon sens et votre raison, sans même invoquer vos sentiments de foi, y répondent d'eux-mêmes.

Ah! mes frères, comme il est bien plus consolant, l'état de ces âmes qui reconnaissent leurs péchés, parce que leur fragilité et les circonstances les ont entraînées loin de Dieu, mais se sont repenties, humiliées et, déplorant leur erreur, ont voulu revenir à Dieu! Un examen attentif leur a révélé la honte du péché, la vue des peines qui lui sont dues a commencé leur contrition, un peu d'amour de Dieu l'a rendue méritoire, et le recours au sacrement de pénitence leur a apporté le pardon. Elles ont la paix, font des œuvres méritoires, écoutent les bonnes inspirations, et se remettent à servir Dieu : la grâce est en elles, et leur vie chrétienne réjouit l'Eglise, et fait de nouveau l'admiration des anges.

Mes frères, arrêtons ici ces trop longues explications des enseignements qui constituent la *notion du Péché*, et souvenons-nous!

A l'avenir, évitons tout désir, parole, ou action qui pourrait être un péché; et, de temps à autre, prions Dieu de nous aider de sa grâce.

Quelles qu'en soient les causes, défions-nous! Le démon nous excite, nos sens nous y appellent, notre nature viciée veut nous y faire tomber : restons fermes, notre volonté n'y consentant jamais.

Les péchés varient, car il y en a des catégories sans nombre ; mais une chose ne varie pas, la perte de la grâce et de l'amitié de Dieu, sans lesquelles on ne peut se sauver.

Et les punitions dues au péché sont terribles, surtout si nous ne savons pas nous repentir.

O mon Dieu, aidez-nous de votre grâce, éclairez notre intelligence, excitez notre volonté. Nous voulons éviter le péché, regretter ceux que nous avons commis, et faire à l'avenir des œuvres de piété. Et ainsi, ô mon Dieu, vous ayant servi de tout cœur ici-bas, nous espérerons en votre miséricorde, pour participer à jamais à la gloire de vos saints au ciel. *Amen.*

II

LES PÉCHÉS CAPITAUX

LE NOM ET LEUR NOMBRE

Per quæ peccat quis per hæc et torquetur.
(Sap., xi, 17.)

Mes Frères,

Tout n'est point parfait ici-bas dans la conduite de l'homme ; vérité banale et d'expérience quotidienne, tant au point de vue social qu'au point de vue chrétien.

Chez tous les peuples, un Code pénal existe, pour punir les délits et les crimes ; et, partout, une législation établit des préceptes dont l'infraction attire sur les coupables les sévérités de la loi. Dans toutes les religions, même les moins compliquées de dogme et de morale, des devoirs sont imposés à l'homme ; et la doctrine qu'on y enseigne

réserve des châtiments à ceux qui les transgressent.

C'est, d'ailleurs, comme une loi de notre nature viciée : le bien nous coûte, le mal nous attire ; non pas que nous n'aimions le bien, car nous l'approuvons sans réserve, ni que volontairement nous lui préférions le mal, car il a toujours, même sous sa merveilleuse apparence, un aspect qui répugne à la saine et droite raison. Mais la somme de nos bonnes actions, vraiment dignes des louanges de Dieu et des hommes, est petite; tandis qu'une foule de nos actes n'échappent pas à la critique, tant nous en connaissons l'imperfection ordinaire.

D'où vient cela? De ce que le péché a tout vicié en nous, affaiblissant nos forces, obscurcissant notre intelligence des choses de Dieu, ôtant à notre volonté la fermeté qu'elle devrait avoir pour le bien. Aussi, même quand nous ne péchons pas, nous restons sous l'influence des péchés que nous avions commis.

C'est ainsi qu'avec nos imperfections natives, aggravées par notre inclination au mal, nous arrivons à une catégorie de péchés qui restent en nous à l'état d'habitude, dont les actes peuvent être rares, ou même ne pas exister formellement dans notre conduite, mais ont racine en nous, et nous font sentir au moins leur empire. Au point de vue social, ils constituent de tels germes du

mal, qu'ils deviennent des vices; au point de vue chrétien, ils sont si opposés aux préceptes de Dieu et aux vertus évangéliques, qu'on les appelle des péchés; et ils demeurent en nous si tenaces que, même quand nous n'en sommes pas coupables, ils produisent d'autres actes répréhensibles qu'il faut encore appeler des vices ou des péchés.

Grande doctrine, mes frères, à la fois philosophique et chrétienne, devant la société et devant la religion, et qui s'impose tout spécialement à notre étude à ce double point de vue. Vous l'avez entendu et déjà, précédemment, nous vous l'avons dit : il s'agit des Péchés capitaux. Simple question de catéchisme, diront peut-être quelques-uns, qui oublient que la plupart des péchés capitaux ont inspiré souvent beaucoup de leurs actes; grande question sociale et chrétienne, doivent penser tous les autres, qui savent combien ces péchés sont préjudiciables à la société comme aux familles et aux individus. Et c'est l'appréciation qu'il faut en avoir.

Aujourd'hui, mes frères, nous nous en tiendrons à deux considérations préliminaires : le *nom* et leur *nombre*. Je suis assuré que vous les trouverez pleines d'intérêt.

I. — Le nom

Le nom n'est pas une chose indifférente dans l'appellation des êtres, réels ou moraux, qui jouent un rôle dans notre vie. Il est tantôt « essentiel », c'est-à-dire signifiant l'essence ou quelque attribut de l'être auquel on l'applique; tantôt « notionel », c'est-à-dire indiquant la raison propre qui sert à le distinguer d'un autre; et tantôt « personnel », c'est-à-dire désignant l'être par sa personnalité individuelle, ou l'une de ses qualités constitutives.

Ces trois particularités du nom se retrouvent dans les péchés capitaux; car, enfin, pourquoi les appelle-t-on *capitaux?*

Dans une affaire, dans un acte, le capital est la chose essentielle, la chose première et d'où découleront les conséquences qu'elle produit. C'est l'étymologie même du mot, dans notre langue, en majeure partie, dérivée de l'ancien latin : *caput.* C'est la tête, l'essentiel, le premier. Les blessures à la tête se répercutent sur toute la personne, et arrêtent toute activité de la vie quotidienne; la blessure mortelle, accident ou échafaud, en ôtant toute vie à la tête, ôte irrévocablement la vie à la personne entière. Il n'en était pas de même des

blessures à quelque membre, ou de son amputation : la vie et l'activité étaient amoindries, mais pas arrêtées.

Ainsi, qui ne sait que la tête est la partie essentielle du corps humain ? C'est dans la tête que se trouve le cerveau qui pense, l'œil qui nous met en communication avec tous les êtres extérieurs, la langue qui doit exprimer nos pensées, les lèvres qui vont manifester le langage à nos interlocuteurs, l'oreille qui entend. C'est donc de la tête que partent, au point de vue de la structure du corps comme de nos relations avec le monde qui nous entoure, les éléments multiples qui constituent le meilleur et le plus essentiel de notre vie. La tête est donc à la fois la première partie du corps, comme place et comme importance ; celle qui a le plus besoin de garder l'intégrité de ses fonctions ; et enfin la principale directrice ou inspiratrice de toutes nos actions.

C'est par là que nous pouvons juger de la place que tiennent les péchés capitaux dans la vie de l'homme et du chrétien.

Ils sont capitaux, puisqu'ils l'attaquent à la tête, c'est-à-dire au sommet et au meilleur de sa vie sociale et de sa vie spirituelle. Ne dit-on pas, dans le monde et dans les lois humaines, qu'il y a des vices capitaux d'où découlent d'innombrables défaillances de l'homme dans ses devoirs sociaux? des crimes que punit la sévérité des lois, jusqu'à

mériter la peine capitale? Et qu'est-ce que cette peine, la décapitation, sinon la perte de la tête par condamnation à mort? Pour le chrétien, c'est la mort de l'âme, le péché mortel dans toute son horreur et ses néfastes conséquences.

Ils sont capitaux aussi, parce qu'ils sont un principe, des chefs, une source d'autres péchés. Ces autres péchés, il faut le remarquer, n'en découlent pas par suppression de la grâce, car cette suppression est le fait du premier péché qui l'ôte à l'âme; ni par manière d'inclination, car un péché en cause un semblable à lui, non pas un différent; ni en raison de la matière, car cela ne se rencontre qu'occasionnellement, mais seulement en raison de la fin, c'est-à-dire qu'un de ces péchés capitaux, une fois commis, en inspire d'autres à commettre, pour en perpétuer en soi les avantages. Que de fautes, d'injustices, de calomnies, font commettre l'orgueil et l'ambition, par exemple!

Enfin, ils sont capitaux, parce que c'est avec eux qu'ont un lien spécial et naturel un grand nombre d'autres péchés, placés en quelque sorte sous leur domination comme sous un chef. Ceci doit s'entendre, non pas du coupable, dont la volonté incline plutôt à un péché qu'à un autre; mais de chacun des péchés capitaux eux-mêmes, dont la fin convient d'ordinaire davantage à tel ou tel autre péché.

Ces autres péchés, qui viennent des péchés capi-

taux, parce qu'ils ont à peu près une même fin commune, en sont appelés les « filles » dans le langage des théologiens moralistes. En voulez-vous quelques exemples ? L'orgueil et la vaine gloire ou l'ambition engendrent la jactance, l'hypocrisie, l'obstination, la discorde, la curiosité malveillante, des dénonciations et des vengeances, etc., etc. L'avarice produit la fraude, la rapine, l'injustice, l'usure, l'endurcissement de cœur, les soucis... Mais nous étudierons plus tard tous ces produits des péchés capitaux.

Comprenez-vous maintenant, mes frères, pourquoi tous ces péchés capitaux, péchés graves et sources de péchés pour le chrétien, sont aussi appelés Vices de l'homme au point de vue social ?

Un vice est une « disposition habituelle au mal ». C'est la définition même des dictionnaires. Or, une telle disposition au mal est évidemment destructive du bien, car « elle rend mauvaise l'âme humaine, dit saint Augustin, tandis que le bien la rend bonne ». Par suite, le vice est un acte désordonné, accroît la malice de l'âme et a pour élément tout ce qui fait défaut à la perfection de notre nature. Il est donc contre l'ordre rationnel, car il ne répond qu'à notre nature sensitive, et dégrade ainsi l'âme raisonnable, qui seule nous élève au-dessus des autres créatures animées et nous confère la qualité d'homme.

Voyons maintenant l'homme dans la vie sociale. Lui voyez-vous faire des actes qui montrent en lui une disposition habituelle au mal? la définition même nous dit que ce sont des vices. Ses actes vous paraissent-ils désordonnés, émanés de la malice de son âme, et révéler des défauts contraires à la perfection, au moins relative, qu'il devrait apporter dans sa conduite publique? Ils sont de la nature du vice. Saint Thomas d'Aquin dit plus encore : L'acte vicieux renferme plus de malice que le vice lui-même, car le vice n'est qu'une disposition habituelle mais qui ne se traduit pas toujours en acte, tandis que l'acte vicieux en est la manifestation immédiate à son propre préjudice et à celui du prochain.

De là, appliquant ces principes aux péchés capitaux, nous trouvons rapidement qu'ils sont une disposition habituelle au mal, détruisent d'ordinaire le bien auquel ils sont opposés, constituent ainsi des actes désordonnés, et se composent d'éléments radicalement contraires à la perfection de notre nature. Qui prétendrait que l'orgueil, l'avarice, même la colère ou la paresse, pour prendre un exemple, ne sont pas une disposition mauvaise, et une imperfection profonde! Qui ne connaît les maux que produisent la débauche, l'envie, la gloutonnerie, l'ivresse? Et qui donc ne voit que l'individu d'abord, la famille ensuite, la société enfin souffrent constamment des actes inconsidérés des ambitieux,

de la rapine des avares, des passions des débauchés, des suspicions des jaloux et des envieux, des excès des gourmands et des alcooliques, des colères des violents, de l'oisiveté des paresseux?

Cette simple indication suffit à notre thèse. Même en dehors de tout esprit chrétien, ce sont là des vices, aussi odieux à la société qu'à la religion ; et si l'on doit admettre dans notre nature viciée un sentiment d'orgueil ou d'amour-propre, l'esprit d'économie, les appétits des sens, l'appréciation jalouse d'autrui, le plaisir de la nourriture et de la boisson, une révolte de parole devant ce qu'on estime une injustice ou un malentendu, enfin une médiocre inclination vers la peine que doit donner tout travail suivi, il n'en reste pas moins que ce sont là des dispositions qu'on peut vaincre ou modifier. Mais les actes, les actes accomplis ainsi sont des vices qui complètent ces dispositions, et manifestent leur malice. Ils sont donc un pire mal.

Mes frères, voilà les péchés capitaux, en tant que péchés au point de vue chrétien, et vices au point de vue social. Vous en connaissez le nom sous les divers aspects que je viens d'expliquer ; nous arrivons au *nombre*.

II. — Le nombre

Il y a *sept* péchés capitaux ; c'est votre réponse connue. Mais comment y en a-t-il précisément sept, c'est l'explication à donner.

Selon la doctrine des moralistes, nous avons trois sortes de biens, qui sont les biens de l'âme, les biens du corps, les biens extérieurs. Composé d'une âme et d'un corps, et en relations avec son entourage, tout est pour l'homme dans ces trois points.

Or, l'âme étant un esprit, avec intelligence et volonté, désire évidemment les biens que juge son esprit ; tels les louanges et les honneurs : c'est l'*orgueil* qui les recherche. — Le corps ayant des sens, les biens qu'il désire ont trait à ses plaisirs ou à sa conservation : de là, la *luxure* et la *gourmandise*. — Et les biens extérieurs, qui aident aux précédents, sont de préférence les richesses : de là, l'*avarice*.

Cependant, le prochain possède parfois quelques-uns de ces biens que nous n'avons pu nous procurer à nous-mêmes : il est naturel que nous désirions passer avant lui, et il nous fait obstacle ; de là, l'*envie*. — Parfois nous entrons en lutte avec lui, et nos sentiments se traduisent par actions ou par

paroles : c'est la *colère.* — Enfin, l'acquisition d'un bien nous coûterait quelque peine, et nous la fuyons : c'est la *paresse.*

Ainsi, quatre de ces péchés désirent un bien, et trois le fuient, mais tous d'une façon contraire à nos véritables intérêts. Les premiers sont l'orgueil, l'avarice, la luxure, la gourmandise. L'orgueilleux cherche une perfection dans l'élévation et les honneurs; l'avare demande l'abondance aux richesses ; la luxure et la gourmandise recherchent des délectations dans les plaisirs des sens. — Les trois autres sont l'envie, la colère, et la paresse. Il est visible que, dans ces trois péchés, l'homme oublie son propre bien pour ne penser qu'à celui d'autrui, et même délaisser le sien propre. Et ainsi nous avons parcouru tous les cas qui donnent naissance aux péchés capitaux.

Ici, mes frères, une question vient à l'esprit : Si tous ces péchés sont cause d'autres péchés, la liste qu'on en donne les nomme-t-elle l'un après l'autre selon leur importance? La réponse est affirmative, à les considérer en eux-mêmes; mais elle ne vaudrait pas si l'on se demandait lesquels de ces péchés sont le plus souvent commis, Dieu seul et les anges connaissant l'état des consciences.

Ce qu'il faut dire, cependant, c'est que l'orgueil et l'avarice ou cupidité sont vraiment et spécialement le principe et la cause de tous les péchés. Au livre de l'*Ecclésiastique*, dans l'Ancien Testament, l'Esprit-

Saint a dicté : « *Initium omnis peccati, superbia;* le commencement de tout péché est l'orgueil. » Et saint Paul écrit à Timothée, dans l'une des épîtres du Nouveau Testament : « *Radix omnium malorum cupiditas;* la racine de tous les maux est la cupidité. »

La raison en est aisée. Tout péché éloigne de Dieu créateur, et porte d'une manière désordonnée vers les choses créées. Or dans l'orgueil, l'homme se fait sa propre fin, croit à son excellence et se place au-dessus de tout : « Je monterai, dit Lucifer, je m'assoirai sur les nuées des cieux, je serai semblable au Très-Haut. » Et c'est ainsi que l'homme orgueilleux veut tout dominer : c'est en lui une idée fixe, une pensée habituelle, à laquelle il subordonne tout, et fait tout plier. Tous les moyens lui sont bons; donc aucune injustice, aucune faute ou aucun péché ne l'arrêtent : la fin justifie les moyens. Nous comprenons ainsi comment dans les sept péchés l'orgueil tient la tête, et est, de la plupart des sept péchés, le principe et le chef.

Dans l'avarice il ne s'agit plus de soi seulement et des autres hommes pour soi, mais des biens extérieurs qu'on ramène à soi. Tout pliera dans ce but. Passion désordonnée, contraire au détachement des choses passagères si inférieures au bien éternel et suprême ; contraire aussi à l'esprit de charité envers le prochain, et même de solida-

rité au point de vue social, elle est ici racine de beaucoup de péchés. Appétit désordonné d'argent et de tout ce qu'il peut procurer en le gardant devers soi, elle enfante beaucoup de péchés. Ainsi la cupidité, l'avarice, tient une place spéciale parmi les péchés capitaux et, aussitôt après l'orgueil qui produit l'ambition avec tout un cortège de vices et d'injustices, devient un principe et une source de nouvelles injustices et de vices nouveaux. Nous devons en traiter plus tard avec des détails spéciaux.

Mes frères, la question des « péchés capitaux », vus dans cet ensemble quant au nom et au nombre, ne vous paraît-elle pas d'une extraordinaire importance? Ils sont comme les chefs et la source de beaucoup d'autres, presque tous les péchés qu'on peut commettre se réduisent à ceux-là; ils ne sont pas toujours mortels, quand ils deviennent de véritables vices, mais ils nous amènent aux mortels. Et, hélas! ils sont autant de maladies de notre âme, disait saint Grégoire le Grand : « Notre fièvre, c'est l'avarice; notre fièvre... », et il continuait ainsi, les passant tous en revue.

Apprenons donc à les détester pour apprendre à les guérir; et mieux nous les aurons étudiés, mieux nous comprendrons combien ils nous sont nuisibles, dans leur malice comme dans leurs effets et leurs multiples conséquences.

O mon Dieu, l'homme était un grand malade, et



vous êtes venu du ciel pour être son médecin : « *Magnus de cœlo venit medicus, quia magnus in terra jacebat ægrotus* », c'est le mot de saint Augustin. « Et ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin, mais ceux qui se portent mal », avez-vous dit dans l'Évangile, au témoignage de saint Matthieu : « *Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus.* »

Nous sommes ces malades, attaqués de toutes parts par des péchés si puissants, que d'autres pullulent à leur suite. Aidez-nous, ô mon Dieu, protégez-nous, fortifiez-nous. Avec votre grâce nous lutterons et nous résisterons, pour vaincre ici-bas, et vous glorifier à jamais au ciel. *Amen.*

III

L'ORGUEIL

SA NATURE. SA GRAVITÉ

Superbiam nunquam in tuo sensu, aut in tuo verbo dominari permittas; in ipsa enim initium sumpsit omnis perditio
(Tobie, IV, 14.)

Mes Frères,

Le vieux Tobie sentait sa mort prochaine; recueillant ses souvenirs, et résumant les préceptes que Dieu avait dictés aux patriarches, il fait venir son fils, et lui donne ses derniers conseils. « Écoute, ô mon fils, dit-il, les paroles de mes lèvres, et place-les dans ton cœur comme le fondement de ta conduite, et le guide de ta vie. » Et alors, au milieu d'une série de recommandations qui nous émeuvent encore après tant de milliers d'années, parce qu'elles sont toujours d'actualité dans la vie

de l'homme, il prononça la grave parole que vous venez d'entendre : « Ne laisse jamais l'orgueil dominer dans tes pensées ou dans tes paroles; car c'est par lui que tous les maux ont commencé : *Superbiam nunquam in tuo sensu...*

L'orgueil, mes frères, l'orgueil commencement de tous les maux, voilà donc ce qu'a dit l'antiquité hébraïque, prouvé par la tradition et par l'histoire; et voilà aussi, hélas! ce que disent à leur tour tous les siècles, en montrant sur la scène du monde aussi bien que dans la plupart des foyers domestiques les néfastes et perpétuelles conséquences de ce premier de tous les péchés.

Et l'Évangile fait écho à l'ancien Testament, dans cette parabole où Jésus-Christ met en parallèle l'orgueil du pharisien hypocrite qui vient se vanter jusque devant Dieu de ses prétendues vertus, alors que le publicain, resté à la porte du temple, courbe le front et se frappe la poitrine, à la pensée des fautes dont il se sait coupable.

Les textes abondent dans la sainte Écriture, révélation de Dieu; ils sont aussi sans nombre dans les Pères et les Docteurs de l'Église, commentateurs des Livres saints et témoins de la doctrine chrétienne; et je dirai qu'on en retrouve le même enseignement dans les philosophes et les moralistes qui ont eu souci d'étudier aux lumières de la saine raison le caractère et les effets de l'orgueil dans l'histoire des hommes.

« Dieu seul est grand! » prononça un orateur célèbre devant le cercueil du plus grand de tous les monarques que l'histoire moderne ait connus; « Dieu seul est grand! » faut-il redire à plus forte raison aux hommes que leur orgueil aveugle, et dont l'ambition n'arrive à faire des chefs que pour mieux montrer aux peuples le faux brillant qu'on a pris pour l'éclat du génie, à côté de leur fragile talent.

Elle reste donc vraie, l'antique parole du vieux Tobie; et ils sont sans nombre les hommes à qui elle convient : « Écoutez, ô mes fils, les paroles de mes lèvres, et placez-les dans votre cœur comme le fondement de votre conduite et le guide de votre vie... Ne laissez jamais l'orgueil dominer dans vos pensées ou dans vos paroles, car c'est par lui que tous les maux ont commencé. *Superbiam nunquam in tuo sensu aut in tuo verbo dominari permittas; in ipsa enim initium sumpsit omnis perditio.* »

Mes frères, c'est donc l'ORGUEIL qui va faire l'objet de la présente instruction : il est le premier des PÉCHÉS CAPITAUX que nous avons à étudier; et j'en dirai aujourd'hui deux choses, pleines de grands enseignements : *sa nature*, — *sa gravité.*

Le sujet est donc d'une suprême importance.

I. — Sa nature

Si je m'adressais à des hommes dépourvus de tout sentiment chrétien, je me bornerais à leur définir l'orgueil avec tous les dictionnaires de notre langue : « Une opinion trop avantageuse de soi-même. »

Vous l'entendez : Une opinion. Mais qui dit « opinion » ne dit pas « vérité », mais seulement « appréciation, avis, sentiment, jugement ». Or, comment croire à l'avis que l'orgueilleux donne de lui-même, au jugement qu'il porte de ses talents et de ses vertus? Nous savons d'avance qu'il s'estime à un très haut prix. Aussi faut-il dire qu'il dépasse la mesure, puisqu'il a de lui-même une opinion « trop avantageuse », selon le mot de la définition.

Mais, n'insistons pas; nous sommes des chrétiens, et je rappelle simplement la définition du catéchisme : « L'orgueil est une estime déréglée de soi-même, qui fait qu'on se préfère aux autres, et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux. »

Voulez-vous une autre définition? « L'orgueil est une estime désordonnée des avantages que l'on a, ou que l'on croit avoir, qui fait qu'on se glorifie en soi-même, et qu'on se préfère aux autres. »

Désirez-vous une définition plus concise, comme celle du prince des théologiens, saint Thomas d'Aquin ? « L'orgueil est un appétit désordonné de sa propre excellence : *Superbia est inordinatus appetitus propriæ excellentiæ.* » Quatre mots, mais ils portent !

Eh bien ! dans de telles conditions je trouve que l'orgueil est un péché, souvent un péché mortel, toujours un péché capital, et d'ordinaire notre principal péché. Et il n'y a pas là, hélas ! de quoi nous enorgueillir.

1° L'Orgueil est un péché. — L'Ecriture sainte et la raison le prouvent.

Les textes de l'*Écriture sainte* sont innombrables. Dans la Genèse, l'Exode, Isaïe, Daniel, Ézéchiel, et les Actes, vingt textes pour un disent que l'orgueilleux veut s'égaler à Dieu. — Le IVe livre des Rois, le prophète Osée, saint Jean, les épîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, ont tout autant de textes où l'orgueilleux qui se glorifie d'avantages qu'il n'a pas est condamné de Dieu. Puis, çà et là, on le voit se glorifier de ce qu'il a fait, de ce qu'il a appris, de sa puissance, de ses vertus.

Or, aussitôt, les mêmes saints Livres disent de lui qu'il oublie en cela sa nature, car l'homme n'est en principe que terre et cendre, destiné à devenir la pâture des vers; n'a aucun avantage ou aucun

talent qu'il n'ait reçu de Dieu; que ces avantages eux-mêmes sont éphémères, et qu'il est donc un insensé. Au reste, ajoutent encore çà et là les Livres sacrés : l'orgueil est de tous les vices le plus abominable aux yeux de Dieu, l'est également aux yeux des hommes, et apporte avec lui les plus funestes effets. Et ainsi l'Ecriture sainte prouve surabondamment que l'orgueil est un péché.

Voulez-vous entendre la *raison?* — Tout péché consiste dans la volonté, dit-elle. Or, le bien recherché se présente sous trois aspects par rapport à la raison : ou il lui est conforme, ou il en est le défaut, ou il en est l'excès. S'il lui est conforme, ce sera une vertu; s'il en est le défaut, c'est une négligence ou une pusillanimité; s'il excède, c'est une surabondance indue, et le vice même de l'orgueil, à cause du manque de proportion entre la valeur propre de l'orgueilleux et l'excès qu'il recherche.

2° L'Orgueil est un péché mortel. — Ce que nous citions, il n'y a qu'un instant, de la sainte Ecriture, prouve amplement cette proposition. Or, voici un mot de saint Grégoire : « Le signe le plus évident de la réprobation éternelle, c'est l'orgueil; et des élus, l'humilité, *evidentissimum signum reproborum, superbia; at contra humilitas, electorum.* » Mais c'est le péché mortel qui fait les réprouvés;

l'orgueil est donc habituellement un péché mortel.

La raison est conforme à la révélation. Ne pas vouloir se soumettre à Dieu est un péché, puisqu'on méprise ses droits imprescriptibles; mais ne pas le vouloir « délibérément », en toute connaissance de cause, est une révolte volontaire, ajoute à ce péché et le rend mortel. Or, c'est ce que fait l'orgueilleux qui s'admire dans ses talents ou ses vertus; et de même que des péchés véniels peuvent devenir mortels en certains cas, de même quand il s'arrête délibérément et avec complaisance sur ce qui constitue les éléments de son orgueil, le péché qu'il commet alors devient aisément mortel.

3° L'Orgueil est un péché capital. — D'après la définition du mot, est un péché capital celui qui donne naissance à beaucoup de péchés, ainsi que d'une source découle naturellement un cours d'eau qui va devenir ruisseau, rivière, ou fleuve, et portera la fécondité sur ses rives ou causera de grands dommages par ses inondations.

Ainsi de l'orgueil. Saint Grégoire, au livre de ses Morales, en disait : « La racine de tout mal est l'orgueil, dont l'Écriture sainte a révélé : le commencement de tout péché est l'orgueil; et de cette racine empoisonnée naissent et croissent la vaine gloire, l'envie, la colère, la tristesse, l'avarice, la gourmandise, la luxure. »

Les péchés découlent de l'orgueil de deux façons : l'une, parce qu'ils se rapportent par quelque côté à sa fin ; l'autre, parce qu'ils l'imitent dans son mépris de la loi de Dieu.

Ils se rapportent à sa fin, puisque l'orgueil est une estime désordonnée de notre propre excellence, et que, sous l'empire de ce sentiment, nous ne prenons conseil que de nous-mêmes pour commettre le péché où nous croyons trouver notre avantage.

Ils l'imitent dans son mépris de la loi de Dieu, parce que l'orgueil fut absolument le premier péché : celui de Lucifer, au ciel des anges ; celui d'Ève et d'Adam, sur le conseil astucieux de Lucifer, au paradis terrestre. Ils reviennent tous à ceci : Je continue la révolte du démon contre Dieu, je veux me faire à moi-même mon paradis ici-bas, et avec Lucifer je répète, sinon des lèvres du moins par mes actes : Je brise tout joug, je romps tous mes liens, et je m'écrie que je ne servirai pas : *confregisti jugum, dirupisti vincula, et dixisti : Non serviam.* C'est la révélation du prophète Jérémie.

4° L'ORGUEIL EST LE PÉCHÉ PRINCIPAL. — Cette proposition découle de ce que vous venez d'entendre. Mais elle se prouve elle-même par les textes, par la raison, par l'histoire.

Je dis : les *textes*. Que de fois n'avons-nous pas cité déjà cette parole révélée au livre de l'Ecclésiaste : « Le commencement de tout péché est

l'orgueil. » Evidemment, s'il est le commencement de tout péché, il tient toujours la première place, il est donc le principal péché.

Puis ce texte du vieux Tobie : « Ne laisse jamais l'orgueil dominer dans tes pensées ou dans tes paroles, car c'est par lui que tous les maux ont commencé. » Ici encore, s'il veut dominer, c'est qu'il veut tenir la première place, et qu'il se montre le principal péché; si tous les maux ont commencé par lui, c'est qu'il a d'abord été le principal; et si tous les maux ont toujours en lui leur commencement, c'est qu'il est bien réellement le premier mal d'où découlent les maux, le principal péché.

Puis encore cet autre, qui est de David au psaume 18 : *Emundabor a delicto maximo.* Je me purifierai du plus grand des péchés. » Et quel est ce plus grand péché? Saint Augustin nous le dit dans son commentaire : « Le péché le plus grand est le péché d'orgueil, car il est le premier de ceux qui éloignent de Dieu, et le dernier de ceux qui laissent revenir vers lui : *delictum maximum est delictum superbiæ, quia primum recedentibus a Deo, et ultimum redeuntibus ad Deum.* »

Plus encore, disait saint Isidore de Séville, dans un *Traité sur le souverain Bien* : « Comme l'orgueil est l'origine de tous les crimes, il est aussi la ruine de toutes les vertus : *sicut superbia est origo omnium criminum, ita est ruina omnium virtutum.* » C'est clair, et décisif.

La *raison* s'ajoute aux textes. L'éloignement de Dieu est le principe, la cause, et le résultat de tous les péchés. Mais quel est donc le péché qui éloigne le plus de Dieu, a été le premier auteur de la révolte contre Dieu, met l'homme en opposition avec Dieu et avec le prochain? Vous avez nommé l'orgueil, car il a fait tout cela, et le fait toujours; l'orgueil est donc le principal péché.

Et j'ai dit : l'*histoire*. Il me suffit de rappeler que le premier péché, commis le plus anciennement, fut le péché de Lucifer et des mauvais anges, un péché d'orgueil : « Je monterai, je m'assoirai sur les nuées des cieux, je serai semblable au Très-Haut » ; — que le premier péché commis sur la terre, par Ève et Adam, fut un péché d'orgueil : « Vous connaîtrez le bien et le mal, vous ne craindrez pas la mort, et vous serez semblables à Dieu » ; — et que le premier crime commis ensuite, le fratricide de Caïn sur Abel, partit d'abord d'un sentiment d'orgueil : « Pourquoi Dieu n'a-t-il pas pour agréables mes présents, comme ceux de mon frère? » Et l'envie et la jalousie apparurent à la suite, avec la pensée du premier assassinat qui, du sang d'un homme de bien, a rougi la terre.

Quand le déluge est passé, c'est l'orgueil qui fait construire la tour de Babel; quand les nations sont formées, c'est l'orgueil qui arme le bras des conquérants pour agrandir leur territoire aux dépens de voisins pacifiques; et jusque dans l'Eglise,

hélas! c'est l'orgueil qui inspire des hérésiarques, et tourne leur science ou leur talent contre l'Évangile de Jésus-Christ et la société de ses fidèles chrétiens.

Oui, l'orgueil toujours, l'orgueil partout; l'histoire le rencontre dans tous les temps, et souvent nous raconte ses œuvres. Mais ne nous y attardons pas, car nous avons encore à étudier la *gravité* de l'orgueil.

II. — Sa gravité

Il serait presque inutile de parler de la gravité du péché d'orgueil, après avoir dit qu'il est un péché, mortel, capital, et principal; car la conclusion est évidente : la place qu'il tient à la tête des péchés le fait le plus grave de tous.

Voulez-vous cependant entendre quelques textes de la sainte Écriture et des Docteurs de l'Église?

Voici David, dont nous avons déjà cité le 14e verset du psaume 18 : « Je me purifierai du plus grand des péchés. » Saint Augustin nous a dit, répétons-le, que l'orgueil est le premier à nous éloigner de Dieu, le dernier à nous laisser revenir vers Dieu.

Et voici encore David, au psaume 118 : « *Superbi inique agebant usquequaque.* Partout, de

toutes parts, les orgueilleux n'agissent qu'avec iniquité. » N'est-ce pas comme s'il disait que les œuvres de l'orgueil sont toutes iniques, et qu'ainsi il ne peut y avoir de péché plus grave que le péché d'orgueil? Aussi, les commentateurs mettaient en marge de ce texte, en guise de glose : « *Magna vis mali in superbis.* C'est dans les orgueilleux qu'on trouve le mal dans sa plus grande gravité. » N'est-ce pas dire : « Le mal existe, on le sait ; des péchés sont commis, tout homme y tombe un jour ; mais voulez-vous savoir où le péché est le plus grand, où il s'exerce avec le plus d'empire et de force! ne cherchez pas : voyez les orgueilleux! »

Saint Augustin ne s'en étonne pas : « Au ciel, dit-il, l'orgueil fit de l'ange un démon ; sur la terre, dès le premier homme, il fut pour l'humanité la source et la cause de tous les maux. » Et plus loin il explique : « Si l'ange est devenu démon, et si l'homme a perdu la béatitude ici-bas et a connu la mort, c'est que de tous les maux l'orgueil est la source ; et, dans l'humanité, est comme la veine où circule le sang de l'iniquité. » (*In. ps.* 18.)

Saint Isidore fait ici une remarque qui témoigne d'un grand esprit d'observation : « Sachez, dit-il, que de tous les vices, l'orgueil est le père. *Omni vitio deteriorem scito esse superbiam.* » Et pourquoi? « Parce que c'est celui des hommes dans les dignités et les honneurs. *A summis et primis assumitur.* » Première raison, l'orgueil voulant les pre-

mières places, et l'esprit d'ambition faisant tout pour y monter. — Et pourquoi encore? « Parce que souvent il se recommande de bonnes œuvres, et ainsi masque sa culpabilité. *A bonis operibus oritur, et minùs ejus culpa sentitur.* » Oui, se recommande de bonnes œuvres, seconde raison. On dira : « Je ne veux être élevé en dignité que pour faire plus de bien, magistrat pour être doux aux innocents, fonctionnaire pour être juste envers les administrés, l'élu du peuple pour servir mes électeurs, etc... » Ces raisonnements-là sont connus, et jugés à leur valeur.

Mes frères, les Docteurs donnent bien d'autres raisons encore, pour marquer l'excessive gravité du péché d'orgueil. Ainsi, on remarque que l'orgueil détourne directement de Dieu, et s'attaque à Dieu en personne, tandis que les autres péchés n'en détournent qu'indirectement, étant commis d'ordinaire par entraînement, faiblesse, concupiscence, ignorance. Il est donc plus grave, et pourtant serait plus facile à éviter. Pour le commettre, à la différence de tant d'autres, il n'y a ni respect humain qui entraîne, ni scandale qui existe, ni tentation qui nous domine. Il y a même de multiples raisons de l'éviter, car c'est lui surtout qui fait l'œuvre du démon révolté, comme c'est l'humilité qui nous rapproche de Jésus-Christ incarné et pauvre, témoins Bethléem, Nazareth, le Calvaire.

N'insistons plus, et concluons. — Aviez-vous

pensé, mes frères, que des sentiments d'orgueil, des actes faits par orgueil, fussent d'une nature de péché, mortel, capital, principal? Vous étiez-vous dit que sa gravité est au-dessus de celle de tout autre péché, même quand on trouve des excuses pour se dire à soi-même qu'il n'est peut-être pas un si gros péché? Ah! vous comprenez maintenant pourquoi la sainte Écriture l'appelle si bien le commencement, la source, l'origine de tous les maux; et vous vous dites à vous-même qu'il est donc bien vrai qu'il tient la première place parmi tous les péchés.

La conséquence s'impose : éviter tout ce qui l'augmenterait en nous; éviter les actes qu'il nous ferait commettre; et nous surveiller assez pour en détruire en nous les sentiments coupables. Ainsi notre vie sera plus réellement chrétienne; et nous conserverons d'autant mieux en notre âme l'état de grâce, qui nous permet d'aspirer un jour à l'éternelle gloire du ciel. *Amen.*

IV

LE REMÈDE A L'ORGUEIL

VERTU D'HUMILITÉ

Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.
(Jacques, IV, 6.)

Mes Frères,

Nous avons étudié l'orgueil dans sa nature et sa gravité, estime déréglée des qualités ou avantages que l'on a ou que l'on croit avoir; mais nous ne le confondons pas avec l'amour-propre, qui est un certain amour de soi-même, et un sentiment naturel et instinctif de nos droits et de notre valeur.

Tout homme possède un certain nombre de bonnes qualités; et, au moins dans une partie de ses actes, il a le désir légitime et nécessaire de fuir le mal et tout ce qui est mal pour lui, de recher-

cher le bien et tout ce qui peut le porter au bien. C'est ainsi que l'amour-propre nous fait repousser tout ce qui porterait quelque atteinte à notre honneur, et ce n'est jamais impunément qu'on nous blesse.

Sans l'amour-propre, quel intérêt mettrait-on dans ses actions? C'est lui qui excite l'émulation, nous conduit par la main vers l'accomplissement de nos plus difficiles devoirs, et nous est le plus puissant de tous les mobiles, pourvu que nous ne devenions jamais vaniteux, altier, hautain.

Il y a donc une mesure. Avoir l'orgueil bien placé, c'est s'accorder à soi-même une certaine estime : qui donc pourrait s'en plaindre? Quand l'amour-propre est légitime, et la fierté éclairée, on donne à sa vie une dignité qui n'admet pas que l'on touche à ce qui pourrait nous dégrader dans notre propre opinion et dans celle d'autrui : qui donc ne partagerait cet avis?

Il y a, dis-je, une mesure. Aussi à l'orgueil coupable, préoccupation qui rend plein de soi-même, et trop souvent attentif à faire sentir à autrui la supériorité que l'on se donne sur lui, une vraie philosophie a opposé dans l'antiquité un remède : « *Nosce teipsum*, connais-toi toi-même », ramenant ainsi l'homme à reconnaître ses défauts, pour s'apprécier enfin à une plus juste valeur. C'est, du sommet où l'on s'était placé, redescendre à notre vrai niveau, c'est-à-dire à la réalité.

Quand on se connaît bien, on ne se trouve plus autant d'excellence, l'on a moins d'admiration pour ses quelques bonnes qualités, et l'on se soucie un peu plus de l'appréciation des autres. C'est ainsi que la société, tantôt reconnaît dans un homme d'honneur et d'action un noble orgueil, tantôt dans un autre ne trouve qu'un sot orgueil ; et, plus d'une fois, taxe certains hommes d'orgueil ridicule.

Notre entourage ne s'y trompe pas, il faut donc une mesure. Mais l'axiome antique, « Connais-toi toi-même », ne pouvait suffire à l'homme. Il y a, au fond de nous, de tels germes de péchés ou de passions, que les manifestations de notre orgueil sont un contre-sens et un mensonge devant notre conscience. Il faut nous abaisser encore ; et parce que nos défauts et leurs germes nous font ramper dans un terre-à-terre où notre orgueil est anéanti, le remède à l'orgueil a un nom dans la langue chrétienne, du mot « terre », latin *humus* : c'est l'humilité !

L'*humilité*, mes frères, voilà la vertu qui détruit l'orgueil, et nous replace à notre niveau. Elle nous empêche de tirer vanité de nos bonnes qualités ou de nos autres vertus, nous rend présents nos défauts, et, par la comparaison, nous inspire de moindres sentiments de nous-même. Saint Bernard la définit : « *Virtus, quâ quis vilissimâ sui cognitione, sibi ipsi vilescit*, la vertu par laquelle, connaissant tout ce qu'il y a de vil ou de petit en

nous, nous nous amoindrissons nous-même. »

Elle est désespérante peut-être, cette définition, pour notre amour-propre; mais elle est vraie et surtout, à un autre point de vue, très consolante, puisqu'elle montre l'humilité comme une vertu. Or, toute vertu apporte avec elle une idée de force et de grandeur qui en relève considérablement les actes; et l'humilité, opposée au premier de tous les péchés, devient ainsi une des plus héroïques et des plus magnifiques vertus.

Ce sera le sujet de la présente instruction : l'*humilité* et l'*orgueil* considérés ensemble, pour en tirer une résolution vraiment pratique et méritoire.

I. — Une page de l'Évangile

Dans l'évangéliste saint Jean, vers la fin du premier chapitre, on lit que les Juifs envoyèrent de Jérusalem vers Jean-Baptiste des prêtres de la synagogue et des lévites pour lui demander, à cause de ses merveilleux et extraordinaires discours : « Qui êtes-vous? » Et il déclara, sur leurs diverses interrogations, qu'il n'était ni le Christ, ni Élie, ni un des prophètes.

Puis, on lui demande : « Que dites-vous de

vous-même? » Pour quelqu'un infatué de soi, la réponse eût été aisée : « Voyez mes œuvres, mes paroles, l'autorité que j'exerce, la liberté avec laquelle je domine tout et tous, et donne des avis à tous; et reconnaissez ma supériorité. » Mais ce n'est pas là la réponse de Jean, car il dit simplement : « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur, comme a dit le prophète Isaïe. »

Il n'est qu'une voix, *Vox clamantis*, une voix qui crie au peuple et au monde que le Seigneur approche, car les prophéties vont s'accomplir. Et sur nouvelle interrogation, il s'abaisse encore : « Moi, je baptise dans l'eau; mais il y en a un au milieu de vous, que vous ne connaissez pas; c'est lui qui doit venir après moi, qui a été élevé au-dessus de moi, et je ne suis pas même digne de dénouer la courroie de sa chaussure. »

Voyez-vous, mes frères, comme Jean-Baptiste qui est réellement si grand dans l'œuvre messianique se fait tout petit, et exalte au contraire le Messie dont Dieu l'a fait le précurseur! Il n'y a qu'un Messie qui domine le monde et l'histoire; et ce Messie n'eut qu'un seul précurseur voulu de Dieu, décrit dans les prophéties, et qui veut bien ne pas se trouver même digne de nouer ou dénouer la courroie de sa chaussure. En vérité, aucun homme n'a jamais été aussi grand que cet homme, tout le prouve et l'Évangile l'atteste : « *Non surrexit*

major Joanne-Baptista, personne ne fut plus grand que lui », et néanmoins il s'abaisse, s'abaisse encore jusqu'au-dessous de la chaussure du Christ, alors qu'on le prenait pour le Christ lui-même.

Dans cette page, nous avons trois personnages : d'abord, la délégation des Juifs, composée de pharisiens; par orgueil, ils veulent trouver le Messie où il n'est pas. Puis, Jean-Baptiste, qui ne veut même pas passer pour prophète, se refuse à ce qu'on le croie le Messie attendu. Enfin, le vrai Messie indiqué comme déjà vivant, mais inconnu encore. N'est-ce pas que tout ce récit met en action l'orgueil et l'humilité de la manière la plus saisissante! C'est l'orgueil qui paraît chercher le Sauveur, mais ailleurs que là où il est. Il a l'air de se montrer sincère, et il n'est qu'une duperie et un mensonge. C'est l'humilité qui se rabaisse, s'annihile en quelque sorte devant la réalité, mais trouve la vérité.

Ainsi l'humilité rend justice, se fait aimer, et produit la sainteté. L'orgueil, au contraire, se trompe, rend odieux, et fait des réprouvés. Quelle différence sensible!

II. — Que fait l'humilité?

L'humilité, mes frères, est une vertu chrétienne qui nous excite à nous déprécier à nos yeux. Saint Bernard définissait la plus grande humilité : Une vertu par laquelle, connaissant combien on est vil, on s'avilit encore intérieurement soi-même : *Virtus quâ quis vilissimâ sui cognitione, sibi ipsi vilescit.* C'est donc une humilité de jugement et une humilité d'affection : on se juge peu, on s'estime peu sans tomber dans l'abjection qui empêcherait de remplir dignement ses devoirs dans le monde.

Or, avons-nous dit, l'HUMILITÉ SE REND JUSTICE. — Saint Jean-Baptiste prêchait aux bords du Jourdain, les peuples en foule accouraient à lui : on veut le prendre pour le Christ qui est le Messie, ou pour quelqu'un des plus grands prophètes. Oh! comme il s'y refuse! et l'on dirait qu'il a si peu d'opinion de lui, qu'il ne sait même pas comment l'exprimer : il faut que le Saint-Esprit place sur ses lèvres la parole par laquelle le prophète Isaïe l'annonça. C'est comme s'il disait : Moi, de moi-même, je ne suis rien ; je n'ai rien ; je ne mérite rien ; je ne puis rien.

Y a-t-il ici, parmi nous, un chrétien sincèrement humble? Nous ne savons même pas si nous som-

mes humbles; mais, du moins, nous pouvons savoir si nous tenons à peu près ce langage. Qu'avons-nous été, que sommes-nous, et que serons-nous? Au point de vue de la nature, à celui de la grâce, toujours la même réponse : un néant. Ce n'est pas assez; car le néant, n'existant pas, n'a point offensé Dieu; et nous, nous avons le péché. Dieu fait passer du néant à l'être; et nous, par le péché, nous nous précipitons au fond des abîmes éternels. Nous sommes sûrs d'avoir offensé Dieu, mais nous ne sommes pas sûrs de rentrer en grâce avec lui. Non, non! ne nous estimons pas quelque chose, ce serait séduction et folie : *Si quis existimat se aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit*. C'est une parole du plus grand des Apôtres. -- Donc, rendons-nous justice : devant Dieu, nous ne sommes rien, nous valons moins que rien; c'est dur, mais c'est vrai.

Voici maintenant le résultat sur la terre : L'HUMILITÉ SE FAIT CHÉRIR. — En effet, au *Magnificat*, la très sainte Vierge, reine des Saints, nous enseigne : *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles*, Dieu a dépossédé les puissants de leur trône, mais il exalte les humbles. Ah! quand Dieu exalte les humbles, c'est que l'humilité est une éclatante vertu à ses yeux. — Et les hommes? les hommes ont-ils peur de ceux qui sont humbles? jamais. Quand l'humilité fait de grandes œuvres ici-bas, elle s'oublie elle-même pour ne penser qu'aux in-

térêts sacrés du prochain. Elle s'abaisse, renvoyant tout mérite à la Providence qui la soutient de sa grâce, aux hommes qui lui apportent leurs secours. Avec l'homme vraiment humble, on trouve le calme et la paix au milieu des plus vives sollicitudes ; il croit devoir toute estime aux autres, il professe qu'aucune attention ne lui est due; et, tandis que l'orgueilleux se plaint amèrement qu'on ne fasse pas assez pour lui, l'humble se réjouit du mépris du monde.

C'est un proverbe écrit dans l'Ancien Testament voilà trois mille ans bientôt, et toujours vrai : l'humilité précède la gloire, *gloriam præcedit humilitas;* la gloire grandit l'humble d'esprit, *humilem spiritu suscipiet gloria.* Et alors s'accomplit la parole de Jésus-Christ : *Qui se humiliat exaltabitur*, celui qui s'humilie sera exalté. — Ah! mes frères, si nous parcourions les pages de l'histoire des peuples, que de grands noms du passé, à peine maintenant connus! mais si nous jetions un regard sur l'histoire du Christianisme, que d'humbles chrétiens, ignorés de leur vivant, sont célébrés aujourd'hui dans l'univers entier! Dieu fit des miracles par leur intercession, et les siècles reconnaissants leur adressent des prières, et leur ont élevé des autels; leur nom, aux fonts baptismaux, s'ajoute au nom que nous ont légué nos aïeux. L'humilité fait la vraie grandeur.

Elle fait plus, l'HUMILITÉ FAIT DES SAINTS, c'est son

résultat suprême, puisqu'elle élève jusqu'au ciel. — Un proverbe antique dit : *Ubi humilitas, ibi et sapientia*, là où est l'humilité, là aussi est la sagesse. Or, pour un chrétien, quelle est la sagesse fondamentale, si ce n'est de pratiquer toutes les vertus, qui assurent des mérites ici-bas et une gloire dans l'éternité ? Mais la grâce qui surnaturalise les vertus, et les rend méritoires, n'est donnée qu'aux humbles, *humilibus autem dat gratiam*. L'humble se défie de ses propres lumières, confiant dans la parole de Dieu, qui est esprit et vie ; il a la Foi. — Il connaît son impuissance dans les choses du salut, mais sait qu'il pourra tout en Celui qui le fortifie ; il a l'Espérance. — Il ne méritait rien et a tout reçu de Dieu, qu'il aime ; il voit sa propre imperfection et reconnaît de meilleures qualités au prochain, auquel il se dévoue ; il a ainsi la Charité. La Patience lui fait supporter les épreuves de la vie, car la pensée de ses péchés en fait une pénitence. La Prière remplit son cœur et vient souvent sur ses lèvres. La Modestie apparaît dans toutes ses actions Et toutes les vertus règnent si bien dans son âme, que Dieu l'élève à mesure qu'il se méprise, et établit sa sainteté sur le fondement même de son humilité. *Si tu despicis te, Deus elevat te*, dit saint Augustin ; *fundamentum sanctitatis semper humilitas*, ajoute saint Cyprien. La sainteté ! la voilà donc dans l'humilité ici-bas, où elle ne se connaît point ; mais Dieu la récom-

pense au ciel, parce que c'est d'elle que naquirent toutes les vertus qui nous le font conquérir, enseigne saint Chrysostome : *Caput virtutis, omnium virtutum procreatrix humilitas.* Quelle gloire! s'humilier ici-bas, pour régner là-haut avec Dieu!

III. — Que fait l'orgueil?

On a défini l'orgueil : « *Inordinatus appetitus propriæ excellentiæ*, un appétit désordonné de notre propre excellence. » C'est de la gourmandise intellectuelle et terrestre, car elle finira par le tombeau; c'est un vice, puisque l'orgueil se trompe lui-même, rend odieux, et fait des réprouvés. J'espère qu'il doit suffire, sans insister, d'expliquer brièvement ce que sont ces trois fruits amers de l'orgueil.

Il se trompe lui-même. — Avez-vous jamais rencontré un orgueilleux sur votre route? — Hélas! à entendre ceux qui ont conversé avec des hommes infatués d'orgueil, on dirait que l'orgueilleux n'a qu'une pensée, une conclusion dans tout ce qu'il dit et tout ce qu'il fait : « J'ai des talents, de l'esprit, du mérite, de la vertu. » Il a? non, il n'a pas, mais il se donne, ou du moins veut se donner. Illusion

et mensonge, tout cela. Il croit voir en lui quelque bien, n'en disconvenons pas; mais personne n'y aperçoit ce bien. Il se sent le désir de quelques bonnes qualités, mais le public n'en trouve en lui que de mauvaises qui étouffent ou paralysent les bonnes. Admettons en lui quelques avantages : ce n'est pas lui qui se les est donnés, mais c'est lui certainement qui n'en sait pas tirer le meilleur parti pour la gloire de Dieu, auteur de tout don; pour sa sanctification propre, nécessaire à son perfectionnement; pour le bien du prochain, auquel il doit ses services. Le Sage antique lui crie donc, de toute la force de la vérité éternelle : Tu n'es que cendre, tu n'es que poussière, pourquoi t'enorgueillis-tu? *Cinis et terra, quid superbis?*

Il se rend odieux. — Veuillez le dire : qui est-ce qui aime les orgueilleux? Ce ne sont pas les humbles, car il y a trop de distance entre eux. Ce ne sont pas les orgueilleux eux-mêmes, car ils ne les approchent que pour leur trouver des défauts et s'élever au-dessus d'eux : il n'est point d'orgueil si grand qu'un orgueil plus grand ne domine. Aussi Dieu et les hommes haïssent l'orgueil : *Odibilis coram Deo et hominibus, superbia.*

Orgueilleux, qui voulez monter plus haut, et vous croyez toujours digne d'une élévation plus grande pour tromper votre petitesse, — c'est la définition que donne de vous le grand mais humble saint

Isidore : *Superbus dictus est, quia super vult videri quam est*, — pareil à Lucifer, vous voudriez voir Dieu à vos pieds. Mais Dieu est encore plus haut ; il est assis, tranquille et immuable dans sa toute-puissance et son infinie perfection, rien ne l'ébranle : *Deus superbis resistit.* La honte marche avec vous : *Ubi superbia ibi et contumelia,* tandis que la gloire exalte les humbles ; et vous ne tentez de monter plus haut, que pour tomber plus bas : *qui se exaltat humiliabitur*. La terre a porté des hommes cruels, des ambitieux dont l'orgueil ne fut jamais assez assouvi ; rien dans l'Écriture ne laisse croire qu'ils soient tombés dans les abîmes au-dessous de Satan, mais ils peuvent aller jusqu'à lui parce que c'est lui qui les trompe et les enorgueillit afin de les mieux perdre.

En effet, l'ORGUEIL FAIT LES RÉPROUVÉS. — Voilà déjà trois mille ans que le royal Psalmiste avait remarqué que les superbes agissent toujours et en tout avec iniquité : *Superbi inique agebant usquequaque*, comme s'il disait : L'iniquité est leur élément, leur nourriture, leur guide, leur unique conseiller. Prenez une action quelconque de l'orgueilleux, il y a un levain d'iniquité, en sorte que l'orgueilleux est sujet à tous les vices, de même que nous avons vu les hommes humbles aptes à toutes les vertus.

C'est l'orgueil qui résiste à la parole divine, renie

la foi, blasphème la miséricorde éternelle, et pousse à l'impiété pour mieux servir ses désordres. C'est l'orgueil qui enfante la présomption, vous jette dans le danger, appelle en vous l'immodestie et la mondanité. C'est l'orgueil encore, qui vous fait murmurer contre ceux dont les flatteries vous oublient et les sarcasmes vous blessent; et vous ne connaissez plus à leur égard que la colère, la haine ou la vengeance. De l'orgueil est née l'envie qui vous afflige quand on loue vos rivaux, et vos calomnies en sont les fruits amers. De votre orgueil viennent vos jugements téméraires, vos rébellions et vos désobéissances, vos avarices et vos hypocrisies, votre aveuglement et vos désordres; hélas! il faut ajouter vos dissimulations et vos sacrilèges. Ne nous récrions pas, car saint Augustin, le Docteur par exellence, va plus loin : l'orgueilleux est comme un nouveau démon, *quisquis superbit, diabolo participat.* Et il ajoute : Les vices sont dans les mauvaises actions, mais l'orgueil se glisse jusque dans les bonnes actions elles-mêmes, et il faut l'y redouter, *cætera vitia in male factis valent, sed sola superbia in recte factis timenda est.*

Mes frères, rendons gloire à Dieu seul, grand et tout-puissant, qui élève les humbles jusqu'à lui. Soyons humbles, mais sans limite; ne craignons pas de descendre trop bas. Soyons humbles, mais sans mensonge ou tromperie; la fausse humilité est un orgueil déguisé, en abomination devant Dieu.

Soyons humbles, mais avec constance et sans trêve ; laissons-nous confondre avec le commun des hommes, Dieu saura bien nous en distinguer, pour nous en récompenser. L'orgueil est méprisé de la terre, peut-être par un autre orgueil qui ne veut souffrir ni supériorité de talent ni meilleures vertus ou qualités près de soi, et il réprouve au plus profond des abîmes. L'humilité au contraire fait notre bonheur intime ici-bas, et, alliée à la sainteté dont elle est l'une des plus indispensables conditions, devient notre gloire dans l'éternité.

L'éternité? Dieu en descendit dans l'humilité de la crèche, dans l'abjection de la croix, car Bethléem et le Calvaire sont les plus profonds degrés de l'humilité du Messie qui vint nous sauver, et le divin tabernacle est le lieu où il réside. Là il nous enseigne la voie, là il fortifie nos âmes, là il nous donne la vie ; et cette vie, divine déjà ici-bas, nous mène à la vie éternellement glorieuse du ciel.

Amen.

V

AUTRES PLANS SUR L'ORGUEIL ET L'HUMILITÉ

I. — Sur l'orgueil

Omnis qui se exaltat humiliabitur. (Luc, XVIII.)

Il est contraire à la raison et à la foi de s'enorgueillir de ce qui enfle ordinairement l'esprit et le cœur. La vérité est plutôt ceci : *Substantia mea tanquam nihilum ante te*, dit le prophète David. (Ps. 38, 6.)

Quatre considérations :

1. Bassesse de notre origine;
2. Faiblesse de notre esprit;
3. Corruption de notre cœur;
4. Incertitude de notre destinée.

En conséquence : Deux principes également funestes.

L'un, aveuglement par rapport à l'esprit : nous voyons en nous un mérite qui n'y est pas ; erreur qui nous séduit, mais nous perd. L'autre, faiblesse par rapport au cœur : à supposer en nous le fonds de mérite que nous imaginons, le fait de s'en enorgueillir est une vanité qui ne convient qu'aux âmes faibles qui veulent s'en parer et s'en prévaloir.

II. — Sur l'humilité

1° L'Orgueil s'appuie sur des avantages : *a*) chimériques, *b*) étrangers, *c*) funestes.

L'*humilité* : *a*) éloigne de nous les sources de nos agitations et de nos troubles ; *b*) nous fait éviter la plupart des peines que nous nous créons ordinairement ; *c*) nous adoucit les peines inévitables.

2° L'Humilité consiste à : *a*) ne pas avoir pour soi-même une estime déréglée ; *b*) souffrir sans trop nous plaindre la mésestime qu'on a pour nous ; *c*) rapporter à Dieu tout ce que nous faisons de bien.

Pourquoi cela? C'est *a*) le précepte de Jésus-Christ ; *b*) le résultat d'une vraie connaissance de nous-mêmes ; *c*) une intelligence raisonnée de nos propres intérêts.

3° Ne négligeons pas l'humilité. — *a*) C'est une vertu nécessaire, et pas un simple conseil; *b*) une vertu très raisonnable, et pas un acte de timidité ou de faiblesse.

Avec l'humilité, la sainteté devient facile, parce que : *a*) l'humilité est une des meilleures vertus pour résister aux tentations inévitables de la vie ; *b*) aide le mieux à pratiquer les points les plus essentiels de la loi chrétienne ; *c*) est la condition indispensable de toute vertu solide et méritoire.

III. — Sur l'orgueil et l'humilité

1° Nature. — *a*) L'orgueilleux prétend tenir de lui-même ce qu'il a : c'est un profond aveuglement.

L'humble, en reconnaissant que tout lui vient de Dieu, prouve son esprit de discernement, et n'est pas ébloui de ses qualités, en use avec calme, reste mieux dans la volonté de Dieu.

b) L'orgueilleux, croyant que ce qu'il a lui est dû, montre un grand esprit de présomption.

L'humble, croyant aux dons de Dieu, reconnaît qu'il n'y a pas droit, et ne se plaint, ni de ce qu'il perd, ni de ce qui lui manque.

c) L'orgueilleux, se glorifiant de ce qu'il n'a pas, montre son imposture.

L'humble cache les trésors reçus de Dieu : ainsi, ne se donne pas des talents imaginaires, n'exagère pas ceux dont il est doué, se laisse oublier des hommes, fuit les louanges.

a) L'orgueilleux, jaloux de ses qualités, n'en reconnaît jamais autant dans les autres.

L'humble ne se rend pas compte de ses vertus, ne recherche pas l'estime, ne voit pas des rivaux dans ceux qui l'égalent, admire autrui.

2° Effets. — *a*) L'orgueil blesse les *cœurs*, car il reçoit trop facilement les hommages, semble mépriser ceux qui les lui offrent, n'accorde un bienfait qu'avec dédain, veut faire sentir sa supériorité, affecte des prétentions dans les choses les plus simples, fatigue les humbles.

Mais l'humilité gagne les cœurs, car : même au faîte des honneurs, l'accès des humbles est facile, leurs relations sont agréables, reçoivent avec modestie les louanges, sont bons à tous.

b) L'orgueil ternit le *talent*, par son envie trop manifeste de briller, par un étalage d'érudition déplacée, une recherche de langage, une élocution ridicule, un désir trop visible de l'emporter sur autrui.

L'humilité rehausse le talent, car les éloges vont mieux au mérite, l'équité lui donne avec abondance, toute affectation ridicule en est bannie, l'estime empêche la jalousie, les apprécia-

ions sont plus justes, sa gloire est plus pure.

c) L'orgueil diminue l'éclat de la *valeur* et de la *élébrité*, car il vante trop les services rendus, les ouffrances supportées, parle trop souvent de soi, ffecte trop de prétentions.

L'humilité en relève la gloire, car elle est modeste dans sa grandeur, sans ostentation dans ses uccès, simple devant les applaudissements, laisse ux supérieurs et à Dieu l'heure et le mode de la écompense.

3° PRIX DE L'HUMILITÉ. — Dieu est en communiation avec les humbles, car il les inspire mieux ue les savants hautains, il les console dans leurs preuves et leurs revers, — les fortifie dans leur aiblesse et leurs œuvres, — et leur confie de préérence de hautes missions (La sainte Ecriture en des exemples frappants.) — *Péroraison.*

VI

L'AVARICE

SECOND DES PÉCHÉS CAPITAUX

Avaro nihil est scelestius. Nihil est iniquius quam amare pecuniam, hic enim et animam suam venalem habet.
(Eccli., x, 9-10.)

Mes Frères,

Cette parole sacrée est bien sévère ; et cependant, puisque l'Esprit-Saint l'a révélée, elle est d'une incontestable vérité. Ah ! « rien de plus scélérat ou criminel que l'avare ! et rien de plus inique, que d'aimer l'argent ! Et l'avare qui aime si bien l'argent a ainsi une âme vénale ! » J'avoue que c'est bien la condamnation du second des péchés capitaux.

Il est des hommes cependant, je le crois, qui poussent moins loin leur jugement sur l'avarice,

et leur critique des amateurs d'argent. Auraient-ils raison, ceux qui atténuent ainsi la portée du texte biblique? Je sais bien qu'il ne faut jamais pousser les choses à l'extrême, et qu'en fait surtout d'appréciation désobligeante il faut plus que jamais rester dans une juste mesure. Il est si aisé de dire qu'on appelle quelquefois avares des hommes qui sont seulement économes; et de trouver que des hommes simplement généreux devraient aller parfois jusqu'à la prodigalité.

Sans doute on peut se plaindre que les richesses soient du nombre des causes les plus ordinaires des désordres du monde, soit que l'on commette quelquefois des injustices pour les acquérir en plus grande quantité; soit que, les possédant, on en use trop souvent pour se donner des satisfactions qui sont loin d'être chrétiennes.

Sans doute encore, on peut se rappeler que l'Evangile rapporte la parole où Jésus-Christ les appelle des richesses d'« iniquité », soit à cause que c'est une injustice aux hommes de s'attacher si ardemment à des biens visibles, comme si c'était la vraie richesse pour des âmes immortelles; soit à cause qu'il n'est guère de richesses qui n'aient été source, complice, ou conséquence de quelque péché; soit enfin à cause du grand nombre de péchés où les richesses portent souvent les hommes, quand ils les désirent, les acquièrent, ou les possèdent.

Il est donc vrai que le nom d'iniquité leur a été justement donné par le Sauveur, puisque l'iniquité en fait naître souvent le désir, contribue trop souvent à leur acquisition, et non moins souvent en corrompt l'usage. La parole de l'Évangile fait donc suite à celle de l'Ancien Testament : « *Avaro nihil scelestius*, rien de plus criminel que l'avare, rien de plus inique que l'amour désordonné de l'argent ; celui qui en est coupable n'a qu'une âme vénale. »

Une âme vénale, une âme qui se vend ! quelle triste chose ! Et après l'orgueil, premier des péchés capitaux, par lequel on veut se mettre au-dessus de tout et de tous, voici que le second de ces péchés met l'homme au-dessous, et le fait vénal, se vendant à tout, sans justice, sans conscience, sans dignité, pourvu qu'il amasse, amasse encore, amasse toujours, les richesses d'iniquité.

Mes frères, nous avons donc à étudier l'*avarice*, et le sujet se dessine déjà à vos yeux comme nous révélant l'un des vices les plus flétris par les livres sacrés. Nous nous en tiendrons à trois points principaux : 1° l'avarice proprement dite ; 2° ses dangers ; 3° ses remèdes.

I. — Nature de l'avarice

La définition de l'avarice vous est connue : « Attachement désordonné aux biens de la terre, principalement à l'argent. »

Mais l'on compte deux degrés dans l'avarice : l'avarice commune, ou qui paraît honnête; et l'avarice sordide ou excessive, qui est comme une lèpre, et que pour cela on appelle « ladrerie ». Evidemment, cette avarice-ci est réprouvée de tous les bons esprits, même des hommes qui ne veulent pas s'avouer qu'elle constitue peut-être leur vice; mais l'avarice commune, et qui passe pour honnête, bien peu savent la reconnaître en eux. Cependant, disent à la fois théologiens et moralistes, elle est si fréquente, et surtout si préjudiciable aux chrétiens, qu'elle leur fait oublier leur âme, et l'importance suprême des biens spirituels dont les prive ce péché vraiment capital.

Trois actes constituent l'avarice : un appétit des biens temporels, une ténacité exagérée à les garder, un souci désordonné de les augmenter.

L'appétit, au sens ordinaire du mot, est un désir que la nature met en nous pour les aliments nécessaires à l'entretien et à la conservation de

notre vie corporelle. Un retard dans l'heure de nos repas l'aiguise : il faut manger pour vivre, c'est l'adage connu.

Mais, je vous le demande, qu'est-ce que l'appétit des biens temporels du prochain, qu'on veut accaparer, faire siens, et posséder chez soi pour se dire qu'on est enfin à la tête d'une grande fortune? Que l'indigent désire un peu d'aisance, comme l'affamé désire un morceau de pain et quelques aliments qui réparent ses forces; que l'honnête ouvrier, vivant convenablement de son travail, désire quelques nouvelles recettes pour se créer des économies qui lui feront un peu plus d'aisance quand l'âge l'appellera au repos; que le riche même veuille faire produire aux biens qu'il possède un rendement plus avantageux qui augmente ses revenus pour aider à sa famille, favoriser ses diverses catégories d'ouvriers ou d'employés, et jouir honnêtement des fruits de son expérience, de son talent, et de son industrie, — qui donc songerait à s'en plaindre?

Modifiez ces quelques exemples, demandez-vous comment on doit appeler l'affamé mis en possession du pain et des aliments désirés, mais n'en use pas, se contentant de les contempler? l'indigent mis en possession d'un peu plus d'aisance, mais continuant à tendre la main aux passants, pour entasser, sans en user, les pièces de monnaie qu'il a ainsi recueillies? Et nous pourrions allon-

ger la série des exemples et des interrogations.

Or, mes frères, Dieu n'a jamais défendu de désirer des biens, puisqu'il les a créés, les conserve, et les multiplie, les mettant entre les mains des hommes; mais il veut du moins qu'on en use selon qu'ils sont nécessaires à ceux qui les possèdent, et convenables à leur état.

Est-ce ainsi que fait l'avare? Il les a désirés, mais n'en use pas; il les retient, mais n'en profite pas; il vit au milieu d'une société qui lui a permis de les acquérir, et il ne lui laisse le bénéfice ou le fruit de la moindre parcelle. Son appétit est peut-être satisfait, mais il est contraire à l'ordre; ce n'est pas une acquisition, c'est un accaparement de biens communs dont il n'est que le dépositaire et l'administrateur, et qu'il immobilise dans l'inutilité et une coupable improduction. Il ressemble à l'agriculteur qui acquiert le champ du voisin, par de frauduleux compromis, pour le laisser toujours en friche.

A cet appétit désordonné des biens temporels dont il ne veut pas user, l'avare qui les possède ajoute maintenant une ténacité exagérée à les garder. Sur ce simple énoncé, n'objectez pas qu'on a bien le droit de garder ce que l'on possède; car ce n'est pas la question posée ici.

Qu'est-ce, en effet, que la ténacité? C'est un « attachement opiniâtre », donc une adhérence telle, que l'avare ne consent pas, ne veut pas et ne

peut pas consentir à se séparer de quelque partie du bien ainsi possédé, quelque utilité qu'il y ait pour lui, pour son entourage, ou pour le prochain à ce sacrifice. Qu'un indigent véritable, connu pour tel, sollicite l'aumône, il passe en détournant la tête, ou répond qu'il ne peut pas. Qu'on insiste, il hâtera le pas pour échapper à la demande : et s'il ne peut s'éloigner assez tôt, d'un air dédaigneux, avec un grand regret au cœur, il va donner la plus petite monnaie possible, parfois une monnaie dénuée de valeur parce qu'elle n'a plus cours.

Je ne dirai point que cette ténacité apparaît encore dans mille autres circonstances de la vie. A une époque où les œuvres chrétiennes et sociales sont si nécessaires à notre civilisation, que de fois les promoteurs de ces œuvres vont le solliciter et lui en démontrer les avantages, lui inspirer du zèle, tirer argument de sa situation dans la localité,... rien n'y fait. Il examinera, verra ses ressources, vous enverra peut-être son offrande. A la seconde fois il se débarrassera de votre visite importune, en vous remettant quelques maigres pièces de monnaie, de l'air du mécontent qui condamne sa porte.

Vient enfin le souci de les augmenter outre mesure. — Le souci ! je le veux bien, car il faut toujours se préoccuper de réaliser nos projets au mieux de nos intérêts. Mais quel intérêt peut trouver l'avare à entasser trésor sur trésor, pièce d'ar-

gent sur pièce d'argent, puisqu'il n'y touchera pas? Mettez du plomb ou des pierres à la place de l'or, son coffre-fort n'en perdra rien de son inutilité.

Sans doute l'avare vous dit : « Il s'agit du pain de mes vieux jours, des frais de ma maladie et de mes funérailles, de l'établissement plus avantageux de ma famille... » L'avare ne croit pas un mot de ce qu'il vous dit, car il n'a qu'une pensée, principale, unique, celle d'entasser, de thésauriser, accumulant encore, accumulant toujours, pour le plaisir de reposer ses yeux sur un amas de pièces d'or, qui ne serviront jamais à l'amélioration de sa vie quotidienne.

Il n'a pas entendu ou compris cette parole du Sauveur à ses disciples : « Ne vous mettez pas en peine de l'avenir, car il vous apportera ce qu'il vous faudra alors. Cherchez donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice », c'est-à-dire marchez sous l'œil de Dieu dans l'accomplissement de ses préceptes, agissez en toutes choses selon qu'il est juste, dans les limites de la loi de Dieu, « le reste vous viendra à la suite. »

Vous connaissez, mes frères, la parole du jeune enfant élevé dans le Temple de Jérusalem, et que le poète Racine a traduite ainsi dans notre langue :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture
Et sa bonté s'étend sur toute la nature;
Tous les jours je l'invoque, et, d'un soin paternel,
Il me nourrit des dons offerts sur son autel.

Le Sauveur a bien dit aussi, parlant de celui qui thésaurise en vain : « Insensé, cette nuit même on te redemandera ton âme, tu perdras la vie ! » La question n'est pas indiscrète : l'avare n'en profite pas, meurt, et ses héritiers en feront un tout autre usage.

II. — Les dangers

Nous en avons dit plus qu'il ne faut sans doute, mes frères, pour que vous soupçonniez déjà les dangers de l'avarice, et en ayez conclu qu'elle est à fuir en tout et pour tout. Les raisons qu'on en donne sont vraiment dignes d'attention.

C'est l'idole, cet or inutilement entassé, compté, examiné, qui occupe sans cesse ; et l'avarice constitue le culte qu'on lui rend, si j'en crois ce grand penseur et remueur d'idées qui s'appelait saint Paul : *Avaritia est idolorum servitus*, écrivait-il aux Ephésiens.

Anciennement, pendant que Moïse était au sommet de la montagne à converser avec Dieu, les Israélites se firent un « veau d'or », et ils dansaient autour ; c'était là leur dieu. Leur dieu ! Ils avaient emprunté aux Égyptiens, et avaient emporté sans remords tout l'argent possible, bijoux et pierreries, qu'ils fondent maintenant pour en faire ce

veau d'or qu'ils adorent. Moïse, outré, indigné, pris d'un zèle bien légitime pour l'honneur du vrai Dieu qui les a arrachés à la servitude et les conduit vers la Terre promise, Moïse ordonne de fondre ce veau à son tour, le réduit en fine poussière, et le mêle à leur boisson. Par là où ils ont péché, par là ils vont être tourmentés.

Il ne m'appartient pas de rechercher si leurs descendants, après trente-cinq siècles, continuent à s'approprier l'or et l'argent des nations au milieu desquelles ils vivent; mais nous constatons bien, n'est-ce pas? que des avares de toute race servent toujours leur idole. Le veau d'or n'est plus au désert, mais au milieu de notre civilisation. Idole plus que jamais, il réside dans un tabernacle, le coffre-fort; et, après certains inventaires qui ont écrit une page sanglante dans notre histoire, on craint qu'un impôt sur les revenus cache un autre inventaire, celui des biens autrement importants et capitalisés de ce dieu-là. Ainsi, au passif des Congrégations, qui n'ont pu fournir le célèbre milliard, la « Confrérie des avares » apportera l'appoint de ses espèces sonnantes et trébuchantes qui en feront enfin une réalité. Mais je ne me demande pas qui dressera ces nouveaux comptes, et en liquidera l'avoir.

Ah! riches avares, quand des biens qui servaient aux pauvres, au peuple, et à l'acquit des dernières volontés des morts, sont « nationalisés », selon l'ex-

pression des grands ancêtres de 89, vous avez détenu des biens qui ne servent à personne et dont la moindre parcelle, sous forme d'aumône à l'indigent, ou d'adhésion à une œuvre chrétienne et sociale, eût acquis tant de valeur aux yeux de Dieu et de la Religion; comment ne subirez-vous pas le même sort, soumis à une loi identique, toujours sans doute au nom des ouvriers et du peuple, mais dont les seuls meneurs continueront à tirer profit!

Entendez, mes frères, l'Évangile de saint Luc, qui parle au nom de Dieu. L'avare, en ce monde, n'a que des soucis à côté des sommes d'argent qu'il entasse. Il connaît la malédiction divine : « *Avaro nihil scelestius*, rien de plus criminel que l'avare », mais cette parole tombe sur les ronces et les épines de son cœur; et ses soucis et ses prétendus plaisirs l'étouffent : il n'en tire aucun fruit. C'est au chapitre VIII.

Entendez le même Évangile, cette fois au chapitre XVI. C'est le riche avare, qui refuse au mendiant Lazare les miettes tombées de sa table. En vain les chiens du riche, plus humains ici que leur maître, vont lécher les plaies de ce pauvre, et le consoler de leurs caresses; cette satisfaction morale n'apaisait pas sa faim, et il mourut; mais les anges portèrent son âme au ciel. Or, il arriva que le riche mourut aussi. L'avait-il seulement prévu? et les démons emportèrent son âme en enfer. — Vous connaissez le reste, sans que j'y insiste.



Feuilletez encore les pages sacrées. Job dit que le riche, à sa mort, n'emporte rien de ses richesses au tombeau; et nous savons bien, nous, qu'il ne lui reste que quatre planches et six pieds de terre, comme au dernier des indigents. — Le livre des Proverbes prononce que le riche avare se croit sage; mais le pauvre est plus intelligent que lui et se guide par de meilleurs conseils. — Jérémie, le prophète de la douleur, constate que le jour allait venir où le riche avare ne pourrait plus se glorifier de ses richesses; les plus cruels des maux, et la mort, à la suite, les lui arracheraient.

Mais voulez-vous passer à l'Évangile? En saint Mathieu, saint Marc, saint Luc, vous entendez Jésus-Christ affirmer qu'un chameau passera toujours moins difficilement par le trou d'une aiguille qu'un riche avare par la porte du ciel. Ailleurs, que l'avare qui thésaurise est bien pauvre devant Dieu. Ailleurs encore, que Dieu remplit de ses bienfaits l'indigent, mais renvoie à vide l'avare. Et plus loin, hélas! c'est la malédiction : « Je vous le dis : Malheur aux riches avares. » Décidément, aux yeux de Dieu, le riche avare est fort mal noté. Cela vous plairait-il d'être ainsi traité par Dieu?

On dit aussi, mes frères, que l'avarice dessèche le cœur. J'ai dit que le mendiant Lazare ne pouvait même avoir les miettes qui tombaient de la table du riche avare. Il ne les recueillait pas, ce riche, il n'en tirait donc aucun profit et ses domes-

tiques pas davantage. Quel cœur sec, et quelle ignominie ! Voici le pauvre affamé, et il lui refuse, et il jette à la cour ou au fumier, avec les détritus inutiles ou nuisibles, des miettes qui, à ce mendiant, étaient nécessaires, et lui eussent inspiré auprès de Dieu de ferventes prières pour un tel bienfaiteur. Hélas! l'avarice du riche les changera en autant de causes de malédictions. Le cœur desséché, le sans-cœur, vous savez ce qu'en pense le monde; et, dans ces questions-là, le jugement du monde ne se trompe jamais.

L'avarice est un lien qui enchaîne à la terre et à ses biens périssables l'âme de sa victime. Quel terre-à-terre ! Je veux bien que l'or ait de la valeur quand on le met dans le commerce, pour l'échanger contre du pain, des vêtements, ou des marchandises. Mais l'échanger contre son âme et ses facultés surnaturelles, il n'est plus qu'un obstacle qui la retient et la matérialise : comment s'élèverait-elle vers les pensées de Dieu pour le remercier de ses bienfaits, et mettre à profit ses grâces ! Comment ne serait-il pas assimilé aux trente deniers de Judas, cause première qu'il se pendit, tant le démon retrouve toujours son compte dans notre attachement tenace à l'argent !

Le trésor de l'avare, qui le considère et n'en use pas, c'est comme le fleuve aux eaux limpides dans lequel était plongé le Tantale de la mythologie païenne, dévoré d'une soif ardente; il approchait

toujours ses lèvres, et l'eau le fuyait; ainsi l'avait décrété le Dieu suprême. C'est comme le tonneau des Danaïdes, sans couvercle et sans fond; en vain toutes ensemble y versaient leurs cinquante cruches d'eau; c'était à recommencer toujours. Ah! coffre-fort qui s'agrandit toujours, et jamais ne se comble, comme la terre sablonneuse et au fond insondé qu'on arrose sans cesse et dont aucune trace ne reste, le trésor et le cœur de l'avare demeurent inassouvis; comme une forêt de sapins où la moindre étincelle allume un violent incendie qui s'étend de tous côtés, et ne s'arrête jamais, disant : « Laissons quelques arbres, car il suffit maintenant. » Ainsi le cœur désire encore; ainsi son amoncellement d'or lui dit : « Apporte, apporte encore. » C'est la tour de Babel restée inachevée; c'est le vaste océan des mers recevant de tous côtés cours d'eau, rivières et fleuves, et jamais ne surabondant, et ne disant jamais : C'est assez!

Mes frères, n'est ce pas l'amour de l'argent qui fit le traître Judas? Et que de Judas ont connus à leur tour des familles jalousées, des sociétés qui contenaient quelques mécontents, des peuples dont les plans de défense étaient livrés à leurs ennemis! C'est l'histoire de tous les temps. Le roi de Macédoine, Philippe II, père d'Alexandre le Grand, au quatrième siècle avant l'ère chrétienne, était un habile stratégiste. « Aucune place forte n'est imprenable, disait-il, pourvu qu'un mulet

chargé d'or puisse y rentrer. » N'est-ce pas, hélas! l'argument décisif pour certaines sortes de capitulations!

Et voilà l'amour de l'argent, le vice de l'avare. Les hommes de conscience disent : « Un tel argent sent mauvais. » Vous avez compris qu'il fait davantage, car Dieu a dit : « Rien de plus criminel, *avaro nihil scelestius.* » Cela doit nous suffire.

Mais à côté du mal, la religion place le remède; étudions-le un instant.

III. — Ses remèdes

L'avarice est une maladie si profonde au cœur de l'avare, et si préjudiciable à son âme, comme à société qui l'entoure, que nous ne saurions trop connaître les moyens de l'atténuer, l'enrayer, et la guérir.

Or, un adage connu, dû aux sages de l'antiquité, s'exprime ainsi : « *Contraria contrariis curantur.* On guérit les contraires par les contraires. » C'est-à-dire qu'on guérit un vice par la vertu directement opposée. De là, le premier remède, et absolument radical, de l'avarice, qui est l'aumône.

L'avare a un attachement opiniâtre à l'argent : par l'aumône, il en détache une parcelle, qui passe aux mains du prochain. Faites-lui exercer fréquemment cette vertu, — permettez-moi le mot : prendre souvent ce remède, d'abord par petite dose pour s'y habituer, — le détachement sera pénible, mais il se fera. La vue d'un indigent vraiment miséreux peut lui inspirer de la commisération, émouvoir bientôt son cœur, et l'exciter à l'aumône. La connaissance d'une œuvre de réelle importance le touchera encore; quelques bonnes paroles de son entourage, l'exemple d'un ami qui lui est cher, la liste des adhérents moins fortunés que lui, achèveront de le décider.

Les premières fois, il donne à regret; mais la répétition des mêmes faits en ôte l'amertume, et bientôt il y trouvera la douceur que Dieu promet à ceux qui donnent : « *Hilarem datorem diligit Deus.* »

Au reste, que de considérations permettent à l'avare de reconnaître l'inutilité et l'odieux de son vice !

D'abord, à quoi sert l'argent qu'il entasse ainsi, puisqu'il n'en use jamais? Il n'est pas plus riche, pratiquement, que l'indigent qui n'en a point. La peine qu'il s'est donnée est donc en pure perte; et s'il l'a obtenu par des moyens illicites, n'est-ce pas double faute?

Puis, quel est le plaisir de ces yeux, médusés par

des pièces de monnaie inertes et improductives, comme un arbre stérile et desséché qui ne portera jamais plus de fruit! Quel est le plaisir de ces mains qui les palpent pour s'assurer de leur réalité, qui les comptent pour constater qu'aucune ne manque!

Je comprends des yeux fixés sur certains tableaux ou statues qui parlent à l'imagination ou aux sens, fussent-ils l'œuvre d'un homme de talent médiocre, ils répondent à des réalités vécues; des mains qui se refusent au travail, on évite de la peine; ou brisent des objets de quelque valeur dans un accès de colère, le calme revient ensuite; ou portent aux lèvres la coupe du liquide qui va donner l'ivresse, le cœur et les sens y trouveront également leur compte. Ces passions, malgré ce qu'elles ont de coupable et de dégradant en certains cas, n'en apportent pas moins avec elles, au seul point de vue purement humain, quelques avantages passagers, mais appréciables.

Mais cet argent et cet or, que disent-ils aux yeux de l'avare? J'y vois bien une figure, mais qui ne dit rien à mon imagination, car elle n'est pas une « semeuse » de plaisirs pour l'esprit ou les sens. J'y trouve des chiffres, mais qui ne représentent aucun axiome, même en morale humanitaire. Ces pièces ont une couleur, mais qui n'a rien des tableaux de maître. Je touche ou je palpe un métal, mais qui reste froid et insensible. Et sa valeur

numérique n'est réelle que dans les opérations financières ou commerciales, qui seules en font l'utilité en le mettant dans la circulation.

Alors, que conclure? A l'inutilité absolue de cet amas improductif, resté à l'état de pure fiction et comme de rêve, car l'avare se prive de tout, vivant à peine, pour mourir à côté de son trésor, qui d'ailleurs ne va diminuer ni la fièvre de son agonie, ni les ténèbres de son cercueil.

Son cercueil! Des héritiers sortiront du coffre-fort cet or et cet argent, tandis que la pourriture et les vers, dans la tombe, s'attacheront aux mains et aux yeux de l'avare jusqu'à les transformer en cendre et poussière. — Son cercueil! Aucune de ces pièces d'or et d'argent ne s'y enfermera avec lui; et son imagination éteinte, et ses sens disparus, n'en auront plus même le souvenir.

Qu'était-ce que la mort? la cessation de la vie corporelle; mais l'âme demeure. Or, les yeux de l'âme sont destinés à une autre vue dans l'au-delà du tombeau; et ses facultés, à de tout autres jouissances. L'Évangile ordonne aux disciples de Jésus-Christ : « Thésaurisez, il le faut, mais des trésors au ciel, *thesaurizate vobis thesauros in cœlo.* » Et comment cela? par les bonnes œuvres de la terre, qui seules acquièrent des mérites qui vous y suivront : *Opera eorum sequuntur illos.*

Avez-vous des richesses! dit le Sauveur : Vivez sans vous y attacher, soyez pauvres en esprit; c'est

la première béatitude, et le royaume des cieux sera votre partage : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.*

Mes frères, le saint roi David avait commis beaucoup de péchés. Il fut orgueilleux, ordonnant un jour sans motif le recensement de son peuple; il fut luxurieux et homicide, prenant l'épouse d'un de ses officiers, et envoyant celui-ci à un poste où il devait infailliblement trouver la mort dans une bataille; mais il ne connut pas l'avarice. Entendons-le, dans le plus beau et le plus long de ses psaumes, le psaume 118, exprimer à Dieu cette sublime pensée : *Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti.* Mon bien à moi, ô mon Dieu, c'est la loi qui me vient de votre révélation, et l'accomplissement de vos préceptes, bien au-dessus des millions d'or et d'argent, *bonum mihi... super millia.* Oui, entendons-le, car voilà trois mille ans que cette parole reste vraie, expression de la volonté de Dieu et de la réalité morale et religieuse, au point de vue individuel comme au point de vue social pour tout homme de sens et de foi.

Notre bien, c'est la parole de Dieu, et non pas l'or et l'argent; notre bien, c'est la soumission aux préceptes révélés de Dieu, et non pas l'attachement à ce métal sorti de la terre; notre bien, c'est l'usage qu'en font pour des œuvres raisonnables, bonnes, méritoires, ceux qui en possèdent, et non

pas son amoncellement dans des caisses où il reste stérile, car ce sont nos œuvres qui nous suivent par delà le tombeau.

Dieu l'a dit, et nous l'avons répété au commencement de ce discours : « Rien de plus criminel que l'avare, *avaro nihil scelestius.* » Dieu l'a dit : le mendiant Lazare fut porté au ciel, le riche avare qui lui refusait les miettes tombées de sa table fut enseveli en enfer. Et vous venez d'entendre la sainte Écriture nous assurer qu'au-dessus des millions d'or et d'argent il faut placer la loi de Dieu ; et que par-dessus toutes les richesses, la première de toutes les béatitudes réside dans la pauvreté, au moins en esprit, pour aspirer au ciel. C'est une grande doctrine. Puissiez-vous la comprendre et la pratiquer ! Elle fera la paix dans votre âme ici-bas, et votre gloire éternelle au bienheureux séjour des anges et des saints. *Amen.*

VII

L'AVARICE : AMOUR DES RICHESSES

SON MAL, SES LIMITES

Divitiæ, si affluant, nolite cor apponere. (Psaume 61.)

Mes Frères,

La grande question de l'avarice, second des péchés capitaux, est passée sous vos yeux dans notre précédente instruction, et vous en avez compris la grave importance. Faut-il cependant condamner sans réserve les richesses que Dieu a faites, dont les bons chrétiens usent avec modération dans leurs familles, et qui servent si bien les hommes dans l'état de notre société?

Non! évidemment. L'avarice est un péché maudit de Dieu, nous l'avons dit, car elle est un accaparement sans profit personnel ou social; mais le bon usage des richesses est une loi de la nature et

le principe de réels mérites : nous le comprenons et nous le pratiquons sous l'œil de Dieu, pour le prochain et pour la religion.

Il y a donc, mes frères, un amour des richesses, qui est un mal : nous allons nous en rendre compte; et des limites à garder dans l'amour des richesses pour qu'elles soient un : bien nous le comprendrons aussi.

C'est tout le sujet de notre entretien, et je le crois plein d'intérêt.

I. — Le mal de l'amour des richesses

On a dit, et nous avons expliqué, que la convoitise des biens de ce monde est, de toutes les passions, celle qui dégrade le plus l'homme. Il ne s'agit donc pas ici des riches qui ont acquis de grands biens par un moyen loyal, des œuvres ou des opérations légitimes; mais des autres. Ces autres, mes frères, ne sont peut-être pas au milieu de vous; mais, pour ne vous être pas personnels, les enseignements qui les regardent ne vous en seront pas moins salutaires. Il y a toujours intérêt à connaître la gravité d'un danger ou les inconvénients d'un vice, sans qu'il ait été besoin de s'y exposer soi-même.

Je dis donc, avec de profonds moralistes chrétiens, que les prospérités de la terre sont un danger, et que l'amour des richesses étouffe en nous des sentiments nécessaires. C'est vraiment grave : un vrai danger à courir, et des sentiments à perdre; nous allons nous en rendre compte.

1° Le Danger a courir. — En soi, évidemment, l'acquisition des richesses et la prospérité où l'on vit ne constituent pas une culpabilité pour la conscience de l'homme; mais elles y exposent et la préparent.

Or, un premier fait se présente : elles plaisent et on les aime; c'est un *danger d'attachement*. — Pourquoi? Parce que la morale de la religion porte sur le détachement des biens du monde, et que la prospérité au contraire dispose aux impressions des objets sensibles, fait donner plus de soins aux intérêts de cette vie, amène peu à peu à un amour excessif des douceurs et des satisfactions qu'on y trouve. C'est donc un refroidissement de la piété, et, sur le lit de l'agonisant, il n'y a guère plus que des gémissements, des regrets, et des alarmes : on craint de quitter la terre, on a omis de se préparer à aller à Dieu.

Un deuxième fait : l'acquisition des richesses et la prospérité qu'elles donnent fixent les désirs et font perdre de vue les grands intérêts spirituels; c'est un *danger d'aveuglement*. Pourquoi? Parce

que les riches les plus chrétiens, ne perdraient-ils pas de vue les vérités les plus salutaires de la religion, arrivent insensiblement à en méconnaître les préceptes avec les moyens de les accomplir. L'exemple de tous les saints nous en est témoin : ce n'est pas dans la prospérité qu'ils ont pratiqué la vigilance, la prière, la mortification, l'humilité. — On ne se connaît pas de vice sérieux : est-ce une raison pour s'aveugler sur son état, et se croire de grandes vertus? Mais on a pourtant des vertus, se dit-on. Je l'admets sans doute, parce que certainement il y a des vertus que l'on pratique, les circonstances les imposent; souvent des vertus qui coûtent peu, leur facilité les fait accepter. Après cela, que Dieu doit juger, comment ne pas craindre cet aveuglement!

Troisième fait : la prospérité et les biens temporels flattent toujours les passions, et souvent les favorisent; c'est un *danger de dérèglement*. Je veux bien que l'on ne commet aucun délit ou crime puni par la justice humaine, mais tous les actes sont-ils à l'abri de la justice divine? Or, ici, avouez que la prospérité invite à des passe-droits, des licences, que l'indigent ne pourrait se permettre : le pauvre a toujours tort, quant au riche qui met un peu d'audace dans sa conduite, on n'ose rien dire. Ainsi les situations prospères permettent de se placer en dehors de certaines réserves. De là, des écueils qui amènent des égarements protégés

par le succès, approuvés par la flatterie, dissimulés par l'intérêt. Il y a donc un dérèglement, qu'on veut excuser par l'occasion, le rang, ou l'usage, mais n'en devient pas moins réel, et par conséquent pernicieux.

Enfin, quatrième fait : la difficulté des bonnes dispositions et de la conversion du cœur; c'est le *danger d'endurcissement.* Plus longtemps et plus abondamment on a joui des prospérités terrestres, plus évidemment l'on s'y est attaché; donc, plus on craint d'en être privé. On en est devenu l'esclave. Aussi, dans la sainte Ecriture, trouvons-nous souvent l'exemple salutaire de deux situations opposées : vont surtout au ciel ceux qui ont vécu ici-bas dans la tribulation; de là, ce détachement de tout bien, et cet amour des sacrifices, qui furent la gloire des anciens anachorètes et des moines de tous les temps. Descendent surtout avec les damnés, ceux qui furent plongés dans les délices de la vie et ne se refusèrent rien des plaisirs qu'ils y pouvaient trouver. Ne vous étonnez donc pas de ces revers de fortune et de ces grandes épreuves qui arrivent parfois à des familles qui ont quelque vertu : Dieu est miséricordieux, et les afflictions sont la voie qui ramènent à l'humilité, à la pénitence et au salut.

Mes Frères, voilà de graves considérations; elles sont vraiment bonnes à méditer. Mais j'ai dit aussi qu'à côté de ce quadruple danger « d'attachement,

d'aveuglement, de dérèglement, et d'endurcissement », l'amour des richesses étouffe souvent au cœur des sentiments nécessaires. Je m'en tiens à ces trois : sentiments de l'humanité, de l'éternité, de la divinité. Qu'est-ce à dire?

2° SENTIMENTS DE L'HUMANITÉ. — Tout a été fait par Dieu dans le monde, et nous naissons tous également dénués de tout; les père et mère pourvoient aux premiers besoins de la vie, jusqu'à l'âge adulte. Or, saint Augustin a remarqué, et vous l'avez sans doute observé de même : les animaux, domestiqués ou non, se contentent de leur nécessaire, et ne se disputent la nourriture que dans la mesure de leur faim; leur avidité même ne va pas au delà de leur suffisance; tandis qu'en l'homme, le péché a troublé cette loi, jusqu'à lui donner des appétits déraisonnables, comme ceux de l'avarice : *Ipsæ belluæ habent modum, inexplebilis sola avaritia divitum.* C'est cette avidité qui, en produisant l'opulence d'un côté, a fait la pauvreté de l'autre : *Causa inopiæ avaritia*, disait saint Ambroise. Alors, j'indique deux sentiments spéciaux que l'homme vient à perdre : la justice, la piété.

Pourquoi la *justice?* Il faut que chacun ici-bas ait son bien, puisque l'homme vit dans une certaine situation. Mais quiconque veut s'enrichir à tout prix va attirer dans ses mains ce qui est dans les mains des autres, accumulera chez lui ce qu'il

aura enlevé à autrui, augmentera l'inégalité dans la société, y fera ainsi un vide qui n'y était pas. Sa fortune ne lui vient évidemment qu'en diminuant celle des autres; et saint Basile lui pose alors cette question : « Quand vous privez tant d'hommes de leur bien, pensez-vous n'avoir lésé personne? *Tot homines bono privans, neminem te lædere putas?* » Ainsi ces trois grands docteurs, Augustin, Ambroise, Basile, il y a quinze siècles, prévoyaient le moderne socialisme, et s'inquiétaient de l'amoncellement de capitaux qui constituaient du superflu à certains hommes, pris sur le nécessaire de beaucoup d'autres.

Pourquoi ai-je dit aussi la *pitié?* Souvenons-nous encore du mauvais riche dont l'Evangile raconte qu'il était vêtu de pourpre et de lin, nourrissait des chiens qui ne servaient qu'à son plaisir, et refusait au pauvre les miettes tombées de sa table. A son exemple, combien de ses pareils refusent une aumône au mendiant, roulent dans leur esprit des projets de nouveaux gains, des desseins d'ameublements, des plans de maisons ou de jardins, des acquisitions de terres, des achats de valeurs nouvelles bien cotées en Bourse : autant de moyens de faire de nouveaux pauvres, puisque le gagnant ne s'enrichit qu'au détriment du perdant.

Ah! l'humanité! L'opulence veut monter encore, et ne connaît que ses désirs et ses projets. On la voit refuser un secours à un père, une mère, des

frères, des parents, des amis : ils sont devenus indifférents; on la voit mieux encore repousser dédaigneusement la veuve, l'orphelin, qui implorent, malades ou affamés; ils sont des inconnus.

3° SENTIMENTS DE L'ÉTERNITÉ. — Au point de vue de son avenir éternel, les sentiments de l'homme se réduisent à ces deux principaux : le désir des biens éternels du ciel, la crainte des maux éternels des damnés.

Or, saint Paul ordonnait aux pasteurs de ses chrétientés de faire aux riches de ce monde un commandement exprès, qui était de ne pas attacher leur espérance aux biens périssables, et de se constituer un trésor de mérites qui fût pour eux le fondement d'un édifice éternel : *Divitibus præcipe, thesaurizare sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant vitam æternam.*

Comment, du reste, le riche avare penserait-il à l'au-delà du tombeau, quand Jésus-Christ nous fait remarquer que là où est votre trésor là aussi est votre cœur : *Ubi thesaurus tuus, ibi et cor tuum.* Or, l'or et l'argent de cette caisse, de ce coffre-fort, de ces nombreuses valeurs en banque, de ces jeux de bourse, sont évidemment des choses de ce bas monde; donc aussi les désirs, les pensées, toutes les aspirations. Par suite, il marche vers la mort sans se soucier du bonheur ou du malheur éternel qui serait cependant le seul souci indis-

pensable; et il a perdu le sentiment de l'éternité.

Ce corps descendra au tombeau, privé de tout ce qu'il lui donnait ici-bas; mais son âme, où ira-t-elle? En un instant, quelques versets de l'Évangile suffiront à la condamner : « Malheur à vous qui avez vos consolations dans le monde : *Væ qui habetis consolationem!* — A vous qui faites grande chère : *Qui saturati estis!* — A vous qui vivez dans la joie : *Qui ridetis!* — A vous qui demandez vos honneurs et vos louanges aux hommes : *Quum benedixerint vobis homines!* » — Dans cette vie, les avares ont été les vrais continuateurs des Pharisiens auxquels s'adressait Jésus-Christ, et qui se moquaient de lui, c'est le mot de l'Évangile : *Audiebant hæc Pharisæi, qui erant avari, et deridebant illum.* Mes frères, les railleries, les mépris, l'oubli, n'ôtent rien à la parole de Dieu, et à la justice de ses jugements; bon gré, mal gré, il faudra y arriver.

L'agonie arrive, ou quelque accident mortel, la dernière heure sonne; et l'on part, malgré soi, pour l'autre monde. On laisse une fortune, on a établi sa famille, écrit et signé un testament. C'est une bonne affaire dont parents et amis sauront louer la sagesse. Mais reconnaissons-le, ce sont des œuvres temporelles. Or, où sont les œuvres spirituelles, les mérites acquis, les aumônes, la répression des injustices, le respect des droits du prochain, et, disons le mot, les restitutions obli-

gées? On l'a oublié, et c'était le principal. Ne croyez-vous pas que le jugement de Dieu en demandera compte!

Il faut, en effet, compter avec Dieu; c'est le troisième sentiment que l'avarice ôte à l'homme comblé des biens de ce monde.

Que voit l'avare le plus ordinairement? Les pauvres sont opprimés; les justes, dépouillés; la fortune et les honneurs attachés trop souvent à la violence, à l'injustice, à l'audace dans le mal; l'or et l'argent régner sur tout, vaincre tout, emporter tout, faire taire la justice, modifier des lois, livrer le monde au plus fort, et respecter les plus coupables contre la religion et contre la société elle-même. Au total : des désordres et une impunité qui lui font oublier Dieu et sa providence.

Mais cette œuvre pernicieuse, née du bien mal acquis, ou des richesses injustement entassées, d'où vient-elle? Du manque de foi, de l'esprit de perdition : *Erraverunt a fide, mergunt in interitum*, écrivait saint Paul à son disciple Timothée, pour qu'il en instruisît les chrétiens. La parabole évangélique du mauvais riche avait déjà donné la réponse : « Sur la terre, le riche avare a reçu sa récompense, le pauvre l'obtient au ciel. » Ainsi se trompent profondément ceux qui oublient de voir en tout cela l'attention de Dieu. Il l'a vu, et il a jugé : Lazare, qui n'avait pas eu les miettes tombées de la table du riche, et était mort de faim,

tout vertueux qu'il était, obtint l'éternelle béatitude; le riche avare, au contraire, fut enseveli dans l'enfer : *Mortuus est et dives, et sepultus est in infernum.* Il n'y avait pas pensé; mais cette justice de Dieu y pensa pour lui, et son arrêt fut irréformable.

Un célèbre Romain, l'un des sages du paganisme, avait déjà dit : « L'avarice enseigne l'orgueil, la cruauté, et le mépris de Dieu, *avaritia superbiam, crudelitatem, negligere deos edocuit.* » Et les moralistes en donnent deux faits d'expérience : l'un, en détruisant dans l'esprit tout ce que la religion enseigne sur Dieu et sa justice; l'autre, en fortifiant dans l'esprit tout ce que l'impiété peut suggérer contre Dieu.

Or, mes frères, de l'enseignement de la religion sur l'action de Dieu, l'avarice retranche tout : oubli de « Notre Père », en refusant l'aumône au prochain notre frère; oubli du précepte du décalogue : « Biens d'autrui ne prendras ni retiendras », en attirant à soi tout ce qu'il peut de ce qui est au prochain; oubli de la plupart de ses devoirs de chrétien, en omettant la prière de chaque jour, la sanctification du dimanche, le devoir pascal.

Étudiez ses mœurs : quelle conscience fut plus chargée que la sienne! Interrogez-le sur sa doctrine en fait de religion : avec l'impie il s'écrie qu'il est libre-penseur ou athée, de peur qu'en reconnaissant un Dieu juste et vengeur des crimes, il ne doive avouer que ce Dieu doit le damner.

Ainsi il arrive à l'heure dernière : ou bien un de ces accidents imprévus, une de ces attaques dues à la bonne chère et à l'abus des jouissances va le terrasser; ou bien, traîné à la mort par de continuelles douleurs, qui lui versent à longs traits l'amertume de l'inévitable séparation, il appellera le médecin et le notaire, pèsera leur avis, et oubliera le ministre des miséricordes de Dieu, ou fera dire qu'il a du temps encore. Et encore quelques heures, et ce sera l'abîme, sans retour et sans fin. Mes frères, la pensée en est douloureuse, mais la révélation de Dieu dans la sainte Écriture n'en retranche rien; c'est le sort que le crime de l'avare lui mérite : *avaro nihil scelestius*, nous l'avons déjà dit.

Cependant, il est un amour des richesses qui est permis; et la vérité veut que je vous donne aussi cet enseignement sous peine de vous avoir livré une doctrine incomplète. Ici, ce sera évidemment votre cas, je l'espère. Au moins est-il que je resterai dans la saine théologie; et il m'aura suffi.

II. — Limites dans l'amour des richesses

Il est un principe évident : Dieu a créé, conserve, et multiplie toutes les espèces de biens que

les hommes peuvent amasser et posséder, et qui sont désignés par le nom de richesses. On peut donc les désirer, par suite les acquérir, et conséquemment en user. Mais ne les acquérir que pour en augmenter l'importance, sans se conformer à la volonté divine qui les a créés pour l'utilité de l'homme, serait évidemment une grande faute, nous l'avons assez dit. Aussi, au désir, à l'acquisition, et à l'usage, y a-t-il une limite; et trois conditions viennent s'imposer d'elle-mêmes : une intention pure, une modération constante, et une soumission aux lois et préceptes de Dieu. Nous allons le comprendre.

J'ai dit : UNE INTENTION PURE. — Il est des hommes qui ne désirent du bien que pour contenter leurs passions, en user avec une avidité déréglée, ou satisfaire à leur vanité. Ce n'est pas évidemment pour cela que Dieu a créé toutes sortes de biens et les a placés devant nous.

Quelle est, en effet, la fin générale de toutes choses? Saint Augustin y répond, au livre de la *Cité de Dieu :* « Dieu, dit-il, est l'unique bien que nous devons aimer et désirer, à cause de lui-même; et il ne faut désirer toutes les autres choses qu'en vue de lui, et pour son service et pour sa gloire. » Et il ajoutait : « Ne cherchez donc ni les choses du ciel ni les choses de la terre à cause d'elles-mêmes; mais cherchez le ciel pour Dieu, et ne désirez les

choses de la terre qu'afin qu'elles vous aident à servir Dieu. » Si donc, mes frères, nous désirons santé, science, honneur, dignités, biens de ce monde, Dieu veut que nous élevions nos pensées jusqu'à lui, puisque tout vient de lui, et doit nous amener à lui.

Quelle est, d'ailleurs, la fin naturelle des richesses d'ici-bas? La providence de Dieu les a faites pour nourrir, conserver, guérir, loger, vêtir, aider l'homme; elle a chargé la surface de la terre, d'herbes, de plantes, de maisons, de fruits, d'arbres de toute espèce; elle a mis dans l'eau et dans l'air des réserves inépuisables de poissons et d'oiseaux, et a fait du sein de la terre comme un magasin fécond de métaux, de diamants, de richesses de toute nature, pour le besoin ou l'usage de l'homme.

Or, que penser de celui qui ne voudrait se servir de ces magnifiques présents de Dieu que pour les retenir infructueux, les changerait en or ou en argent pour les renfermer plus aisément dans ses caisses, et en bornerait tout l'usage à contenter ses yeux qui les regardent, ses mains qui les palpent?

Mais si la fin naturelle des richesses les met au service de l'homme, il faut ajouter qu'elles ont aussi une fin surnaturelle. C'est qu'il ne suffit pas de ne les employer qu'à nos besoins, aux intérêts de votre famille, à la bonne direction de votre commerce ou de votre industrie; il faut aussi faire

la part de Dieu qui les a créés, car Dieu a des droits sur toutes choses ici-bas, puisque toutes, de près ou de loin, doivent servir à sa gloire : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* Dans la société, les déshérités de la fortune sont enfants de Dieu, et chrétiens baptisés, comme tout autre ; et ils disent la même prière : « Notre Père qui êtes aux cieux,.. donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. » Que le riche soit donc l'aumônier du pauvre ! — Dans la religion, le pain et le vin du saint Sacrifice, l'ornementation de la maison de Dieu, et tout l'ensemble du culte, sont un devoir de l'homme. Que le riche rende donc à Dieu un hommage effectif pour ce qu'il en a reçu !

Au reste, dès le principe, le désir d'amasser du bien avait été la principale préoccupation du cœur de ce riche parvenu à une fortune enviable, et la source et l'inspiration de la plupart de ses actions. Dans l'agriculture, on n'a bêché, labouré, planté, semé, moissonné, supporté les rigueurs violentes des saisons, qu'en vue du bien à recueillir un jour. Dans les professions manuelles ou libérales, on n'use ses forces tout le long du jour, en des travaux pénibles et assidus, que pour amasser du bien ; et, partout, l'intérêt est la première raison des entreprises auxquelles on se consacre.

Or, que dit saint Paul dans sa première épître à Timothée, chapitre VI ? Ecoutez-le, et pesez bien

les termes : « Ceux qui veulent s'enrichir tombent dans la tentation et dans le piège du démon, et se consument en plusieurs désirs pernicieux qui les précipitent dans la perdition et dans la damnation. » Paroles sévères mais justes, elles doivent prouver à de vrais chrétiens qu'il faut avoir toujours une intention pure, conforme à la volonté de Dieu, dans l'acquisition des richesses.

J'ai dit aussi : UNE MODÉRATION CONSTANTE. — On s'imagine pouvoir désirer du bien outre mesure, et mettre à sa possession des complaisances immodérées, d'où naissent les chagrins excessifs quand on en perd quelque partie. On sort ainsi des limites permises, l'empressement à l'acquisition et à l'usage devant rester dans une modération raisonnable. Quelques réflexions vont vous l'indiquer.

C'est, d'abord, ce qu'on peut appeler l'*extravagance des désirs immodérés*. La raison dit que les biens matériels les plus précieux, or, pierreries, meubles, immeubles, sont inférieurs à la perfection des facultés corporelles et intellectuelles de l'homme, et beaucoup au-dessous de l'éclat des biens spirituels que Dieu lui donne en cette vie et lui réserve en l'autre. N'avouez-vous pas que la santé, la science, la vertu, les aspirations supérieurs de votre âme méritent plus d'estime que des biens créés seulement pour vous servir ?

L'Évangile dit, en saint Mathieu : « Dieu nous

enseigne que l'âme est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. *Nonne anima plus quam esca, et corpora plus quam vestimentum?* » C'est nous dire de ne désirer qu'avec modération les biens convoités, Dieu nous demandant de nous en tenir au nécessaire, et y ajoutant lui-même le surcroît. Il ne faut donc pas s'attacher aux biens temporels plus qu'il n'est utile.

Pourquoi? C'est que l'on trouve une sorte de *cruauté* dans ces désirs immodérés ; je ne fais que répéter le mot de beaucoup de moralistes chrétiens. L'histoire quotidienne de la société en prouve la justesse.

N'est-ce pas pour s'emparer du bien d'autrui, donc augmenter le peu qu'ils possèdent, que des hommes sans conscience emploient le fer et le feu comme des voleurs; prêtent à gros intérêts, d'une façon scandaleuse comme les usuriers ; montent des affaires imaginaires pour attirer les capitaux des inexpérimentés, comme dans les grandes escroqueries? Et puis, si l'on examinait les dessous de la politique des peuples à certains moments déterminés, ne trouverait-on pas des entreprises financières qui n'ont rien de patriotique, ou le désir d'agrandir son territoire pour s'emparer des biens des vaincus? Ainsi, sous des formes variées mais réelles, l'amour des richesses arme le bras de beaucoup d'hommes, dicte leurs décisions, inspire des expulsions, des pillages, et l'effusion du sang.

C'est l'enseignement de l'histoire, et les faits à citer sont légion.

Or, mes frères, à l'extravagance et à la cruauté des désirs immodérés des biens de ce monde, se joint l'*opiniâtreté*.

Il est des vices qui diminuent avec l'âge, mais l'amour des richesses grandit toujours, l'abondance le fomentant et le fortifiant. Quelque argent, quelque bien que l'avare possède, il n'est jamais satisfait. Le poète latin à dit : « *Auri sacra fames*, la faim sacrée de l'or. » Nous disons dans notre langue, « la soif de l'or. » Mais faim ou soif, c'est toujours un désir insatiable : « Qui a bu boira. » C'est un feu qui ne peut s'éteindre, puisqu'on l'alimente. Et l'on a dit de l'avare cette parole que vous pourrez apprécier : « Quand même il posséderait le monde entier, il se désespérerait encore de ce que les montagnes ne sont pas d'or ou d'argent, les grains de sable changés en pierres précieuses, et les rivières roulant des paillettes d'or. »

La raison de tout cela? c'est qu'il ne regarde que ce qui lui manque. Dans son avidité, il voudrait posséder tout ce qu'il voit; et il se croit d'autant plus pauvre, qu'il convoite sans espoir ce que possède son voisin, comme si celui-ci lui avait fait tort.

Mes frères, il faut donc désirer, acquérir, user, avec modération. J'ai ajouté : Une ENTIÈRE SOUMIS-

sion aux lois et préceptes de Dieu. C'est notre dernière considération.

Vous êtes des chrétiens, donc soumis à Dieu; vous comprendrez aisément ces pensées. Et que trouverons-nous réellement dans les richesses? Trois choses : leur inconstance, leur qualité, leurs dangers.

L'*inconstance des richesses* est indéniable : on travaille longtemps pour les acquérir, il y manque toujours quelque nouvel argent; et l'on arrive rapidement à la mort : elles vont passer à d'autres. Que bien peu de temps vous en avez joui! — Et les héritiers? Comme ils sont plusieurs au partage, ils travaillent longtemps pour y en ajouter de nouvelles, et à eux aussi il manquera toujours quelque nouvel argent, qu'ils arriveront déjà à la mort : et elles passeront encore à d'autres. Eux aussi, combien peu de temps ils en auront joui!

Ainsi ces maisons, ces meubles, ces vergers, ces prairies, ces vignobles, ces champs de blé, ces titres de rentes, tant d'autres choses encore qui représentent de l'or et de l'argent, et que l'opulent admire, lui viennent un peu des ancêtres, et un peu de toutes parts, pour se diviser de nouveau, passer à des enfants, à des amis, à des indifférents, parfois même à des ennemis secrets ou déclarés. Il avait tout dans la main, et il en a joui si peu! il n'a pas eu les satisfactions qu'il se promettait, et celles qu'il s'est données ont peut-être abrégé sa vie.

Eh bien ! mes frères, il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour se détacher de richesses aussi inconstantes. Le roi-prophète ne nous a-t-il pas dit : *Divitiæ, si affluant, nolite cor apponere*, si les richesses vous viennent avec abondance, gardez-vous d'y attacher votre cœur » ? Elles viennent, elles affluent, elles coulent vers vous, comme la rivière descend la vallée; c'est un flux et reflux dans la société. Les mains qui les tiennent ne les gardent pas, et comme le torrent emporte tout sur son passage, paille et bois, terres qu'il ravine, cailloux qu'il charrie, fragment de rocher que détache l'impétuosité de ses flots, ainsi les maladies et la mort séparent de tout, dispersent tout, jetant bas cet amoncellement de richesses fragiles, pour ne plus laisser à l'avare que les quatre planches de son cercueil avec six pieds de terre. Le dernier des indigents lui devient semblable au tombeau; et Dieu, quand il juge ces deux âmes, n'a d'égards qu'à leurs bonnes œuvres.

Quelle est, en fin de compte, la *qualité des richesses?* Il suffit, ce me semble, de les examiner. Or, ce sont des choses toutes matérielles, et qui nous sont extérieures, qu'on peut avoir ou dont on peut être privé, et sans influence réelle sur la santé, l'intelligence, la mémoire, les maladies, les avantages divers que nous tenons de la nature, et notre vie elle-même. Les pauvres ne se portent pas plus mal que les riches, ne sont pas malades plus

souvent, et vivent tout aussi nombreux jusqu'à une vieillesse avancée. Et ainsi les avantages naturels du corps et de l'âme, donnés par Dieu également au pauvre et au riche, sont soumis à leur tour aux dispositions de la divine Providence, autorité suprême, régulatrice de toutes choses.

Montez plus haut, et au-dessus des avantages reçus de la nature se trouvent ceux qui nous viennent de la grâce et de la miséricorde de Dieu, pour nous sanctifier et nous sauver. La ferveur dans la prière, le mérite dans la vertu, la piété dans la reception des sacrements, sont évidemment des biens supérieurs à ceux de la nature et à ceux des richesses. Disons davantage : ces biens de la grâce le cèdent eux-mêmes à ceux de la gloire, dont ils ne sont que la préparation ; et tout ce que nous pouvons faire ici-bas pour Dieu est infiniment inférieur au bonheur du ciel que Dieu réserve à ses élus, et à la possession même de Dieu, d'où découle pour les saints du ciel leur éternelle béatitude.

Ces pensées vous étaient connues, mes frères. Me direz-vous maintenant ce que pèsent et ce que valent les richesses en présence de ces grands biens, qui sont vraiment des biens suprêmes ? Le Sauveur nous a appris à dire : « Que votre règne arrive. Que votre volonté soit faite. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour » ; et tous, quelle que soit notre situation sociale, nous avons

à le répéter tous les matins, puisque tout vient de Dieu. La qualité des richesses, la voilà! inférieures à tous les autres biens que nous tenons de la Providence. Saint Paul disait aux Corinthiens : « Le temps est court en cette vie; que ceux qui pleurent soient comme s'ils ne pleuraient pas; ceux qui se réjouissent, comme s'ils ne se réjouissaient pas; ceux qui achètent comme s'ils ne possédaient pas; et ceux qui usent de ce monde, comme s'ils n'en usaient pas, car la figure de ce monde passe. Je veux donc que vous soyez sans sollicitude... Et je vous le dis pour votre utilité, bien loin de vous induire en erreur, mais vous exhortant à ce qui est honnête, et voulant que vous vous employiez surtout, sans attachement qui vous retienne, au service de Dieu. » (I Cor., VII, 29-35.)

Mes frères, ces paroles s'expliquent d'elles-mêmes, et vous les avez saisies; tout commentaire devient superflu. Il nous reste à indiquer quelques-uns des *dangers* que l'homme trouve dans les richesses.

On a d'abord observé que le désir d'acquérir des richesses au-delà de ce qui est nécessaire à une honnête aisance dans leur situation amène beaucoup d'hommes à de réelles injustices; et c'est l'un des points où l'avarice est vraiment un péché capital. Ne parle-t-on pas de marchandises de qualité médiocre proposées comme de qualité supérieure? d'emploi de faux poids, ou de fausses me-

sures? parfois de chiffres majorés, dans une longue liste de fournitures? ou même d'additions volontairement inexactes? Et puis, à de petits rentiers faisant fructifier des capitaux réunis par une longue vie de labeurs, combien de prospectus viennent proposer des opérations en Bourse qui doivent les dépouiller : seul le financier aura rempli sa caisse.

On a observé aussi que les richesses acquises suscitent, fomentent, fortifient des germes de passions et de vices qu'on n'avait guère connus, parce qu'on ne pouvait les satisfaire, mais se réveillent maintenant, la nouvelle situation de fortune permettant de tout oser et presque de tout faire.

Sans doute, avec cette situation nouvelle on peut assister les pauvres, participer à des œuvres de bienfaisance, retirer de la misère de bons chrétiens ou chrétiennes auxquels il ne faut qu'une main secourable pour rester fidèles à l'honnêteté et à la vertu ; mais qui ne sait qu'on se donne peu aux bonnes œuvres qui imposent de vrais sacrifices, et que l'inclination de la nature porte plutôt vers les satisfactions personnelles que procure l'abondance et le bien-être! C'est pourquoi saint Paul appelle « racine de tous les maux » la cupidité des biens matériels : *Radix omnium malorum cupiditas.* (I Tim., VI, 10.)

Pourquoi dit-on dans l'Évangile que le salut des riches est difficile? Vous venez de le comprendre :

c'est qu'il y en a peu assez courageux pour résister à toutes ces sollicitations. D'où saint Hilaire disait que « vouloir s'enrichir, c'est s'engager dans un danger extrême ». Et il expliquait que les honnêtes gens se chargent d'un fardeau redoutable quand ils travaillent à acquérir du bien, parce qu'ils amasseront les vices du siècle avec les biens du siècle, ces vices et ces biens allant trop souvent ensemble. Sans doute ils pourront se sauver, mais avec des grâces plus grandes, car les grâces communes à l'ensemble des chrétiens ordinaires sont trop faibles pour eux, comme s'expliquent saint Chrysostome et saint Grégoire. « L'entrée du ciel est étroite », dit Jésus-Christ. Alors, que faire? Se dépouiller en esprit de tous ces biens, n'en user que conformément à la volonté de Dieu, et éviter avec soin de les faire servir à quelque péché.

Arrêtons ici, mes frères, ces longues considérations : nous avons donné les principes, et marqué quelques indications pratiques ; cela nous suffit.

O mon Dieu, dont la toute-puissance et la miséricorde ont mis à la disposition de l'homme tant de biens de toute nature, faites-nous comprendre tout ce qu'il peut rencontrer de mal dans l'amour excessif des richesses, et délivrez-nous de tout ce qu'a de nuisible pour notre âme et pour notre vie elle-même le vice de l'avarice, péché capital, source et germe de tant d'autres vices.

Ainsi, ô mon Dieu, nous vous serons soumis en

toutes choses, n'usant de ce monde que pour vous servir. Que votre grâce nous soutienne, que toutes nos œuvres soient pour vous! Nous vous aurons aimé par-dessus tout ici-bas, pour vous posséder à jamais dans la participation à votre gloire au ciel.

Amen.

VIII

LA LUXURE

TROISIÈME DES PÉCHÉS CAPITAUX

Profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam, vivendo luxuriose.
(Luc, xv, 13.)

Mes Frères,

La parabole de l'Enfant prodigue vous est connue; et c'est à l'un des versets du récit évangélique qu'appartiennent ces paroles sacrées. Quelles autres, plus faciles à retenir, aurais-je pu vous proposer, pour traiter du troisième des péchés capitaux?

Saint Paul trouvait ce vice si opposé aux vertus chrétiennes, qu'il en défendait de prononcer le nom dans les assemblées des fidèles : *Nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos.* (Chapitre v de l'épître aux Éphésiens.) Hélas! c'était le crime le

plus répandu du paganisme, et il ne convenait donc pas que la sainteté des disciples de l'Évangile en reçût la moindre atteinte.

Or, la nature viciée ne désarma pas; et saint Augustin, trois siècles et demi après, constatait que de toutes les luttes intérieures qu'un chrétien doit soutenir contre lui-même, le monde et le démon, se placent en première ligne celles qui ont trait à la sauvegarde de la chasteté : *Inter omnia Christianorum certamina, sola sunt castitatis prælia.* Et il ajoutait avec tristesse : *Quotidiana pugna, rara victoria.* Combat de tous les jours, mais victoire si rare!

Deux cents ans plus tard, saint Grégoire se rendait compte du mal affreux que ce vice fait au monde, et il écrivait : « *Hoc maxime vitio periclitatur genus humanum.* C'est ce vice qui fait courir le plus grand danger au genre humain. »

Il est donc bien grand, le troisième des péchés capitaux, et en même temps bien nuisible à ses victimes! Et que de fois l'histoire de l'Enfant prodigue s'est répétée au milieu du monde, quelle que soit l'honorabilité des familles et la réputation de leurs membres! Nos grandes villes connaissent ce fléau, nos moindres bourgades en sont contaminées; et peut-être pourrait-on dire qu'il est le principal dissolvant de nos sociétés modernes. Si j'en crois les pessimistes, les antiques cités de Sodome, Gomorrhe et Babylone ont secoué leurs cendres

pour réapparaître sous d'autres noms aux regards étonnés de nos contemporains; et si j'écoute certains moralistes chrétiens, je les entends affirmer que c'est ce vice qui détourne surtout des pratiques de la religion, parce qu'il faudrait trop se vaincre, et qu'à lui, à lui seul, sont dues la plupart des damnations qui peuplent l'enfer.

Est-ce vrai? je constate seulement les opinions; et, quoi qu'il en soit des imitateurs plus ou moins fidèles de l'Enfant prodigue, nous sommes obligés d'étudier ce troisième des péchés capitaux, quelque difficulté qu'on puisse éprouver à en signaler tout l'odieux avec ses incalculables ravages.

Pour aujourd'hui nous nous en tiendrons à ces trois considérations : 1° Ce péché offense gravement Dieu; 2° renverse la règle des mœurs; 3° attente profondément à la foi.

I. — Offense gravement Dieu

On reconnaît d'ordinaire une gradation dans la culpabilité de l'homme, en ce qui concerne les trois premiers péchés capitaux. L'orgueil veut élever l'homme, comme il voulut élever Lucifer; en vain il essaie de le grandir, car l'homme ne monte pas jusqu'à l'ange. L'avarice oublie les biens qui

élèveraient l'homme, et il reste homme à côté de ses semblables, le mettant en opposition avec eux. La luxure le fait descendre aux seules satisfactions qui le diminuent et souvent le dégradent, pour en faire l'émule de la bête sans raison. Ange manqué, homme isolé, brute terre à terre, voilà ces trois premiers péchés. Ne nous étonnons donc pas de l'immense mal que produit ce dernier, en donnant au corps toute satisfaction à ses sens, jusqu'à ravaler et comme annihiler les aspirations élevées et méconnues de son âme.

Je dis qu'il offense gravement Dieu. Nous en avons des *preuves* dans la sainte Écriture et les Pères; la sollicitude de l'*Église* à le réprimer; et les *conséquences* qui en résultent.

1° Preuves. — *a*) La sainte Écriture rapporte un grand nombre de châtiments exemplaires dont Dieu punit autrefois ces péchés. Ainsi : le déluge qui submergea le monde entier. La grande raison, la voici : *Omnis caro corruperat viam suam.* — La pluie de feu qui dévora cinq villes coupables. (Genèse, XIX.) — Au désert, le massacre de vingt-quatre mille Hébreux, par Phinées. Dieu l'en récompense. (Nombres, XXV.)

b) Le Nouveau Testament a de nombreux textes. Saint Paul aux Corinthiens : « Vous ne vous appartenez pas. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? — Est-ce que

ces membres du Christ je les unirais à une femme de vice? Non! — Ne savez-vous pas que vous êtes le temple du Saint-Esprit? — En vérité, je vous le dis, ceux qui commettent ces péchés n'entreront pas au royaume de Dieu... »

c) Saint Augustin expose, entre autres, ces cinq propositions. Par l'Incarnation, Jésus-Christ s'est uni notre corps aussi bien que notre âme. — S'il ne s'était uni qu'à notre âme, le péché qui souille le corps ne déshonorerait que notre humanité. — Notre corps participe comme notre âme, à la ressemblance de Dieu. — Par l'Eucharistie, Jésus-Christ nourrit notre corps en même temps que notre âme. — Le but dernier de cette Eucharistie, c'est de perfectionner et surnaturaliser notre corps, jusqu'à lui mériter la résurrection glorieuse, et l'éternité.

d) Tertullien, au second siècle, avait professé la même doctrine : « Le corps du chrétien est régénéré par le baptême, uni à Jésus-Christ par la communion, consacré par la confirmation que donne l'Esprit-Saint, donc divinisé. »

De tous ces textes, une grande doctrine se détache : la culpabilité réelle et directe du chrétien contre Dieu, dans ce péché.

2° L'Église. — Elle a toujours fait deux choses : aux coupables, elle imposait une pénitence sévère après leur chute; oui, sévère quant à sa durée, et

sévère quant à sa rigueur. Et à tous les chrétiens elle proposait des préservatifs qui éloignaient les occasions et maintenaient dans la vertu. C'était, dès l'origine, même durant les offices, la séparation des deux sexes; la retraite aux vierges, le voile des veuves; à toutes, la simplicité des parures. Dans la famille, l'assiduité aux prières du matin et du soir, la frugalité des repas, l'austérité des jeûnes, l'application au travail. Dans les relations avec le monde, la fuite des spectacles, l'éloignement des jeux publics. Parmi les grandes pratiques religieuses, la vénération des reliques des Saints, surtout des martyrs, dont chaque chrétien aimait à porter sur lui quelques parcelles; et, par-dessus tout, la fréquentation du sacrement de l'Eucharistie.

3° Conséquences. — Les conséquences de ce principe, après toutes ces manifestations, deviennent évidentes. Il suit, d'abord, la nécessité de se conserver exempt de ce péché, car nous sommes continuellement assaillis par le démon, témoins les suggestions de l'esprit de ténèbres, les sollicitations d'une chair rebelle, et les artifices innombrables du monde.

Il suit, en outre, que la méditation de ces vérités est propre à nous conserver dans l'amour de la vertu opposée à un tel péché. Quel sera un jour votre confusion devant les anges, d'avoir refusé

d'être comme eux dans la mesure du possible ici-bas!

Il suit, encore, qu'il faut juger sainement tout ce qui blesse la vertu de pureté, sans se rapporter à l'opinion du monde, qui autorise ou excuse trop facilement des fautes parfois considérables en cette matière.

Enfin, il faut savoir déterminer les précautions à prendre pour conserver cette vertu, précautions prescrites par l'exemple et les instructions des saints : fuir l'occasion, prochaine ou éloignée; la fuir promptement, de peur que la tentation ne l'emporte; la fuir constamment, car il suffit parfois d'un manque de vigilance pour y succomber; et la fuir en toute sincérité et réalité, pour lui ôter sa force.

La conclusion de cette première partie reste évidente, et les résolutions à prendre sont tout indiquées.

II. — Renverse la règle des mœurs

La loi naturelle existe, mes frères, émanée de la loi éternelle de Dieu, donc intangible. Par suite, il n'est au pouvoir d'aucun homme de la modifier ou de s'y soustraire, sans en renverser les

préceptes. Dès l'origine, Dieu a fait le mariage, qui perpétue la race humaine ; ôte à la concupiscence ce qui dégrade ou détourne de sa voie les aspirations inférieures de l'homme; et unit ainsi les sexes pour en constituer l'époux et l'épouse et former la famille dans l'ordre de la volonté de Dieu. Sortir de là, et n'en faire qu'une parodie, c'est en méconnaître l'importance essentielle, et commettre un impardonnable abus; c'est se priver, pour le bénéfice de l'immoralité, du bénéfice d'une moralité réelle qu'il était si facile de sauvegarder.

Ce renversement de la règle des mœurs fait trois choses : cette passion asservit tout l'homme au péché; l'asservit à toutes sortes de péchés; et l'asservit pour toujours. Il faut avouer que c'est là un triple asservissement d'une réelle gravité.

1° Asservit tout l'homme au péché. — En quoi, d'abord, consiste cette servitude? On en donne, hélas! cinq faits qui paraissent indéniables : L'esprit en est infecté, vu la multitude de pensées mauvaises auxquelles il s'attache. Le cœur est rempli de désirs évidemment déréglés. L'imagination est blessée par d'inconvenantes représentations. La langue est souillée par des paroles trop libres, et parfois pires encore. Et les sens sont occupés à la recherche de satisfactions que la morale réprouve.

En combien de désordres, ensuite, cette servi-

tude entraîne-t-elle le pécheur ? Tous les moralistes avouent que ces péchés se multiplient presque sans relâche, et dans toutes sortes de circonstances : dans le repos comme dans le tumulte ; au milieu des occupations, des affaires, des études. Puisqu'on porte en soi son imagination, son cœur, son esprit, le péché suit partout, et partout veut qu'on songe à lui.

Tout cela est-il vrai ? Les victimes de cette passion pourraient nous le dire ; mais la nature même du vice fait qu'on ose à peine en convenir, et même dans le tête-à-tête de l'amitié il n'y a pas de réponse à attendre. Nous passons.

2° Asservit a toutes sortes de péchés. — Il y a d'abord les péchés d'actions ; et l'on y trouve au premier rang les péchés les plus odieux, dont la passion qui aveugle le pécheur lui voile la culpabilité. C'est ainsi qu'il trouve léger tout ce qui est criminel ; néglige ce qui est important ; rejette ce qui est nécessaire ; et sacrifie jusqu'aux intérêts les plus justes.

On y trouve à la suite les péchés les plus criminels commis pour parvenir à son but. Ainsi, selon la multiplicité des cas : des injustices, des larcins, des concussions, des haines, des ruses, des intrigues, d'hypocrites protestations, des maximes erronées, et jusqu'à des fourberies et des parjures.

Quant aux péchés d'omissions, ils sont presque

sans nombre : dans les sentiments qui devraient remplir le cœur, comme les devoirs des époux, des enfants, des serviteurs, des maîtres, des chrétiens ; dans l'accomplissement des devoirs envers la société, comme les soins que nécessite la situation de chef de famille, de négociant, de magistrat, d'homme honoré d'une fonction publique ; dans l'observation de la religion, soit dans les questions de charité envers le prochain, où l'on oublie surtout les pauvres et les œuvres ; soit dans celles de nos devoirs envers Dieu, que l'on néglige d'abord, et qu'on finit par ne plus pratiquer.

3° Asservit pour toujours. — Les causes générales de cet asservissement apparaissent d'elles-mêmes. D'abord, les suites du péché, ne fussent-elles que naturelles, comme la multiplicité des occasions, la grandeur de l'attrait, et la facilité des moyens ; ensuite les motifs particuliers qui y retiennent, comme les avantages qu'on en retire, les espérances qu'il donne, et la difficulté même d'y mettre un terme.

Vous le comprenez donc, mes frères, le troisième des péchés capitaux renverse la règle des mœurs, asservissant ainsi ses victimes. Ah ! encore une fois, pourquoi ces chrétiens et ces chrétiennes n'écoutent-ils que les sollicitations inférieures d'une nature qui devrait s'élever à d'autres sentiments ;

et ne songent-ils pas que ces unions formées par la passion ou l'attrait de quelques jours ne suffisent pas à Dieu et ne satisfont pas la conscience? Redisons-le : la loi naturelle, émanée de Dieu, veut des unions qui demeurent, et ce n'est pas le titre d'amis qui peut les faire stables, car les amitiés n'échappent pas à l'inconstance des choses humaines; seul le titre d'époux le fortifiera et les rendra indissolubles, l'essence de la loi naturelle ne changeant jamais.

Et il nous reste un troisième point dont il suffira d'indiquer les principaux arguments.

III. — Attente profondément à la foi

On a dit souvent, mes frères, et l'expérience prouve la remarque : Ce n'est pas d'ordinaire l'intelligence qui est gâtée dans les hommes les plus pervertis par le vice dont nous parlons, mais la volonté qui s'est affaiblie, jusqu'à abdiquer devant l'impétuosité et la violence de cette passion. Ils ne sont pas des incroyants, rebelles aux dogmes du Symbole des Apôtres ; mais des immoraux, le mot est à sa place, rebelles aux préceptes du Décalogue. Ils ne se disent libres-penseurs, pour rejeter les vérités de la religion, que parce qu'ils sont libres-

faiseurs, refusant de pratiquer les commandements de Dieu. Là, vraiment, qu'importerait à la plupart de ces hommes, par exemple le nombre des personnes divines dans la Trinité, le mode de l'Incarnation, la descente du Saint-Esprit, les notes distinctives de la véritable Eglise, et tant d'autres vérités dogmatiques ! ils admettront tout ce que vous voudrez. Mais le sixième et le neuvième article du Décalogue, c'est une bien autre affaire, car toute leur conduite privée est en jeu.

Eh bien, mes frères, ce n'est qu'après avoir rejeté dans la pratique les préceptes qui gênent, qu'on arrive à dire que l'on rejette les vérités révélées qui les appuient. C'est donc ainsi une dernière conséquence du troisième des péchés capitaux : il porte une atteinte profonde à la foi. Je vous en donne des preuves de raison, d'autorité, et de sentiment.

1° Preuves de raison. — L'homme vicieux ne raisonne guère. Absorbé, pris tout entier par sa passion, il lui arrive trois choses :

Elle l'occupe de choses vaines, comme plaisirs sensuels, avantages éphémères, désirs coupables, projets frivoles ;

Elle l'éloigne des pensées chrétiennes, car elles sont si différentes de l'objet ordinaire auquel il donne son imagination, que les unes l'ennuient ou le fatiguent, et les autres le troublent et l'effraient ;

Elle le rend même incapable de les comprendre, puisque déjà saint Paul écrivait aux Corinthiens : « L'homme abaissé aux sentiments de la bête ne sait entendre ce qui est de l'Esprit de Dieu. » Et dans l'Ancien Testament, au psaume 48, David écrit deux fois : « L'homme est déchu de son honneur et ne l'a plus compris ; il s'est comparé aux animaux sans raison, et s'est fait leur semblable. » — « En vain, disait Dieu au prophète Osée, vous prêcherez à ce peuple mes promesses, mes menaces, mes châtiments, mes récompenses, il ne les comprendra pas, parce qu'il est dominé par la plus impure des passions. »

2° Preuves d'autorité. — Ce vice fait qu'on les affaiblit et qu'on y résiste. On ne les écoute qu'avec prévention, leur préférant des lectures légères, des doctrines adverses, des systèmes et des principes qui flattent. Ou bien on les écoute pour les accueillir avec des objections, des doutes, des railleries, des sophismes. Ainsi, de parti pris, on ôte à l'autorité de Dieu la force qui devrait l'imposer, et à la loi qu'il a donnée dès l'origine la valeur bienfaisante qui amoindrirait la passion et en sauverait les victimes.

3° Preuves de sentiment. — Oui, mes frères, le sentiment lui-même des choses religieuses disparaît du cœur des hommes dominés et asservis par

le troisième des péchés capitaux. Quel souci ont-ils de la paix d'une bonne conscience, des délices de la piété et de la vertu, du goût qu'on trouve aux consolations spirituelles, et des encouragements que donne la religion?

Comment cette excellence leur apparaîtrait-elle, quand leur esprit ne veut pas se laisser convaincre, et que l'autorité même de Dieu ne force pas leur soumission? Ah ! plus heureuses les âmes qui laissent doucement leur cœur à l'influence de la grâce, appliquent leur intelligence aux choses de la foi, inclinent leur volonté vers l'accomplissement des préceptes divins!

Mes frères, le péché est si grave, ses conséquences si funestes, que saint Grégoire, je l'ai dit en commençant, a trouvé que ce vice met en péril l'humanité elle-même. Vous le comprenez maintenont : et que d'autres considérations nous aurions pu étudier! La lutte contre le péché est si difficile, nous a dit saint Augustin, qu'elle est quotidienne, avec rarement la victoire... Oh! c'est triste. Plaise à Dieu que les tentations n'aient jamais de prise sur vos âmes, pour que la vertu des Anges reste votre gloire, et vous mérite l'éternelle couronne!

Amen.

IX

L'ENFANT PRODIGUE

Homo quidam habuit duos filios; et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. (Luc, xx, 11-12.)

Mes Frères,

L'étude du troisième des péchés capitaux, objet de notre instruction précédente, n'a pas épuisé, hélas! cette grave question; et le saint Evangile nous propose une de ses importantes paraboles, pour en rendre plus tangibles les enseignements à retenir : vous avez nommé la parabole de l'Enfant prodigue. Elle vous est connue dans ses détails, et nous allons en étudier les principales circonstances, pour en retirer des considérations salutaires...

Or, mes frères, un passage de cette parabole nous en donne la pensée essentielle : Le jeune homme reçoit sa portion de l'héritage paternel, et il part,

voyageur sur une route inconnue, pour une contrée lointaine; là, il dissipe sa fortune, vivant dons la débauche, *vivendo luxuriose.* Ruiné, précisément alors une grande famine survint dans ce pays-là; et l'un des habitants, le prenant en pitié, l'accepte à son service, et l'envoie à sa campagne garder des pourceaux. Bien maigres sans doute étaient ses gages, et donnée avec parcimonie sa nourriture, car le texte sacré dit qu'il eût bien voulu avoir sa part des glands dont on nourrissait son troupeau.

Quels désirs, qu'il ne pouvait même satisfaire! et quelles réflexions, en pensant que chez son père les domestiques avaient tout en abondance! de là, son repentir, sa résolution, son retour; et vous savez avec quelle joie il fut reçu.

Ainsi, mes frères, l'histoire de l'Enfant prodigue nous montre deux choses : d'une part, les excès de sa honteuse passion dans ses égarements; d'autre part, la grandeur de la miséricorde divine dans les démarches de son père. Tout est là, et de capitale importance.

I. — Égarements de l'Enfant prodigue

Les égarements de l'Enfant prodigue lui ont fait commettre tant d'excès, que les moralistes

et les théologiens disent de sa passion ces quatre choses : Il n'est pas de vice qui éloigne plus de Dieu; — il n'en n'est pas qui laisse moins de ressources pour revenir à Dieu; — il fait le supplice de celui qui s'y adonne; — et il le rend méprisable aux yeux du prochain. N'est-ce pas que ces considérations vous paraissent réellement graves pour les victimes de cette passion? De là, l'odieux de ce troisième des péchés capitaux.

1° Pas de vice qui éloigne plus de Dieu. — Le jeune homme de la parabole demande sa part de l'héritage paternel, tandis que son père vit encore. C'était peut-être un peu trop pressé. Mais est-ce donc que la passion, toujours si mauvaise conseillère, permet de réfléchir?

Or, l'excessive bonté du père acquiesce, donne à l'ingrat qui va déserter sa maison la part qui devrait un jour lui revenir; et le jeune homme s'en va, malgré les supplications de tous ses proches, *congregatis omnibus*, dit l'Évangile, ils sont tous réunis. Il s'en va, voyageur ignorant des accidents de la route et des conséquences de sa néfaste décision. Ainsi : il marche, marche encore, marche longtemps, et arrive dans un pays étranger fort éloigné. Là, il dépense tout, absolument tout, dans une vie de débauche, et se ruine.

C'est l'histoire des victimes du troisième des péchés capitaux. Ils avaient des facultés du corps,

ses sens, ses mouvements, son action, sa santé, les fruits d'un labeur quotidien; et ils perdent tout cela. Ils déshonorent leur corps, car ils abusent de leurs sens, font des démarches inavouées, se livrent à des actions coupables, ruinent leur santé, négligent ou délaissent leurs occupations journalières, ou en emploient les fruits pécuniaires à l'entretien de leur vice.

Ils avaient des facultés de leur âme, dont la première est l'intelligence; et, comme l'Enfant prodigue ne vit ni le tort qu'il se faisait en quittant la maison paternelle, ni l'ingratitude dont il se rendait coupable, ni les dangers d'un voyage entrepris de la sorte, ainsi eux-mêmes ne comprennent pas qu'ils s'aveuglent dans leurs prétendue habileté, oublient leurs devoirs, manquent à leur dignité, s'exposent à de très graves dangers, et compromettent à la fois santé, réputation, et fortune.

Ils avaient, dans les facultés de leur âme, une volonté ferme et droite dans le bien et les devoirs de religion; le vice déshonorant leur ôte tout goût pour la prière et les offices de l'église, tout attrait pour les bonnes œuvres, tout désir pour la communion. Ils demeurent chrétiens à l'extérieur, mais traînent avec eux un ennui secret pour tout ce que les convenances leur ordonnent encore dans les pratiques religieuses.

Ils avaient, dans leur vie quotidienne, un peu

de cœur et d'attrait pour les devoirs de la vie domestique et civile ; mais leur passion les occupe si bien, qu'ils se dégoûtent maintenant de leurs emplois, de leur position, de leur famille ; négligent leurs fonctions ; et en oublient jusqu'aux bienséances de leur situation sociale : une pensée seule les préoccupe, se retrouver avec les amis de leurs plaisirs.

2° PAS DE VICE QUI LAISSE MOINS DE RESSOURCES POUR REVENIR A DIEU. — L'homme dominé par le troisième des péchés capitaux perd les biens de la nature, les biens de la fortune, les biens de la grâce. Où trouverait-il un soutien pour revenir à la vertu et à Dieu ?

Les biens de la nature, dis-je. Il avait une âme faite pour le bien, d'une humeur égale et accessible ; et il ressemble à l'océan agité par la tempête, car son esprit est sans cesse troublé par le souvenir et les espérances de sa passion. Ses talents eux-mêmes semblent diminuer et ses travaux en deviennent plus ordinaires, plus imparfaits.

Les biens de la fortune, ai-je dit aussi. Il dissipe ceux qu'il avait, n'acquiert plus ceux que ses talents promettaient à ses œuvres, et sa carrière en est compromise, ses chefs ou ses protecteurs s'indignant de ses désordres.

Les biens de la grâce, ai-je ajouté. Toutes ces

conséquences arrivent un jour à le démoraliser : il ne sait plus comprendre ce qu'est l'amitié de Dieu et les pratiques de la religion, il tarit en lui les sentiments de la foi, s'éloigne de l'église, est indifférent en attendant de devenir libre-penseur et hostile, s'endurcit le cœur pour n'être pas troublé par le cri de sa conscience en face de ses coupables plaisirs, se forme peu à peu de nouvelles habitudes, et s'adonne à des lectures de plus en plus licencieuses qui fortifient le vice et l'éloignent presque définitivement de Dieu.

Qu'en pensez-vous, mes frères, et n'est-ce pas ainsi que cela doit se passer dans l'âme et le cœur des tristes et infortunées victimes du troisième des péchés capitaux ?

Tous les grands moralistes le disent, leurs observations sont donc justes.

3° Ce vice fait le supplice de ceux qui s'y adonnent. — Quand l'Enfant prodigue eut dissipé tout son bien, il se trouva ruiné, et nous venons de voir ainsi la ruine de toutes les facultés matérielles et spirituelles du pécheur. Mais cela ne suffisait pas, car précisément alors il survint dans ce pays-là une grande famine. Or il n'avait pas d'économie, les suites de sa débauche elle-même augmentaient donc d'intensité en cette circonstance inattendue.

Qu'arrive-t-il d'ordinaire à de tels hommes,

quand il leur reste un peu de réflexion sur leur état. On indique cinq choses : Un fond d'inquiétude laissé par le vice, dans la conscience souillée; c'est le premier degré de la famine intellectuelle. De nouvelles passions qui naissent de celle-là viennent ensuite, comme des jalousies, des haines, des fureurs, des dégoûts qui se font sentir; c'est qu'après les premières séductions du plaisir surviennent souvent des dissentiments, des refroidissements, des malentendus, parfois des reproches mutuels, souvent des remords, et d'autres fois des ruptures et des scandales. Ajoutons-y, dans l'intervalle, une recrudescence de désirs, soit que la passion devienne vite insatiable, soit que l'imagination se forge de nouveaux modes de jouissances, soit qu'on ne sache jamais mettre de bornes à ses souhaits. Enfin, de funestes influences sur le corps même et la santé du voluptueux mettent toujours le comble à ses maux : la figure flétrie avant l'âge, les forces ruinées, une vie désordonnée qu'on ne peut plus cacher, des infirmités précoces, des douleurs secrètes et incurables, et l'impossibilité de se livrer à tout travail sérieux ou quelque peu absorbant.

4° Enfin CET HOMME VICIEUX DEVIENT MÊME MÉPRISABLE AUX YEUX DES AUTRES HOMMES. — Que dut faire le Prodigue? Après avoir mené une vie si

facile, il s'avoue enfin sa misère, cherche un emploi qui le fasse vivre, se résout aux conditions les plus basses ou humiliantes qu'on lui fera, et trouve le poste de « gardeur de pourceaux ». En vérité, mes frères, ses joyeux complices avaient une tout autre situation; mais aucun ne lui vint en aide.

Quels étaient ses gages? l'Evangile n'en parle pas. En temps de famine, rien d'autre peut-être que sa nourriture; et l'intendant de son maître le nourrit avec tant de parcimonie, qu'il eût bien voulu avoir sa part des glands mis dans l'auge, pour manger au moins à sa faim. Oh! comme on faisait peu de cas de lui!

Eh bien! quel cas fait-on ordinairement des gens débauchés? Leur situation les avait rendus estimables, maintenant on les méprise; on avait de la considération pour leur honnêteté, maintenant le bruit de leurs désordres se répand avec rapidité : le quartier, la petite ville, en sont pleins. Et cette réputation, hélas! se perpétuera de si longues années, que même après la cessation certaine de leurs désordres on les leur reprochera encore. Est-ce qu'après le retour de l'Enfant prodigue, si repentant et si bien reçu de son père, le frère aîné ne continue pas à s'en plaindre?

Au reste, c'est un fait d'expérience, les meilleures gens continuent à regarder les coupables avec un véritable mépris, sans leur trouver d'excuses.

C'est que ce vice avilit le chrétien, dégrade l'humanité, flétrit ou amoindrit les bonnes qualités, et abaisse l'homme.

Mes frères, ces considérations sont longues, mais elles étaient utiles, car le vice dont il s'agit est une des plaies sociales les plus dégradantes ; et il fallait le juger.

Passons maintenant à la miséricorde du père de famille. Il suffira ici de quelques indications faciles.

II. — Démarches du père : miséricorde divine

Les bontés de Dieu à l'égard du pécheur qui se convertit le préviennent si bien, par la grâce qu'il envoie à son âme, que, dès les premiers pas dans la voie du retour et de la pénitence, Dieu fait pour lui trois choses : Il lui rend la grâce, — le remplit de consolations, — le retire de l'avilissement. Tout cela a eu lieu pour l'Enfant prodigue.

1° Dieu rend la grace au pécheur. — L'Enfant prodigue était malheureux, ne mangeait même plus à sa faim ; et il réfléchit : *In se autem reversus.*

C'est le cas de l'homme vicieux, qui enfin ouvre les yeux sur son malheureux état. Le charme qui le fascinait tombe ; le péché lui apparaît avec sa



noirceur et tout ce qu'il a pour lui d'odieux et de danger; la honte commence à le prendre, et bientôt il s'effraie de l'état de son âme.

A ce point, il a le désir d'une meilleure vie. Ainsi l'Enfant prodigue songe que dans la maison de son père les serviteurs ont le pain en abondance : *Mercenarii in domo patris mei abundant panibus.* Ainsi le pécheur qui va se convertir reconnaît la sagesse des bons chrétiens restés vertueux, et comprend combien il lui eût été avantageux de demeurer avec eux dans les pratiques chrétiennes. Il forme donc le dessein de changer de conduite, et en prend la résolution.

Ce n'est pas tout : aux réflexions, en effet, une résolution doit servir de conséquence pratique; et l'Enfant prodigue a vite fait de prendre sa résolution : Je sortirai de mon malheureux état, et j'irai à mon père : *Surgam et ibo ad patrem.*

Ainsi le pécheur revenu à des sentiments chrétiens revient vers Dieu en allant le trouver au sacrement de pénitence. Là, aux pieds du ministre des miséricordes divines, il avoue ses fautes, reçoit des avis, se soumet à des œuvres satisfactoires; et sort du confessionnal pour marcher dans les voies du salut. Point de sacrifices qu'il ne soit prêt à faire pour prouver à Dieu sa sincérité et sa conversion. — Ah! mes frères, comme c'est grand, et beau, une semblable conduite! Le Prodigue en comprit la nécessité, et il n'eut qu'à s'en

réjouir; heureux aussi le chrétien converti à son exemple!

2° Dieu remplit de consolations le converti. — Ces consolations se manifestent d'abord au pécheur dans la facilité même qu'il trouve à se convertir.

Ainsi le Père de famille, voyant de loin son fils, alla au-devant de lui de peur qu'au dernier instant il n'osât pas se présenter, retenu par quelque obstacle, une fausse honte, la crainte de n'être pas reçu. Le pécheur n'a-t-il pas à surmonter aussi des difficultés qui voudraient le décourager, des séductions prêtes à le détourner, de vaines craintes qui veulent le retenir?

Comme le père de famille, Dieu va au-devant du pécheur, car sa grâce le fortifie et le ranime, sa parole intérieure lui redit le prix de la vertu, et il l'éclaire, et il lui aide à triompher.

Bientôt Dieu fait davantage. Le père oublie qu'il fut injurié par la demande indiscrète et hâtive d'une part de succession qui n'était pas encore ouverte; il ne veut pas penser que les désordres de son fils humilient sa famille et déshonorent son nom; il ne s'arrête pas même à ce qu'ont de répugnant pour lui ces vêtements souillés et déchirés, ces haillons de la misère : il embrasse tendrement son fils, et l'enlace tout joyeux dans ses bras : *Cecidit super collum ejus, et osculatus est eum.*

C'est l'image des douceurs de Dieu pour le converti. Il lui fait trouver des consolations dans les résolutions qu'il a prises, lui rend faciles ses premières démarches, lui donne des grâces spéciales pour l'accomplissement des devoirs qui vont lui incomber, et enfin lui rend plus doux les sacrifices qu'il faut consentir. Ainsi une miséricorde vraiment particulière de Dieu enveloppe tout le converti.

Les conséquences venaient naturellement d'elles-mêmes. Le père de famille ramène son fils à la maison, et lui fait grand festin; et Dieu ramène le converti à la sainte Communion, où il met le comble à ses bienfaits. Comme il était bon au Prodigue de faire enfin un tel repas! et comme il est doux au communiant de retrouver un Sacrement des forts, dont il était éloigné depuis un si long temps! il n'en connaissait plus la grâce, il en avait oublié l'onction. Je m'imagine aisément les larmes de joie du Prodigue; j'ai constaté souvent les larmes d'attendrissement et de bonheur de vieux chrétiens revenus à la sainte Table après de nombreuses années d'erreurs. Oh! mes frères, votre cœur, j'en suis persuadé, sent tout ce qu'il y a là de miséricorde de Dieu et de grâce de salut.

3° Enfin, j'ai dit : DIEU RETIRE LE PÉCHEUR DE SON AVILISSEMENT. — Le père de famille rétablit son fils dans tous ses droits, le fait revêtir d'une robe

d'innocence, lui met au doigt un anneau qui marque dans la maison son autorité, car c'est avec l'anneau qu'on scellait les ordres écrits; et fait pour lui un banquet tel, que le frère aîné se plaint de n'en avoir jamais eu de semblable.

Or, n'est-ce pas ce que fait Dieu? Par la sainte absolution, le converti ne fait plus partie de la catégorie des hommes qui se sont avilis sous la domination des plus vils démons, courant à leur perte; maintenant il est avec les justes, et ses désordres n'existent plus pour Dieu. Mieux encore, sorti du péché pour pratiquer la vertu avec plus de sincérité et d'ardeur, sa piété devient profonde et exemplaire, faisant maintenant l'admiration des bons chrétiens. Ainsi, pendant qu'il se souvient de ses anciens vices pour s'animer davantage au bien, il a cessé d'être au rang des pécheurs pour occuper une place choisie parmi les justes.

Mes frères, n'oublions rien de ces graves enseignements. Le troisième des péchés capitaux est le plus honteux et le plus vil de tous les vices; mais la conversion sincère des vrais repentants est une marque de salut. C'est qu'aux excès des égarements Dieu répond par un excès de miséricorde : la parabole évangélique de l'Enfant prodigue vient de vous le prouver, et les considérations que nous venons de présenter en assurent dans vos intelligences et vos cœurs l'importance de la doctrine.

O mon Dieu, Dieu de toute sainteté, créateur des

esprits angéliques, et rémunérateur des plus magnifiques vertus, assurez et fortifiez dans ces âmes chrétiennes les saintes résolutions qu'elles ont formées. Ainsi elles vous serviront ici-bas, en attendant de participer avec vos Élus à votre gloire éternelle du ciel. *Amen.*

X

L'ENVIE

QUATRIÈME DES PÉCHÉS CAPITAUX

Deus creavit hominem inexterminabilem... Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum. (Sap., II, 23-24.)

Mes Frères,

Elle est vraiment étrange, cette parole de la sainte Ecriture; mais elle ne nous induit pas en erreur : l'histoire et l'expérience prouvent invinciblement que l'envie a déchaîné sur le monde tous les maux que nous subissons, y compris la mort elle-même. Il faut donc nous incliner devant la doctrine du texte sacré : Par sa création, l'homme ne devait pas mourir, mais l'envie du démon fut mortelle à l'homme. L'envie est donc un péché d'une exceptionnelle gravité, et ses conséquences en ont fait l'un des péchés capitaux.

Les catéchismes la définissent : « Une tristesse qu'on ressent à la vue du bien du prochain, ou une joie coupable du mal qui lui arrive. » Saint Thomas d'Aquin, le prince de la théologie, dit à peu près dans le même sens : « Une tristesse du bien du prochain, comme si ce bien faisait notre mal, en diminuant le nôtre. »

Ces définitions en démontrent l'injustice et la malignité : à côté du déplaisir ou du chagrin de nos propres maux, nous cherchons des afflictions dans ce qui est un plaisir à autrui, et nous nous faisons un supplice des avantages qu'il possède, comme s'il nous les avait ôtés.

Qu'un homme de notre entourage soit indigne de sa fortune, de son bonheur, des charges qu'il remplit, de la bonne réputation qu'on lui connaît, c'est possible. Mais si nous n'y sommes pour rien, et s'il ne nous en a rien pris, c'est affaire entre lui et la société, entre lui et Dieu : nous pouvons en être les témoins attristés, parce qu'il profite indûment d'une erreur préjudiciable à la moralité publique, nous ne devons pas en être les envieux, parce que ce sont des avantages de mauvais aloi, et qu'il ne les a pas acquis au préjudice des nôtres.

Un autre homme peut posséder des biens, des charges, des honneurs, de la réputation, en toute justice et tout mérite, par la sagesse de sa conduite, l'habileté de ses opérations, l'intelligence et la droiture de conscience qu'il met en toutes cho-

ses : on peut s'attrister de n'avoir pas réussi comme lui, mais on n'a pas à désirer qu'il perde quelqu'un de ces précieux avantages, qui sont réellement son bien propre, sans qu'il nous ait causé de préjudice.

Dans ces conditions, mes frères, comment devons-nous envisager l'envie en sa qualité de péché capital, source de tant de maux dans l'humanité depuis l'origine, et dans la société autour de nous?

Je vous propose ces trois considérations : Il faut craindre l'*envie;* — vaincre les *mouvements* de l'envie; — empêcher les *effets* de l'envie. Il y a dans ces trois points, plus qu'il ne semble, matière à un grand enseignement et à de profondes réflexions.

I. — Craindre l'envie

L'examen attentif de ce qu'est l'envie montre ce vice sous un jour vraiment défavorable : l'envie corrompt la nature de l'homme. Nous le voyons par le texte que j'ai cité du livre de la Sagesse dans l'Ancien Testament : Dieu avait créé l'homme pour une longue vie sur la terre et au ciel; l'envie du démon lui dressa un piège, et voilà nos premiers parents qui portent une main coupable sur le fruit défendu et vont être condamnés à

mourir : *Invidia diaboli, mors introivit in orbem terrarum.* Le démon fut envieux du sort de l'homme et le lui fit perdre; l'homme est envieux des avantages de tel ou tel de son entourage, quelquefois le conseille mal, toujours désire qu'il les perde.

De là, une première constatation : L'ENVIE NE PRODUIT AUCUN BIEN. — Dans les autres péchés, on n'arrive pas toujours à son plaisir ou à son but sans quelque peine ; mais la peine n'est que transitoire, la satisfaction est au bout. Dans l'envie, que trouvez-vous qu'obtienne l'envieux? Il examine le prochain, et du bien qu'il trouve en lui il éprouve du chagrin, des pensées qui le rongent, des humeurs noires qui empoisonnent ses journées, et une sorte de désespoir qui lui déchire le cœur, autant de bourreaux invisibles qui le font souffrir sans cesse, et toujours en pure perte, car le prochain ne perd absolument rien des avantages que celui-ci lui envie.

Sans doute l'envieux usera de calomnies, de ruses, de fraudes, de démarches coupables pour causer du préjudice au prochain qu'il jalouse ; mais cette satisfaction ne lui apporte aucun profit. Je peux comprendre l'ambitieux obtenant enfin un poste convoité; un avare, augmentant son petit trésor; un débauché, donnant à ses sens des plaisirs désirés ; un vindicatif, trouvant quelque joie à tirer vengeance d'une injure ou d'un mépris : à

côté du péché, il y a quelque bien. Mais l'envieux? l'envie ne lui apporte que du chagrin, et tant dure le péché, tant le chagrin dure avec lui.

Alors, à cette première constatation : l'envie ne produit aucun bien, il faut ajouter cette autre : L'ENVIE MÉRITE LA HAINE DU PROCHAIN.

C'est évident, mes frères, l'envieux est l'ennemi, l'adversaire réel, trop souvent d'une manière ouverte, de ceux qu'il jalouse; ceux-ci doivent donc détester son envie. Remarquons du reste que tout ce qui est plus estimé que l'envieux dans le monde lui cause du déplaisir; ceux qui ont plus de bien, plus de capacités, meilleure réputation, que lui, sont autant de sujets de chagrin pour lui. Ah! s'il pouvait les amoindrir, les abaisser, les annihiler en quelque sorte, comme on jette à terre un fardeau qui embarrasse la marche, combien volontiers il les foulerait aux pieds pour se faire un piédestal de leur humiliation, et proclamer enfin que lui seul est resté un homme de valeur!

Ainsi l'envieux devient en quelque sorte homicide, sinon de fait, du moins dans ses sentiments. L'histoire en donne des exemples; et plus certains hommes eurent de vertus, plus grande fut la haine de l'envie qui les poursuivait. C'est, dans la Grèce païenne, le sage Aristide exilé de sa patrie : « On est fatigué de l'entendre appelé le Juste », disent ceux qui votent contre lui. C'est, au temps

du patriarche Jacob, les frères de Joseph qui veulent le tuer et qui, finalement, le vendent comme esclave; ils enviaient sa sagesse et lui reprochaient son innocence. C'est, pour nous en tenir au grand fait évangélique qui domine toute l'histoire de l'humanité, c'est la condamnation de Jésus-Christ même à la croix. Saint Mathieu constate, chapitre XXVII, verset 18, que lorsque Pilate demande au peuple lequel il doit mettre en liberté, Barabbas ou le Christ, « il savait, dit-il, que c'est par envie qu'on lui avait livré Jésus, *sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum.* » Et c'est une de ces constatations vraiment curieuses, que ce sont précisément les plus indiscutables mérites d'un homme qui lui font le plus d'envieux. L'envie est donc trop souvent devenue homicide.

Je veux bien admettre qu'aucun de vous, mes frères, quand il jalouse quelqu'un, ne pense à lui ôter la vie; mais on souhaite que ce prochain perde son bien, sa santé, son emploi, l'estime qu'on a pour lui. N'est-ce pas un commencement d'homicide? Il y a des pertes d'emploi, de bien, ou de réputation qui ont trop souvent conduit au suicide; et il y a toujours une maladie qui conduit à l'agonie et à la mort. L'envie, portée à l'extrême, mérite donc la haine des hommes.

Mais voici une autre constatation : L'ENVIE EST LA PERTE INDUBITABLE DE L'ENVIEUX LUI-MÊME. — Tout

péché, en effet, est d'abord nuisible à celui qui le commet; et quelque avantage matériel qu'il y trouve, son préjudice intellectuel et moral est encore plus grand, puisqu'il y perd la grâce de Dieu et compromet gravement son salut.

En outre, mes frères, s'il est beaucoup de vices avec lesquels on peut faire au prochain un mal de quelque importance, le vice de l'envie a moins de pouvoir, puisqu'il consiste tout en désir et en haine, et ne porte que sur des personnes et des objets qui échappent à son atteinte : il a donc moins d'irfluence extérieure que la plupart des autres passions de l'homme. Et ainsi, faisant moins de tort au prochain, ce péché fait retour sur lui-même; et c'est l'envieux qui se fait, par contre-coup, son propre préjudice.

Qu'a-t-il ôté à ceux qu'il jalouse? D'ordinaire, rien ; quelquefois, peu de chose; toujours beaucoup moins que la plupart des autres péchés. Mais que s'ôte-t-il à lui-même? la grâce divine, la santé spirituelle de son âme, les mérites accumulés des vertus pratiquées jusque-là; il perd Dieu, il compromet son salut. Aussi le vice de l'envie est si grand, que des philosophes païens avaient reconnu combien les chagrins qu'il inspire à ses partisans ne peuvent procéder que d'un fond de corruption de leur nature; les bons ne s'affligent guère de la prospérité des méchants, Dieu ayant promis de rétablir la justice; et il n'y a que les méchants qui

s'affligent du bonheur des bons, et leur portent envie, demeurant toujours insatiables.

Et de toutes ces considérations, la conclusion est aisée : Il faut craindre l'envie, car elle corrompt la nature de l'homme; elle ne produit aucun bien, elle veut trop porter préjudice et mérite la haine, et elle est la perte de l'envieux.

Mais nous devons davantage : il faut la vaincre.

II. — Vaincre l'envie

Notre nature est ainsi faite, mes frères, que souvent il nous est difficile de ne pas établir de comparaison entre la situation de tel homme dont nous connaissons les qualités et les défauts, et la nôtre eu égard à nos propres efforts restés parfois sans succès. On a donc de la peine à voir entre les mains d'autrui ce qui nous manque et pourtant ferait si bien notre affaire.

Ces pensées d'envie il faut les combattre et les vaincre, sachant nous contenter de ce que Dieu nous a permis d'obtenir dans les avantages de ce monde. Pour cela, les moralistes chrétiens nous proposent trois sujets de considérations : les conditions dans lesquelles le prochain jouit des biens que nous lui envions; la manière dont la divine

Providence distribue les divers biens de cette vie ; et les avantages que nous avons dans ce partage.

Un philosophe ancien disait que de tous les hommes c'est l'envieux qui croit avoir la meilleure vue, et qui a la plus faible ; et cette réflexion explique notre sujet.

Voulez-vous savoir ce qui se passe dans la société qui vous entoure, pour être fixés sur les biens et les qualités de chacun? Interrogez un envieux. Il n'est rien qu'il n'ait vu, ni personne dont il ne connaisse les qualités et les défauts; les défauts surtout. L'imagination aidant, et la langue ne s'usant pas, comment tarirait-il sur ce chapitre? C'est que l'envie fait toujours paraître toutes choses plus grandes qu'elles ne sont : c'est d'expérience.

Et c'est pourtant l'envieux qui a la vue faible : il ne voit pas, il ne veut pas voir les efforts qu'a faits le prochain pour arriver à cette situation enviée, ni les peines qu'il se donne afin de s'y maintenir. Et lui, a-t-il agi de la sorte, avec persévérance, pour acquérir les mêmes biens ou les mêmes emplois? la négligence qu'il ne s'avoue pas, mais que vous connaissez, n'est-elle pas au contraire le point initial de son insuccès?

Mes frères, l'envie use aussi de fausses balances. Cet homme envié a de grands biens, il n'a peut-être pas la santé. Il a les biens et la santé; mais c'est un parvenu dont les succès ne sont pas dus à son seul travail. Il a des biens, de la santé, de

l'honnêteté; mais il est exigeant, sans véritables amis, souvent inquiet. Non! admettons que tout est parfait en lui, il n'en reste pas moins que l'envieux ne voit que le résultat apparent, et oublie de calculer tout ce qu'il a fallu de capacité, de persévérance, de travail, de frais de toutes sortes pour l'obtenir comme il le voit. Prétendrait-il en désirer le bénéfice, sans en avoir eu le labeur?

Qu'un homme riche soit vertueux ou méchant, on trouvera toujours en lui autant de sujets de pitié que d'envie; et quoique un bon chrétien qu'on envie soit moins à plaindre des déboires qu'il peut avoir, parce que la grâce de Dieu et le témoignage de sa conscience le soutiennent et l'encouragent, il ne manque pas néanmoins de plaisir dans ses épreuves, la Providence ne voulant pas qu'il ne trouve en soi quelque récompense. Mais l'envieux n'a rien vu de cela, et c'est l'un des châtiments de son péché.

Un nouveau sujet de réflexion auquel l'envieux ne pense guère, ce sont les CHARGES auxquelles doit faire face le prochain qu'il jalouse.

J'ai dit : Cet homme riche et envié, pour qui tout prospère, n'a rien sans travail, sans souci, et sans dépense ; tel autre à sa place eût eu moins de capacité, et n'eût pas réussi. L'envieux peut-il se flatter qu'il eût fait mieux!

J'ajoute : La gloire de ce peintre, de ce littérateur,

de cet homme de talent et de science, ne lui est pas venue sans un travail qui a réclamé des veilles, une longue étude, une exceptionnelle application : son corps s'y est consumé, vieillissant avant l'âge ; son esprit s'y est fatigué, par une tension de tout instant; et peut-être cet homme a-t-il connu des jours sans repos et sans pain, sacrifiant jusqu'à sa dernière pièce de monnaie pour acquérir les outils ou les livres nécessaires à ses persévérantes études. Ce n'est pas ici une hypothèse, mais l'histoire de bien des hommes parvenus à se faire un nom. L'envieux voit le terme, il oublie la voie étroite des souffrances de toute nature qui y ont conduit. Saint Augustin, un des plus grands docteurs de l'Église, toujours sur la brèche pour réfuter de sa parole et de ses écrits les hérétiques de son temps, s'estimait plus malheureux qu'un pauvre quelconque de sa ville d'Hippone, et ajoutait : « Il n'est pas obligé de travailler aussi ardemment; et la gloire qu'on veut bien me donner ne méritait pas la peine que je me suis donnée pour l'acquérir. »

Saint Grégoire de Nazianze, prêchant à la mort de son frère, disait : « Il n'amassera plus de bien, mais n'aura pas à craindre l'envie ; il ne professera plus les opinions des philosophes, mais n'aura pas à travailler pour se défendre de leurs erreurs ; il n'aura plus à commander, mais il ne se trouvera aucun supérieur pour lui adresser des observations ;

aussi, puisqu'il n'y a pas d'emploi qui ne soit une charge, la mort qui en délivre demeure la bienvenue. » Est-ce là, mes frères, ce que l'envieux envisage? Hélas! c'est précisément le point qu'il n'a pas vu.

Enfin, vient aussi le DÉGOÛT. Les biens de ce monde, matériels ou intellectuels, ne peuvent d'ordinaire nous contenter. Richesses, sciences, honneurs, tout paraît petit et inférieur à qui les possède, car le cœur est insatiable; et de nouvelles acquisitions ou de nouveaux plaisirs laissent encore le cœur vide. Ainsi la vie n'est qu'un mélange d'erreurs et d'avidité; et les désirs grandissent; et l'esprit calcule, et l'œil de l'homme voit toujours s'éloigner ce qui ferait son bonheur, et son cœur n'est jamais rempli. Ah! mes frères, Dieu qui a fait notre cœur l'attend au-delà du tombeau; le puissant roi David disait bien : « Je le sais, ô mon Dieu, je ne serai rassasié, que lorsque m'apparaîtra votre gloire, *satiabor, cum apparuerit gloria tua.* » (Psaume XVI, 15.)

Qu'arrivera-t-il donc à l'envieux? S'il meurt avec son péché, la damnation ne lui apportera que souffrances; et comme ici-bas il a refusé à Dieu un cœur qu'il a donné aux désirs des biens périssables, Dieu lui laissera dans l'autre vie ces mêmes désirs pour qu'ils soient son supplice. Or, par delà le tombeau, les saints jouissent de biens éternels;

et la théologie enseigne que le premier des supplices des damnés est la privation du souverain bien du ciel. Ah! les envieux, les voilà éternellement rongés par une envie qu'ils ne satisferont jamais.

Après cela, qu'est-il besoin de dire qu'en cette vie la Providence distribue ses biens comme elle l'entend, sans que les hommes puissent l'accuser de manquer de sagesse ou de justice? Dieu fait ce qu'il veut, comme il le veut, par une volonté formelle dont il n'a pas à nous rendre compte, puisque nous ne sommes pas son supérieur; une volonté que nous pouvons ne pas comprendre avec notre courte vue et notre intelligence bornée; mais enfin une volonté qui est divine.

Souvenons-nous de la parabole des ouvriers de la vigne. Le père de famille promet le salaire ordinaire à ceux qu'il a pris à la journée; et le soir, même à ceux qu'il n'a envoyés que tard au travail, il donne le même salaire. Les premiers murmurent. Or, leur avait-on promis plus qu'aux derniers? Non, car ils étaient là dès le matin; ils n'ont donc rien à dire. Tout au plus pourrait-on observer que ceux venus l'après-midi pourraient moins recevoir. Sans doute, mais si le maître veut leur donner davantage, c'est pour eux un bienfait : voilà tout. Aussi, aux murmures des mécontents, le maître dit bien : « Je ne vous fais aucun tort, vous donnant ce dont nous sommes convenus; prenez-le donc, et allez-

vous-en. Quant à ces derniers, que vous importe ce que je leur donne? Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui est à moi? Et votre œil doit-il être mauvais, parce que je suis bon? »

Voilà Dieu. L'envieux offense donc Dieu dans sa justice, eu égard à ses promesses; dans son autorité, par rapport aux dons qu'il veut faire; dans sa bonté, s'il lui plaît de favoriser des infortunés de bonne volonté. Tout appartient à Dieu, et l'envie voudrait lui dicter le mode d'emploi de ses dons! Aberration coupable, dénuée de toute intelligence et de tout bon sens.

Aussi, voyez la conséquence : c'est parce que Dieu a voulu du bien à un homme, et l'a favorisé de sa pleine volonté, que l'on est envieux de cet homme. De deux choses l'une : ou bien l'on veut méconnaître les mérites de cet homme, si les dons de Dieu lui sont une récompense; ou bien l'on veut rabaisser et blâmer les bienfaits de Dieu, si l'on juge que cet homme est sans mérite. Dans les deux cas, l'envieux s'occupe de ce qui ne le regarde en rien, et c'est une grave faute à l'égard du prochain et à l'égard de Dieu, qui n'ont que faire de son sentiment et le lui laissent pour compte. Ainsi ne se fait-il tort qu'à lui-même, comme nous l'avons déjà observé.

Mais, ô envieux, vous ne prenez pas garde que, même dans cette prétendue inégalité, Dieu vous

fait encore une très bonne part. Regardez-vous vous-même et dites si Dieu ne vous a rien donné. Dites si vous-mêmes n'êtes pas envié de beaucoup d'hommes de votre entourage! Car c'est encore là, mes frères, un point essentiel à considérer.

D'abord, Dieu pouvait nous laisser dans le néant, et il nous a créés ; puis il pouvait nous donner moins de santé, moins d'intelligence, moins de bien-être relatif; car combien d'autres nous sont inférieurs! Et ceux-ci nous envient, et ils préféreraient notre condition à la leur. Acceptons-la donc comme ils l'accepteraient eux-mêmes.

Mais nous préférons regarder ceux qui sont au-dessus de nous, du moins à notre avis. Or, n'avons-nous pas compris qu'ils ont des charges, que nous n'avons point? qu'ils ont des obligations, que nous n'accomplirions peut-être pas? et que leur élévation relative les met dans un plus grand danger d'être moins bons chrétiens et d'y compromettre leur salut ?

Sans doute, vous feriez autrement qu'eux, et seriez meilleurs à votre prochain et à la religion. Est-ce bien sûr ? L'on a vu des indigents recueillir une petite fortune, et ne plus savoir ce que c'est que de faire l'aumône. L'on a vu des serviteurs devenir maîtres, et des ouvriers devenir patrons : ils n'en étaient pas meilleurs à ceux qui maintenant dépendaient de leur autorité.

Mais enfin, mettons que vous auriez été une

honorable exception. Qu'est-ce que cela prouve? Deux choses : l'une, ce n'est qu'une supposition, à laquelle l'expérience donne trop souvent le démenti; l'autre, que Dieu n'ignorait rien de vos dispositions intimes, et néanmoins n'a pas jugé bon de répondre à vos désirs. Non ! ce n'est pas dans une situation enviée et imaginaire que vous devez vivre, mais dans celle où vous êtes, puisque c'est en celle-ci que vous viennent les bienfaits que Dieu vous a réservés. Il vous y donne ce qu'il voulait vous donner, et c'est plus que suffisant pour l'honnêteté de votre vie, et l'accomplissement de vos devoirs de chrétien.

Nous passons donc maintenant, mes frères, à notre dernière considération, qui complète toute notre doctrine ; car aux deux grandes questions de craindre l'envie, et de la vaincre, vient se joindre, comme une conséquence naturelle, celle d'en empêcher en nous les effets. Quelques observations pourront nous suffire.

III. — Empêcher les effets de l'envie

Ce n'est pas sans raison qu'on a mis l'envie au nombre des péchés capitaux; elle produit quantité d'autres péchés d'une espèce différente, et avec

une malice particulière qui les distingue les uns des autres.

Ecoutons cette énumération qu'en faisait saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr au troisième siècle : « Personne, dit-il, ne doit se persuader que le mal de l'envie soit d'une seule espèce, ou resserré dans des bornes étroites. Le mal de l'envie est fécond, de plusieurs espèces, et s'étend très loin; il est la racine de beaucoup de malheurs, une source de calamités, et comme une pépinière de péchés. La haine en dérive, l'animosité en procède; et il enflamme l'avarice, excite l'ambition, aveugle nos sens, se rend maître de notre esprit. A cause de ce mal de l'envie, nous méprisons la crainte de Dieu, nous négligeons la doctrine de Jésus-Christ, nous ne nous préparons pas au jour du jugement. L'orgueil nous enfle, la cruauté nous irrite, la perfidie nous corrompt, l'impatience nous agite, la discorde nous transporte, la colère nous met en feu, et l'on trahit la vérité religieuse, on rompt l'unité catholique, et l'on en vient jusqu'à l'hérésie et au schisme. »

Voilà la parole de saint Cyprien, et il n'y a rien à retrancher; voilà donc aussi une longue liste des effets de l'envie.

Je veux bien admettre que tous les envieux ne vont pas jusqu'à tous ces points ensemble; mais il n'en faut pas moins avouer que tous ces points ont une corrélation avec l'envie, qui provoque les

uns, entretient les autres, met dans tous un caractère spécial de péché. C'est donc plus qu'il ne faut pour nous animer à éloigner et annihiler de tout notre pouvoir les effets qu'un tel vice peut produire en nous.

Saint Grégoire et saint Thomas d'Aquin nomment spécialement les cinq effets que voici : les murmures secrets, les détractions, la joie dans les afflictions du prochain, le déplaisir dans ses prospérités, et la haine. Et saint Thomas explique ces effets dans leur ordre même. C'est que d'abord, en effet, l'envieux, osant à peine se découvrir, se contente de murmurer; puis, il s'enhardit si on l'écoute, et se met à médire ou à calomnier; après quoi il se réjouit du mal qui arrive au prochain; s'afflige au contraire de ses succès, et finit par éprouver pour lui une telle aversion, qu'elle va parfois jusqu'à la haine.

Tous ces effets, si on les laisse se produire, deviennent la cause de nombreux péchés et même de scandales ; il faut donc les empêcher ; et si on les empêche, on prévient en même temps plusieurs habitudes mauvaises ou même scandaleuses. Il est donc important de les connaître pour en détruire le germe ou du moins en arrêter le développement.

Les raisons ne manquent pas. D'abord ce qu'on vient d'en dire prouve combien il importe de réagir contre l'envie; mais surtout un examen attentif fait découvrir d'ordinaire, parmi les effets de ce

vice, un véritable scandale au vu et su du prochain. Comment donc cela, mes frères? Ecoutez : l'envieux qui parle mal d'autrui, parfois en invente du mal, parfois en découvre des défauts secrets. Dans les deux cas, les interlocuteurs de l'envieux ne tardent pas à reconnaître ses exagérations, ses motifs inavoués, ses médisances, ses calomnies, son orgueil, sa haine. Ainsi il est lui-même sa première victime, mais sa conduite en cette occasion constitue un scandale.

Que faut-il donc? Ruiner d'aussi fâcheuses habitudes, ou du moins les atténuer jusqu'à ce qu'elles disparaissent.

Une habitude ne s'acquiert que par le renouvellement fréquent de ses actes; la cessation des actes détruira donc l'habitude. Mais, comment s'y prendre? Les moralistes nous le disent : Vous jalousez le prochain et racontez ses défauts pour le diminuer dans l'estime publique? Changez votre point de vue, et considérez ses qualités pour vous efforcer d'en faire ressortir la vertu et le mérite. Sa nouvelle réputation sera en quelque sorte votre œuvre, et cette considération vous sera une joie. Ainsi, insensiblement, le vice de l'envie aura disparu; et la charité chrétienne, mise à sa place, vous sera méritoire devant votre conscience et devant Dieu.

Concluons maintenant, mes bien chers frères, et rappelons-nous vite combien il importe de

craindre l'envie, de lutter contre elle pour la vaincre, et finalement d'en empêcher en nous les trop néfastes effets.

Ces grands enseignements nous resteront dans la mémoire, car il faut les retenir ; ils seront dans notre intelligence, car nous les avons compris et en reconnaissons la souveraine valeur ; ils s'imposent à notre volonté, car la sainte Eglise ne nous les donne que pour les mettre en pratique.

O mon Dieu, assurez en nos âmes de sincères résolutions, qui nous fassent éviter le péché de l'envie ; votre grâce, Seigneur, nous soutiendra et nous animera. Et ainsi, armés de votre force ici-bas, nous marcherons constamment dans la vertu, pour arriver à l'heure dernière, et entrer dans votre gloire, où nous vous bénirons et nous vous louerons durant les siècles sans fin de la bienheureuse immortalité. *Amen.*

XI

L'ENVIE

DEUXIÈME SERMON

Qui festinat ditari, et aliis invidet, ignorat quid egestas superveniet ei.
(Proverbes, xxviii, 22.)

Mes Frères,

Nous avons déjà étudié l'envie, quatrième des péchés capitaux; mais la matière est vaste, et il est encore bien des considérations qu'il nous serait utile de connaître.

Nous le savons, hélas! sans y ajouter une suffisante importance : l'envie fait injure à Dieu, est opposée à l'esprit du christianisme, contraire à la charité envers le prochain, et nous vient d'abord du démon.

Ses effets, que nous avons étudiés, sont à la fois nuisibles à l'âme et au corps du chrétien, puisque

les envieux ne posséderont point le royaume de Dieu, perdent toute sagesse, se couvrent eux-mêmes de honte, et sont les auteurs des propres supplices que leur cause l'envie.

Oh! mes frères, comme les exemples abondent dans la sainte Ecriture et dans l'histoire! Caïn contre son frère Abel, les frères de Joseph, les Egyptiens contre les Hébreux, Saül contre David, les satrapes de Darius contre le prophète Daniel, les princes de la Synagogue et les scribes contre Jésus-Christ. La liste serait sans fin.

Mais il faut nous borner; et nous allons étudier une dernière fois ce quatrième des péchés capitaux, pour faire ressortir ces deux points, auquel n'a guère touché notre précédente instruction : 1° l'envie avilit celui qu'elle domine; 2° elle fait son malheur.

Je m'en tiendrai à un court développement, le rendant aussi saisissant et substantiel que possible.

I. — L'envie avilit

Apprenons d'abord comment l'envie avilit celui qu'elle domine. Ah! mes frères, qui, une fois ou autre, n'a pas eu quelque pensée d'envie? et qui donc, cependant, a cru s'avilir en ce moment?

Aussi, en principe, objectez-vous peut-être qu'il n'y a pas d'avilissement dans l'envie.

Je veux bien admettre que ce n'a jamais été votre cas, vos pensées d'envie blessant peut-être à peine la charité envers autrui, et demeurant dans votre conscience à l'état de péché si léger, que vous doutez même d'avoir mérité le titre d'envieux.

Cependant, nous prenons ici l'envie dans tout son développement; il faut donc en admettre cette triste conséquence : l'avilissement qu'elle produit dans l'envieux. Ecoutons du reste ce que théologiens et moralistes en ont dit comme preuve de la thèse.

Ils disent de l'envie : C'est une passion insensée, cruelle, basse, et perfide. Si l'envie mérite ces qualificatifs, nous ne pourrons nous dispenser de l'appeler avilissante pour l'envieux; et nous allons en voir les indéniables preuves.

1° Passion insensée. — Pourquoi? Parce que l'envieux agit, même sans motif apparent de sa conduite. Tandis, en effet, qu'un avare, par exemple, invoque son désir de thésauriser; le vindicatif, l'outrage qu'il a reçu; l'orgueilleux, le plaisir d'exercer des charges qui lui attirent des honneurs, — l'envieux, au contraire, n'a souvent aucun besoin des biens qu'il ambitionne; ni même un besoin réel du bien qu'il envie, ne l'enviant que parce qu'il l'aperçoit chez autrui; ni aucun motif de haine

contre celui qu'il jalouse, ce dernier ne lui ayant causé aucun mal, et parfois peut-être lui ayant fait du bien.

Pourquoi encore l'envie est-elle une passion insensée? Parce que l'envieux est déraisonnable dans les motifs de son envie. De quoi est-il, en effet, envieux? — Des *talents naturels* d'autrui? Mais cet autre n'était pas libre de les avoir ou de ne les avoir pas ; ne les lui a pas ravis; ne peut les lui communiquer. — Des *talents acquis* d'autrui? Mais cet autre encore les a acquis à force de travail, d'intelligence, d'activité, sans lui porter aucun tort, et parfois il le connaît à peine, ou peut-être même pas. L'envieux agirait donc plus sagement en réfléchissant sur lui-même, qu'avec un peu d'activité, de conduite, de travail, il acquerrait ce qui lui manque, à l'exemple du prochain.

2° PASSION CRUELLE, ai-je dit ensuite. — Pour quels motifs? L'envieux attaque ceux qu'il devrait aimer. D'abord, et trop souvent, ses propres parents : Abel est envié et tué par son frère : Jacob, au milieu des étrangers, est trompé par son beau-père; Joseph est d'abord voué à la mort par ses frères, puis vendu comme esclave à des Amalécites qui passent.

Ensuite, l'envieux attaque fréquemment ceux qui ont la même profession, pour qu'ils échouent, tant il voudrait être sans concurrent.

Enfin ceux avec qui il a le plus de rapport. Ceux-ci auraient droit à plus de sympathie, la ressemblance des intérêts ou des habitudes devant les unir ; et il les jalouse !

L'envieux les attaque pour des raisons qui devraient au contraire l'inciter à les aimer. Leurs qualités leur concilient l'estime publique, ou leur obtiennent des avantages mérités. Les services rendus à l'envieux l'exaspèrent : il eût tant voulu n'avoir pas de reconnaissance, et il est humilié et envieux.

Il les attaque de manière, hélas ! à les perdre. C'est qu'il va jusqu'à chercher à nuire à leur réputation par des restrictions astucieuses, des paroles équivoques, et même des médisances et des calomnies ; et à nuire à leurs intérêts, soit en les faisant éloigner des emplois qu'ils recherchent, soit en faisant tort à leurs affaires.

3° Passion basse est sa troisième marque. — Remarquons que d'ordinaire on avoue bien des faiblesses et des fautes, mais on n'avoue guère l'envie. On traitera l'orgueil de noble fierté ; l'esprit vindicatif, d'acte de justice et de courage ; l'irréligion même, d'élévation de pensée au nom d'une prétendue science.

On reconnaîtra de même qu'on aime la bonne chère, qu'on se plaît dans l'oisiveté, qu'on nourrit contre un ennemi quelque haine secrète, qu'on

cherche à plaire au monde, qu'on se laisse dominer par certaine passion plus favorite ; mais on cache qu'on soit envieux, et souvent on s'en défend avec une certaine acrimonie, tant on sent la bassesse de cette passion.

On va plus loin, on ose à peine se l'avouer à soi-même, et l'on se cherche des excuses. C'est ainsi qu'on allègue des raisons de bien public : cet homme remplit mal son emploi ; l'amour de la justice : cet autre serait plus capable et plus digne ; l'amitié : celui-ci aurait plus d'avantages dans cette situation ; et même le zèle pour la religion : celui-là en défendrait mieux les intérêts.

4° Passion perfide, dernière marque. — L'envieux vous trompe souvent ; car il feint l'amitié dans ses discours. Ainsi il fait votre éloge à vos amis, mais répand de faux bruits contre vos succès ou votre avancement, pour vous susciter des rivaux ; et devant ceux-ci il exalte vos mérites d'une certaine façon, afin de les enhardir contre vous.

Il feint l'amitié dans ses conseils. C'est ainsi qu'il vous donne amicalement des avis qui vous engageront dans de mauvaises voies ; vous tranquillise sur vos fautes, pour que vous en commettiez de plus grandes ; vous flatte dans vos passions, pour que vous en ayez moins de défiance.

Il feint l'amitié jusque dans ses services. Sous prétexte de vous favoriser, il vous protège pour

un emploi que vos vrais amis craignent pour vous; et il s'arrangera de façon que vous n'y trouviez qu'insuccès. — Vous serez alors abandonné comme incapable, alors que vos talents vous méritaient aide et protection.

Mes frères, est-ce donc que tous ces caractères de l'envie ne vous prouvent pas combien elle est une passion avilissante? Reconnaissez donc, au moins dans la plupart de ces traits, selon votre propre expérience de ce qui se passe autour de vous, l'importance à se souvenir que l'envie avilit celui qu'elle domine.

Ce serait assez pour la détester et la fuir, mais nous avons annoncé une dernière considération : l'envie rend malheureux l'envieux lui-même.

II. — L'envie fait le malheur de l'envieux

Le péché de l'envie se retourne contre le coupable; nous en avons, au précédent discours, indiqué la raison et il doit vous en souvenir. Mais nous n'avions fait que l'indiquer, et il faut y insister un peu plus aujourd'hui.

Quels sont donc les caractères du mal que l'envie fait à l'envieux?

C'est une peine continuelle, sans consolation,

sans espérance, qui s'irrite, renaissant sans cesse, et sans cesse croissante. Oh ! les terribles et désespérants caractères !

1° Peine continuelle. — Pourquoi continuelle? Parce qu'une multitude de circonstances l'entretiennent tour à tour.

Ainsi l'envieux, oubliant ses peines personnelles, s'afflige plutôt du bien, du succès, de la prospérité d'autrui ; souffre du bonheur de ceux mêmes dont on lui vante le bien-être exceptionnel, même quand il ne les connaît pas ; cherche sans cesse à trouver quelque indignité à ceux qui sont au-dessus de lui, voulant les trouver coupables d'intrigues ; et même parfois est vraiment contrarié des succès de certains de ses inférieurs, jaloux qu'ils montrent plus que lui de l'intelligence et de la capacité.

Il va parfois plus loin, s'irritant d'un bonheur qui n'existe pas, et qu'il suppose ; exagérant celui qui existe, mais qu'il croit plus parfait qu'il n'est ; et surtout le désirant avec d'autant plus d'ardeur, qu'il néglige d'en connaître les difficultés et les ennuis.

2° Peine sans consolation. — Deux raisons en sont la cause : l'une, la *nature* même de la peine due à l'envie ; l'autre, les *dispositions* de l'envieux.

Nous concevons, en effet, que la nature même de cette peine empêche l'envieux de s'habituer à l'idée du bonheur d'autrui : le bonheur vrai ou

apparent des autres constitue un malheur pour lui. En vain il considère ses propres prospérités : elles ne lui suffisent pas, et n'adoucissent pas son chagrin, car il n'en jouit qu'à demi, l'esprit hanté par l'envie qu'il porte au prochain.

Quant aux dispositions de l'envieux, comment et où trouverait-il quelque consolation? Honteux de sa passion, il ne saurait l'avouer, car même à un intime ami il n'ose la confier; et la cachant ainsi avec soin, elle lui reste entière, ne trouvant personne à la discrétion de qui il puisse dire le poids de sa douleur. Toute consolation manque donc à la peine de l'envieux.

3° PEINE SANS ESPÉRANCE. — Là où manque la consolation, il n'est point d'espérance à attendre; c'est que l'envieux en est arrivé au dépit inutile, et par suite impuissant. Il ne peut rien pour son propre bonheur, comment agirait-il contre le bonheur d'autrui? Sa peine est donc sans espérance.

4° Alors, elle S'IRRITE. De quoi? non seulement de ce qu'il ne peut rien, mais bientôt même des vagues consolations que voudraient lui donner ceux qui le voient dans la peine sans en connaître le motif. L'envieux craint qu'on n'ait lu ses pensées secrètes; celui même qu'il jalouse l'a peut-être deviné; et ses consolations lui deviennent ironiques. Ainsi sa peine s'irrite de ce qu'on fait pour la calmer.

5° Peine de l'envieux sans cesse renaissante. — Il vit dans la société, et autour de lui des parents, des amis, des voisins, obtiennent quelques succès, voient croître leurs affaires, réussissent dans leurs entreprises; c'est donc, à tour de rôle, une envie nouvelle dans de nouvelles occasions, et une peine qui se continue, renaissant sans cesse autour de lui.

Au reste, le même objet, le même homme, présentent divers points de vue : l'envieux examine, cherche, et, hélas! y trouve souvent une nouvelle source, une nouvelle cause de chagrin. Sa peine renaît ainsi. C'est le tonneau des Danaïdes qu'il faut toujours recommencer à remplir; c'est le rocher de Sisyphe qui redescend toujours la montagne sans se fixer jamais au sommet; ce fut Saül, toujours jaloux des succès nouveaux du jeune David, que Dieu au reste lui réservait pour successeur.

6° Enfin, peine toujours croissante; car non seulement elle n'a pas de fin, se renouvelant et renaissant sans cesse, mais augmentant d'intensité : l'abîme appelle l'abîme, *abyssus abyssum invocat*, dit le proverbe cité au psaume 41.

Dans l'envieux lui-même, jamais de satisfaction. Semble-t-il voir le but désiré, un autre but plus éloigné se présente, qui excite et accroît sa passion.

Dans son entourage, de nouveaux avantages obtenus par ceux qu'il jalousait lui causent un nouveau sujet d'envie; et le voilà croissant encore. S'agit-il d'un commerçant chez qui la clientèle augmente, ou d'un collègue recevant à peu d'intervalle un nouvel avancement mérité, ou de quelque parent ou ami que la satisfaction publique met en évidence, ajoutant toujours quelque éclat à sa bonne renommée, l'envieux en éprouve un chagrin nouveau; et ainsi sa peine est toujours croissante.

Au reste, c'est une loi générale en toutes choses: le mal, plus encore que le bien, veut se répandre; et l'envie ne serait vraiment pas un péché capital, source de tant d'autres, si elle ne commençait par se multiplier elle-même. Encore une fois, « l'abîme appelle l'abîme » ; et « là où l'on pèche, là même on trouve son supplice, *per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.* »

Mes frères, nous voilà édifiés sur le péché de l'envie; et peut-être avons-nous à craindre des circonstances où ce vice puisse faire en notre conscience et notre conduite quelques-uns de ces désastreux ravages. A nous d'y veiller. Pas de haine du prochain : il est notre frère devant le Père des cieux, avec le même baptême, la même eucharistie, la même espérance du ciel. — Pas de murmures : à quoi nous servirait, à nous, d'en dire du mal, ou de brouiller entre eux ceux que l'amitié unit? — Pas de détraction : quand on dénigre le prochain,

il faut qu'on ait soi-même l'âme assez noire pour déverser ainsi sur autrui un semblable fiel. — Pas d'affliction dans ses succès : serions-nous bien aise qu'on nous jalouse, et ne préférons-nous pas qu'on nous félicite? — Pas d'applaudissements à ses malheurs ou ses difficultés : il a au contraire besoin de commisération, de condoléances, d'encouragement pour surmonter l'adversité, et retrouver le bien-être et la paix.

O mes frères, ces pensées, ces sentiments, prouveraient notre bon cœur, notre esprit de foi, notre solidarité. Dieu le veut, la religion l'ordonne, l'humanité même le demande, et notre intérêt matériel et spirituel l'exige. Arrière l'envie, cette avilissante passion ! Ses caractères et ses suites sont un désastre pour la conscience et la vie de l'homme.

Nous l'avons compris, ô mon Dieu, et votre grâce affermira nos résolutions. Ainsi nous éviterons un tel péché, ainsi nous respecterons le prochain, ainsi nous vous servirons, Seigneur, pour être de bons chrétiens ici-bas, en attendant la félicité éternelle du ciel. *Amen.*

XII

LA GOURMANDISE

CINQUIÈME DES PÉCHÉS CAPITAUX

Noli esse in conviviis potatorum, nec in conversationibus eorum qui carnes ad vescendum conferunt.

(Proverbes, xx, 23.)

Mes Frères,

Qu'est-ce à dire, ce conseil du sage antique : « Ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui aiment à boire ? » Il ne saurait être évidemment défendu d'assister à un banquet ou à un exceptionnel repas de famille, ces agapes fraternelles devant faire l'union de sentiments ou d'opinions sur les questions qui en ont été le motif.

Qu'est-ce à dire, cette parole qui suit : « Ni dans les débauches de ceux qui apportent des viandes pour les manger ensemble »? Dans l'antiquité,

chacun portait les mets dont il voulait se nourrir, et saint Paul lui-même en dit les inconvénients aux Corinthiens : « Chacun apporte son mets à manger, et l'un en manque, quand l'autre s'enivre. » (I Cor., xi, 21.) Aujourd'hui, on se contente de souscrire une somme fixe; mais, comme alors, c'est toujours la « chaleur communicative » à craindre, les excès de l'intempérance devenant toujours nuisibles.

Il reste donc la perpétuelle obligation d'éviter tout ce qui dépasse une juste limite dans le boire et dans le manger, Dieu les ayant donnés à l'homme pour lui maintenir la santé et la vie, et non pour en abuser. Il ne saurait être mal d'aimer ce qui flatte le sens du goût; nous y sommes invités par l'appétit, soutenus par la saveur, récompensés par le plaisir; mais ces principes naturels dégénérant en passion, ils portent l'homme alors à des excès qui le rendent digne de mépris.

Ainsi se trouve prouvée l'existence trop commune de ce cinquième des péchés capitaux, la GOURMANDISE, dont nous avons à étudier aujourd'hui ces trois particularités : la nature, les motifs de l'éviter, le remède à y apporter.

Il me semble, mes frères, que ces considérations ne manquent pas d'utilité.

I. — Nature

On a défini la gourmandise : « *Inordinatus appetitus et usus cibi et potus,* le désir et l'usage désordonné du boire et du manger. » Il y a donc gourmandise dans le désir désordonné, comme en ceux qui font leur cette parole d'un personnage d'une pièce de théâtre célèbre : « Il faut vivre pour manger » ; et il y a la même faute dans l'usage non moins désordonné, qui ne sait pas mettre de limite à un repas ; et ces deux cas constituent l'amour déréglé du manger et du boire.

Or, mes frères, la gourmandise est-elle bien un péché? La réponse est aisée : désir immodéré, désordonné, déréglé, il dépasse donc les bornes de la raison ; attachement sans motif aux plaisirs de la table, il fait abuser des dons de Dieu et violer plusieurs de ses lois.

Sans doute, il faut prendre des aliments ; mais les animaux eux-mêmes en prennent, sachant s'arrêter quand ils n'ont plus ni faim ni soif : l'homme ne le fait pas. On ne sait au juste de quelle quantité on a besoin pour réparer ses forces et se remettre sans inconvénient à un dur et fatigant labeur ; mais on sait si l'on dépasse d'une manière notable sa mesure ordinaire. Ainsi, même la diffi-

culté de régler ce qu'il convient de prendre n'excuse pas de péché; et ses effets connus en montrent la gravité.

Ah! je sais qu'on objecte qu'il ne saurait y avoir de mal dans la prédilection pour les mets agréables au goût, Dieu ayant attaché le goût à l'exercice de nos sens, et les choses qu'il a voulues ne pouvant l'offenser. Mais c'est une objection sans portée, puisque le péché est dans l'abus désordonné, non dans l'usage modéré et légitime.

Et je sais de même que dans cet usage on distingue deux cas spéciaux : la préférence raisonnée pour les mets de meilleure qualité, qui sont l'objet de la « friandise »; et l'amour déréglé de la quantité, les mets fussent-ils communs, ce qui constitue l' « intempérance ». Les intempérants se composent de ceux qui se gorgent indistinctement de tous les mets, pour l'unique plaisir de manger; de ceux qui se hâtent d'avaler, une bouchée n'attendant pas l'autre; et de ceux qui se jettent sur les mets qu'ils dévorent avec bruit, sans souci des voisins et des convenances, avec une faim dévorante qui dénote un appétit brutal.

Ainsi la friandise, la gloutonnerie, sont des degrés de la gourmandise, mais vous me permettrez bien, mes frères, de ne pas m'y arrêter; et restons davantage dans notre rôle de moraliste chrétien.

Interrogeant donc saint Grégoire, saint Thomas d'Aquin, et tant d'autres, nous apprenons de ces

grands docteurs qu'on peut pécher de cinq manières par gourmandise, ainsi énumérées : trois par rapport aux aliments, dans leur recherche, leur excès, leur préparation ; et deux par rapport à leur usage, qui sont l'empressement et l'avidité.

La recherche des mets délicats peut constituer une faute, car leur qualité portée à un trop haut perfectionnement ne paraît pas convenir à notre humanité, ni souvent à notre propre état de fortune ou à notre situation. C'est le péché dans la qualité.

L'excès, en toutes choses, est toujours nuisible, l'ordre devant rester dans de sages limites. Aussi trop d'aliments, trop de boisson sont nuisibles au corps, à l'esprit, à l'âme, à la raison. C'est le péché dans la quantité.

La préparation elle-même est parfois une recherche outrée, un excès déréglé; on y veut un plaisir spécial; c'est le péché dans la fin proposée.

Quant à l'empressement, qui veut avancer l'heure pour goûter plus tôt le plaisir de la table, il constitue une anticipation déréglée. C'est le péché quant au temps.

L'avidité est une forme de cet empressement; on y anticipe le moment où chaque aliment doit être pris, et l'on mange avec rapidité. C'est le péché quant à la manière.

Ainsi on excède dans la qualité, la quantité, la préparation; on s'empresse, et l'on est avide. Oh!

la quintuple faute que commettent ainsi les gourmands avérés! tandis que ceux qui les suivent dans cette voie se rendent déjà coupables de quelqu'un de ces modes de péché.

Mes frères, c'en est trop, pour que nous n'ayons compris la résolution à prendre; et nous passons aussitôt à notre deuxième pensée : les motifs d'éviter ce péché capital.

II. — **Motifs d'éviter**

Nous prendrons ces motifs là où la gourmandise s'est montrée la plus nuisible à l'homme : Dieu, l'enfer, notre humanité, notre corps, notre âme, notre esprit, nos passions. Il y aura certainement quelqu'un de ces motifs, plusieurs même sans doute, capables de nous convaincre.

1° Dieu. — La malice d'un vice aux yeux de Dieu se mesure aux peines dont il l'a puni. Or, les premières pages de la sainte Écriture nous montrent Dieu défendant de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal, sous peine de mort : « Au jour où tu en mangeras, tu mourras : *In quocumque enim die comederis ex eo, morte morieris.* » (Gen., II.) Et, à la parole trompeuse du démon, Ève en

mange. Adam en mange. Nous en connaissons, hélas ! les conséquences fatales.

Des exemples non moins probants se lèvent tout le long des livres sacrés. Aussi le jeûne fut-il établi dès la plus haute antiquité pour expier un tel péché.

2° L'ENFER. — Dans l'ancien Testament, il est plus d'une fois question du gourmand, du riche gourmand, descendu dans le lieu de l'expiation éternelle. Là, dit David au psaume x^{e}, ces coupables ont pour châtiments plus spéciaux : le feu, le soufre, les vents de tempêtes, *ignis, et sulphur, et spiritus procellarum pars calicis eorum.* C'est vraiment un breuvage terrible !

3° NOTRE HUMANITÉ. — Par la gourmandise, l'homme devient vil et abject : certains des textes sacrés le comparent au pourceau; d'autres le placent au-dessous de l'âne, qui sait du moins détourner la tête du râtelier et de l'avoine quand il a le suffisant. Quelques philosophes modernes, cherchant une définition, ont trouvé celle-ci : « Une machine à manger, *machina manducatoria.* » Le gourmand, au reste, n'est-il pas un être dont la principale occupation se résout en deux actes : manger et digérer? C'est la conséquence de cette parole de saint Paul, qui en a dit : « *Quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum*, pour

Dieu ils ont leur ventre, et leur gloire réside dans leur confusion. »

Avec cela, comment un homme serait-il apte à un travail intellectuel, ou aurait-il quelque activité à l'étude? Aussi, dit le proverbe : « Ventre plein n'étudie pas volontiers, *plenus venter non studet libenter.* »

4° NOTRE CORPS. — Que peut devenir la santé d'un gourmand, qui prend de la nourriture en trop grande abondance! On dit que la moitié des maladies viennent de là; et la vie bientôt s'en trouve elle-même abrégée. « La table tue plus de monde que la guerre », disait un médecin illustre du siècle dernier.

Des hommes d'expérience ont remarqué : Parmi les gourmands de profession, ceux mêmes dont l'estomac est le plus robuste, avouent de la pesanteur et du malaise, de l'agitation et de l'insomnie; puis surviendront toutes les maladies qui dépendent d'un sang trop abondant auquel on ajoute, par une nourriture trop excitante, de nouvelles causes de malaise, jusqu'à ce qu'apparaissent des accès de goutte, terminés finalement par l'apoplexie elle-même.

5° NOTRE AME. — Certains observateurs prétendent que l'estomac, surchargé de trop d'aliments, rend incapable d'exercice intellectuel, car les forces

vitales de l'homme se concentrent sur lui pour le travail de la digestion, et ainsi le cerveau est privé de l'excitation qui lui est nécessaire pour se prêter aux opérations de l'âme. Alors l'intelligence s'énerve, et l'on voit rarement de gros mangeurs devenir ou rester des hommes de mérite. Saint Paul écrivait aux Corinthiens : « L'homme animal ne perçoit pas les choses qui viennent de l'esprit de Dieu, et il ne peut même comprendre, *animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei... et non potest intelligere.* » (I Cor., II, 14.)

6° NOTRE ESPRIT. — Alourdi, il s'oblitère, il s'épaissit, et ne comprend guère, nous venons de le dire. A quoi alors sert le cœur ? Atrophié lui aussi, il ne sait ce qu'est la réflexion, l'élévation de la pensée; le surnaturel lui devient un mythe.

En vain,mes frères, à l'homme qui n'est devenu que « mangeur » vous proposerez une belle page de littérature, ou une pièce de poésie; en vain vous le menez entendre, dans une réunion publique, l'un de ces orateurs populaires qui traitent si bien des grandes questions sociales ou religieuses de ce temps : il ne saura y comprendre. Des mots, des phrases frappent ses oreilles; à côté de lui, des applaudissements éclatent : il n'a pas compris. Amenez ainsi, à la porte d'un jardin, un de ces animaux domestiques au service de l'homme, et apprenez-lui qu'il y a là des fleurs, des fruits, des

plantes rares; est-ce qu'aussitôt lâché il n'ira pas inconsciemment fouler fleurs, fruits, plantes, jusqu'à ce qu'il trouve ce qui peut faire sa nourriture? Le psaume 48 compare le gourmand aux bêtes sans raison : *Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis.* Le psaume 105 ajoute qu'il ressemble au veau devant le râtelier où se trouve le foin : *In similitudinem vituli comedentis fenum.* Et l'évangéliste saint Luc, au chapitre XXV, nous dit sans détour : « Faites attention à vous, de crainte d'appesantir vos cœurs dans la débauche et l'ivrognerie, *attendite vobis ne forte graventur corda vestra in crapulâ et ebrietate.*

7° Les passions, hélas! en découlent. C'est le propre des péchés capitaux, et la raison de leur qualificatif, d'être la source de beaucoup d'autres. Que de paroles inconsidérées ne dit-on pas quelquefois à table lorsque, après le milieu d'un repas copieux, la tête échauffée ne permet pas la réflexion! On parle du prochain, et une petite médisance appelle de plus malveillantes appréciations : les langues sont déliées. On racontera un fait d'histoire locale actuelle, et les personnes les plus connues du quartier auront leur réputation attaquée et déchirée. La gaîté trop expansive s'en mêlant, on chante des romances, honnêtes peut-être dans les termes, mais inconvenantes dans leurs nombreux sous-entendus. Et puis, en certains cas

spéciaux, c'est un autre des péchés capitaux, le troisième, que celui-ci favorise, appelle, excite, hélas! hélas! Saint Paul dit aux Éphésiens : « Ne vous enivrez pas de vin, là est la luxure, la débauche : *nolite inebriari vino, in quo est luxuria*. (Eph., v.) C'est clair; et c'est à la gourmandise et à l'ivresse, même seulement commencée, que l'on doit parfois des chutes qui étonnent ceux-mêmes qui en sont les victimes. La sobriété, au contraire, favorise la vertu opposée.

Mais, c'est trop nous arrêter sur une question qui vous était connue; et il nous reste une dernière considération, le remède à ce péché capital.

III. — Remède

Le remède tout indiqué à la gourmandise est la tempérance; mais il est utile de présenter ici une remarque préalable.

Je reconnais que des tempéraments ont besoin d'une masse d'aliments plus que d'autres, pour apaiser une faim importune. C'est le résultat d'une condition organique anormale, ou d'un état morbide qui peut être de longue durée. Séparons donc la question de la quantité, pour nous en tenir à une mesure, par conséquent variable. Mais la

mesure existe, et elle s'appelle la sobriété. On ne manque pas de sobriété parce qu'on choisit la quantité de ces mets, mais parce qu'on les prend à l'excès ; et ce sont les excès qui réclament une mesure.

Vous connaissez le distique :

> Voici trois médecins qui ne nous trompent pas :
> Gaîté, doux exercice, et modeste repas.

Le modeste repas! Il n'exclut pas les réunions de famille ou d'amis, car la participation à la même nourriture du corps est un symbole de l'union des esprits dans les questions à traiter, les opinions à émettre, la solution pratique à laquelle chacun se propose de travailler. Mais la quantité et la qualité des mets ne sont alors que pour honorer les convives, non pour flatter uniquement le goût, et favoriser des excès défendus.

Le modeste repas! C'est lui que vise la sobriété, c'est-à-dire la modération ou la mesure dans le boire et dans le manger. L'homme sobre se conforme ainsi aux principes d'une bonne hygiène pour la vie corporelle, et favorise le développement de ses facultés intellectuelles. Vertu humaine, la sobriété devient souvent une vertu chrétienne, car aux préceptes de la sagesse de l'homme les livres sacrés ont joint ceux de la sagesse divine révélée.

Mens sana in corpore sano, un esprit qui est sain

dans un corps qui est sain, dit le vieil axiome. *In multis escis erit infirmitas*, dans beaucoup trop d'aliments naîtra la faiblesse, dit le livre de l'Ecclésiastique, au chapitre XXXVII.

Le philosophe païen du premier siècle, Valère Maxime, disait : La frugalité est la mère de la santé, *bonæ valetudinis mater est frugalitas*. Et le livre sacré que je viens de citer dit au même chapitre : *Qui abstinens est adjiciet vitam*, la sobriété, la tempérance, allonge la vie.

Mes frères, l'histoire est là, histoire profane, histoire sacrée ; elle est là, apportant ses preuves irrécusables. La sobriété de Socrate est légendaire ; il avait une santé qui résistait à tous les chocs, à toutes les intempéries. Il ne fallut rien moins que sa condamnation à boire la ciguë (il avait soixante-dix ans), pour mettre fin à une vie qui devait être encore longue.

Au milieu du deuxième siècle avant Jésus-Christ, Massinissa, roi de Numidie, et allié de Rome contre Carthage, passe pour l'un des rois les plus sobres de l'antiquité. Or, à quatre-vingt-dix ans, il était encore en état de faire la guerre, et c'est à lui que les Romains durent l'une de leurs victoires contre les Carthaginois. Deux siècles avant lui, le grand Alexandre, s'enivrant, prit un bain, mourut à la fleur de l'âge, trente-trois ans.

Les faits irrécusables ne se comptent pas. Dans la Grèce antique, les Lacédémoniens passent pour

avoir été le peuple le plus vaillant; et ils faisaient une profession spéciale de frugalité et de sobriété. Les illustres conquérants Cyrus et César étaient sobres; leur émule, Napoléon Ier, ne restait pas dix minutes à table.

Dans nos temps modernes, au seizième siècle, l'illustre Vénitien Cornaro est souvent cité. A vingt-cinq ans, il est attaqué de maux d'estomac, de douleurs de côté, de fièvre lente, et de la goutte. A quarante ans, sa santé est délabrée; c'est la mort à craindre bientôt. Mais, il change de régime, s'impose la sobriété, la simplicité, la tempérance. Alors, ses douleurs disparaissent, ses infirmités font place à la plus heureuse santé, et il devint centenaire.

Voulez-vous consulter l'histoire de nos anciens cloîtres? C'est la sobriété, c'est souvent le maigre absolu : Trappistes, Chartreux, Carmélites, Clarisses, ne mouraient guère que de vieillesse; et il en était de même, proportion gardée, des ordres de Prédicateurs, qui psalmodiaient le saint office la nuit, et vaquaient le jour au ministère des âmes.

Mais, c'est trop prolonger ces exemples. Que vous faut-il maintenant, mes frères, sinon une résolution à prendre; et deux points la constituent : un principe à retenir, une règle à suivre.

Oh! le principe. On ne vit pas pour manger, mais on mange pour vivre; donc, dans la nourri-

ture, comme en toutes choses dans la vie, ne se déterminer que par la raison.

Et la règle à suivre? Quelle que soit la quantité nécessaire à chacun, la sage mesure la borne à réparer la déperdition des forces et à acquérir celles dont on a besoin.

O mon Dieu, faites que nous comprenions bien les exemples que nous ont donnés, au point de vue humain, les hommes laborieux de tous temps; au point de vue chrétien, vos fidèles serviteurs et vos saints dans le cloître et dans le monde.

Ainsi, mes frères, se réalisera pour nous cette parole que chante l'Église dans sa liturgie du Carême : « *Vitia comprimit, mentem elevat, virtutem largitur et præmia*, la sobriété chrétienne s'oppose aux vices, élève l'âme, grandit la vertu, assure la récompense. »

Nous l'aurons ainsi ici-bas, et avec confiance nous espérerons le ciel. *Amen.*

CANEVAS SUR L'IVROGNERIE

(Supplément au discours précédent.)

I. — Définition

L'ivrognerie est l'habitude de s'enivrer; l'ivresse, l'état de l'homme ivre. La première est un vice; l'autre peut n'être qu'un accident.

L'ivresse n'affecte l'organisme que d'un trouble passager ; mais l'ivrognerie abrutit, dégradant l'âme et énervant le corps, et mène ensuite à beaucoup de choses indignes.

L'Écriture sainte, çà et là, dit que l'ivrognerie est un principe de mort, — inspire l'audace, — produit la luxure, — trahit les secrets, — cause des querelles, — détruit l'intelligence, — conduit à la misère, — fait une vieillesse précoce, — est mère de toutes sortes de maux, — fait perdre la vertu et le ciel.

II. — Motifs de la fuir

1° C'est un vice honteux et funeste. — A. L'ivrogne est funeste à *soi* ; car : *a*) Il perd la raison, son caractère d'homme, sa santé, son temps, sa fortune, sa réputation : qui pourrait se fier à lui ? *b*) Il s'attire la malédiction de Dieu, sa passion étant un péché grave, qui excite à tant de multiples péchés, et engendre un danger continuel aux deux points de vue corporel et intellectuel.

B. L'ivrogne est une calamité à sa *famille* ; car : *a*) Sa femme redoute son retour ; *b*) Ses enfants en ont de mauvais exemples ; *c*) Ses affaires sont négligées, et l'argent vient à manquer ; *d*) Ses parents sont accablés de tristesse et parfois d'opprobre ; *e*) Le prophète Isaïe disait : « Malheur à vous qui vous hâtez dès le matin d'aller vous enivrer, *væ, qui consurgitis mane ad ebrietatem sectandam.* » (Isaïe, V, 11.)

2° C'est un péché à triple culpabilité. — Il est défendu de Dieu. — Est ainsi nuisible à l'âme, et même au corps du coupable. — Est un scandale et une faute à l'égard du prochain.

3° C'est un péché avilissant. — On y perd sa qualité d'homme raisonnable, on s'y fait pareil à

la brute sans raison ; — on se met même au-dessous : les animaux connaissent la tempérance,

4° C'est une idolâtrie déguisée. — Saint Paul dit : *Quorum deus venter est*, leur ventre devient leur dieu. (Philipp., III, 19.) Il faut se rappeler le psaume 113 : *Os habent, et non loquentur*; *oculos habent... aures,.. manus...* Ils ont une bouche, des yeux, des oreilles, des mains... et c'est en vain, hélas !

III. — Cause et remède

Les compagnons entraînent, on y reviendra. La boisson fait plaisir : « Qui a bu boira. » On doit payer à son tour une consommation, et le liquide est trop fréquent.

Ainsi : occasions, prétextes, compagnie, délassements, etc., etc.

Il faut un remède : la fuite de l'occasion, car l'argent est mieux dépensé en famille ; — une diminution, peu à peu, dans la quantité de boisson absorbée ; — un regret véritable, avec une résolution sérieuse ; — la fidélité au travail, à la prière, aux bonnes compagnies ; — les pratiques chrétiennes, — les sacrements. (Voir aussi saint Thomas d'Aquin, IIª IIªᵉ, q. 150.)

XIII

LA COLÈRE

SIXIÈME DES PÉCHÉS CAPITAUX

Omnis amaritudo, et ira, et indignatio, et clamor, tollatur a vobis cum omni malitia.
(Ephésiens, IV, 31.)

Mes Frères,

Il était difficile à saint Paul de mieux nous écrire la *colère*, sixième des péchés capitaux, que ous allons étudier. Elle commence par de l'amerıme; continue par un dépit, un courroux; se ansforme en indignation; éclate en clameur. Ne admettez pas en vous, dit le grand apôtre; elle st si pleine de malice! *Tollatur a vobis, cum omni alitia.*

Les catéchismes la définissent : « Un mouveıent déréglé de l'âme, qui nous fait repousser vec violence ce qui nous déplaît. » Des moralistes

chrétiens, placés à un autre point de vue, la décrivent de cette autre manière : « Une émotion plus ou moins violente qui naît d'une contrariété inattendue ou prévue, et nous impressionne de telle façon que notre âme en est troublée, perd tout empire sur la raison, et se trahit en actes extérieurs, souvent irréfléchis et quelquefois violents. »

Nous reconnaissons-nous dans ces traits, mes frères? Ce sixième des péchés capitaux est-il le nôtre? grave question à résoudre dans notre conscience; important sujet d'étude à méditer dans ses détails pour en connaître toute la malice. Ce mouvement déréglé de l'âme, cette émotion plus ou moins violente, à certaines heures nous les avons ressentis.

Ce n'est pas un désordre causé dans notre esprit par une injure reçue, et qu'il faut venger; ce n'est pas l'indignation provoquée par une perte subite ou un accident inattendu, et qu'il faut manifester : la colère est autre au point de vue chrétien pour constituer un péché devant Dieu et la Religion.

Étudions-en : la *nature* et les actes, — les *motifs* de l'éviter, — les *remèdes* à y apporter; trois considérations plusieurs fois déjà indiquées, et qui permettent de grouper ensemble toutes les notions qu'il nous importe de retenir.

I. — Nature et actes

Les définitions que nous venons de donner se complètent, car la colère ne se manifeste pas toujours de la même façon, le tempérament des hommes dominés par cette passion n'étant pas toujours identique.

Pour les uns, la colère se borne à repousser avec violence ce qui leur nuit ou leur déplaît; pour d'autres, elle est le résultat d'une contrariété inattendue ou prévue; une troisième catégorie n'y voit qu'un emportement déréglé; et une quatrième, un désir subit de vengeance.

Or, en présence de ces diverses causes de colère, on rencontre trois sortes d'hommes. Les premiers ont assez de force morale et d'empire sur eux-mêmes pour se rendre maîtres de leurs mouvements, les refouler dans leur cœur, et n'en laisser reconnaître quelque chose au dehors qu'à l'altération de leur voix, leur geste, leur parole. On voit qu'ils sont émus, mais c'est tout.

Les seconds se laissent emporter par la colère, et leurs mouvements deviennent impétueux et énergiques : le visage rougit, les yeux étincellent, les lèvres tremblent, le cœur bat plus vite, la voix est entrecoupée, la raison se tait; et la colère

s'exhale en paroles incohérentes, en menaces, et en cris. Dans ses excès, elle brise, c'est l'emportement ; elle frappe, c'est la violence. Mais, comme toutes les choses extrêmes, elle ne dure pas, et finit souvent par des larmes, qui font la détente et la paix.

Les troisièmes, qui se laissent emporter de même, ont des mouvements analogues mais différents : le sang afflue à la poitrine et au cœur, et le visage pâlit, les traits se contractent, les lèvres blanchissent, la respiration est gênée, les battements du cœur sont précipités, le pouls est faible et irrégulier, l'estomac se resserre, tout le système nerveux est surexcité. Survienne une complication, et ce ne sont pas des larmes qui y mettront fin, mais un accident, une attaque, une apoplexie peut-être, parfois la mort.

Ah ! mes frères, heureux l'homme assez maître de lui-même pour ne laisser manifester sa colère que dans l'altération de sa voix, son geste, sa parole ! La force de son esprit le soutient; maître de lui, il ne profère aucune menace, ne trahit aucun secret, ne blesse pas ses amis, ne compromet pas l'estime et la considération dont il a joui jusque-là. Les autres, au contraire, en perdant à la fois la raison et le jugement, ne prononcent que des paroles inconsidérées, que des regrets n'effaceront pas; et le mal alors reste entier. Semblables à un navire sans gouvernail, voiles, ou boussole, livré à la

merci des vagues et des tempêtes, ces hommes sont désemparés, et courent à leur ruine.

On a remarqué que trois sortes bien distinctes de péchés procèdent de la colère : de pensée, de parole, d'action.

a) Les péchés de *pensée* sont les premiers. Sans doute la raison s'obscurcit sous l'empire de la colère, et parfois disparaît; le jugement devient nul; l'on ne sait plus apprécier. Mais il n'en reste pas moins que des pensées se pressent, sans suite, mais non, hélas! sans malice. C'est la haine du prochain, cause ou occasion de la colère, ou du moins une secrète aversion; bientôt une pensée de vengeance, un désir, une décision, une volonté; peu après, comme s'il ne suffisait pas de vouloir lui faire du mal soi-même, on lui en souhaite, heureux qu'il lui en arrive. Puis, c'est en effet une joie du mal qu'on lui fait, du mal qu'il subit, des déboires qu'il a, des reproches qu'il reçoit, de l'insuccès qui le trahit. Ensuite, une tristesse non dissimulée des avantages qui lui arrivent, des succès qu'il obtient, de la prospérité qui s'attache à son travail et à son activité.

b) Les péchés de *parole* sont plus nombreux encore : la langue va si vite, et la colère l'inspire si bien! Ce parent, cet ami, ce voisin, objet maintenant de la fureur de cet homme, a beau avoir raison, se montrer pacifique : c'est un contradicteur, et il suffit. Il suffit, hélas! pour qu'on lui fasse

entendre des paroles dures, acerbes, impolies, méchantes, mordantes, injurieuses. Contre lui on crie; et on l'interrompt, et on l'insulte. Il s'explique, se disculpe : peine inutile! le coléreux lui tient tête, lui donne le démenti, bataille, insiste, ne veut rien entendre; à tort et à travers s'impose.

S'agit-il d'un absent, dont on a mal lu ou mal compris un écrit, ou des paroles rapportées? Il n'est pas là pour se défendre ou l'essayer du moins, et le coléreux a beau jeu : pas de reproches dont il ne l'accable, de paroles vindicatives qu'il ne prononce, de murmures ou d'imprécations qu'il ne fasse entendre,de calomnies dont il ne le charge. Il est si facile d'avoir raison quand on est seul; et d'invectiver un adversaire qui est absent!

c) Les péchés d'*action* sont plus graves encore, car ils atteignent à la fois l'âme et le corps. Ainsi, en face on l'insulte, et parfois l'on en vient aux mains; ou bien l'on refuse de discuter avec lui, lui tournant le dos avec des expressions de mépris qui doivent l'humilier jusqu'à l'avilir; ou encore on use de violence, allant jusqu'à des voies de fait.

Courte énumération, mes frères, d'une triple sorte de péchés que fait commettre la colère, mais trop exacte, hélas! l'expérience quotidienne le prouve. Or, une remarque importe : qui sont, dans la colère, les adversaires en présence? et comment, quelquefois, les discussions terminent-elles? Di-

sons vite que l'esprit de justice en est souvent absent.

Quels sont, en effet, ces deux hommes? Si ce sont deux égaux, ou du moins indépendants l'un de l'autre, la partie peut terminer à l'avantage de la raison. Mais avez-vous en présence un supérieur et un inférieur, comme parents et enfants, patrons et ouvriers, maîtres et domestiques;... c'est grande pitié. Ecoutez un des livres sacrés de l'Ancien Testament : « Ne soyez pas comme un lion dans votre maison, gourmandant vos domestiques, et opprimant ceux qui vous sont soumis, *noli esse sicut leo in domo tuâ, avertens domesticos tuos, et opprimens subjectos tibi.* » (Eccli., IV, 35.) Ainsi, de tout temps, on a connu ce qui s'appelle la « part du lion », qui ne laisse à autrui que l'honneur de s'incliner devant ses caprices ou sa domination. C'est peu!

Nous voilà fixés de bien des manières sur la passion de la colère et ses œuvres; voyons les motifs de l'éviter.

II. — Motifs de l'éviter

Un vice qui porte avec lui un aussi grand nombre de principes dissolvants et nuisibles doit être

évité, et l'on en voit l'urgence : les caractères de la colère la condamnent d'ailleurs à tout jamais; c'est la conclusion logique et immédiate de toute la doctrine que nous venons d'exposer. Il en est toutefois des motifs spéciaux qu'il faut mettre en lumière.

D'abord, en tête, les dommages que cause la colère ; dès lors, en effet, qu'il y a tout à perdre, un revirement s'impose.

Or, mes frères, quels sont ces dommages? La colère dépouille l'homme de sa dignité humaine, et le rend abject : n'est-ce pas déjà un argument de tout premier ordre? Saint Basile disait : « Le vice de la colère n'a pas plutôt banni la raison de notre âme pour en usurper l'empire, qu'il change l'homme en une sorte de brute.Sous son influence, la langue ne connaît plus de frein; la main, plus de retenue; les injures, les blasphèmes, les malédictions, les blessures, mille autres maux de cette sorte sont comme les enfants de la colère. Ceux que la colère tyrannise deviennent tout à coup semblables à des chiens furieux; ils s'élancent comme des scorpions, ils mordent comme des serpents... »

La colère conduit à la démence. Le poète païen Horace l'appelait une « courte fureur » ; saint Basile dit mieux une « courte folie ». — « Ceux qui y sont enclins, dit-il, s'enflamment pour un rien, s'agitent, vocifèrent, grincent des dents. Leur teint

est livide, et comme tacheté de sang, leurs nerfs sont tendus, leur voix aigre, leurs paroles confuses, tout leur corps dans les convulsions. Et s'ils rencontrent une colère égale dans leurs adversaires, une lutte s'engage, les coups pleuvent, le sang coule...

N'est-ce pas là, mes frères, des motifs suffisants pour éviter de tomber dans ce vice?

Cependant, ne poussons pas si loin ces descriptions; et tenons-nous-en à des colères plus bénignes : quelle est la famille où il ne s'en trouve pas l'occasion? Aussi dit-on quelquefois que la colère rend dure la vie au foyer paternel, intolérable le ménage, et même quand on ne l'appelle qu'une « incompatibilité d'humeur », n'a-t-on pas prétendu qu'elle suffit pour désunir à jamais des époux que le mariage unissait pour toujours?

Plus de gaîté, plus de paix, plus de calme : à la moindre occasion, pour des riens, le coléreux élève la voix, se plaint, se fâche, blâme, crie, renverse, brise. La conversation ou le repas avait commencé à l'ordinaire avec la tranquillité voulue; un mot, un accident changent tout. Le coupable a tort, il le sent bientôt, on le lui dit; mais il n'en convient pas, et il n'en est que plus violent et plus opiniâtre, « comme si une grande colère, disait Sénèque le philosophe, était la preuve d'une juste colère. »

N'insistons pas et demandons-nous quels *remèdes*

opposer à la colère, pour mettre en notre âme la douceur chrétienne qui constitue la vertu opposée.

III. — Remèdes

Je vous présente aussitôt, mes frères, deux vertus à pratiquer, et deux considérations à retenir.

La première de ces vertus est la *douceur* ou mansuétude ; et c'est la patience qui la consolide en nous.

Les moralistes appellent « douceur » cette « facilité de caractère ou, mieux, cette qualité innée dans l'homme, que l'éducation et la réflexion développent et fortifient, et à l'aide de laquelle chacun défère avec complaisance aux désirs d'autrui. » Cette définition même prouve et indique l'importance de la douceur en face de la colère.

C'est ainsi qu'elle rend attentif et prévenant, supporte les reproches eux-mêmes, les repousse sans amertume, et sait prendre le ton affectueux qui inspire la bienveillance et gagne l'amitié.

On distingue de la sorte une douceur d'esprit, qui fait juger des choses sans aigreur ; une douceur de cœur, qui sait présenter les choses sans entêtement ; et une douceur de mœurs et de conduite, qui fait agir avec droiture et simplicité, jus-

qu'à faire accepter son sentiment, sans paraître vouloir réformer celui de son adversaire.

La seconde des vertus à opposer à la colère est l'*humilité*. Elle naît de la défiance que nous avons de nous-mêmes, des réflexions que cette défiance nous inspire sur notre faiblesse, et de l'idée que nous nous faisons des observations que nous fait le prochain. Ainsi, cette vertu nous empêche de tirer vanité de nos bonnes qualités, et de nous froisser des reproches qu'on nous adresse; elle a donc pour résultat un acquiescement au moins extérieur à ces reproches, et la persuasion de notre infériorité.

Dans ces conditions l'homme colère ne trouve pas d'adversaire qui l'excite, mais un esprit calme et pondéré qui le laisse se débattre; et sur soi-même on acquiert un tel empire qu'on ne tombera jamais que bien difficilement dans le vice à combattre. Saint François de Sales, en ces occurrences, gardait un silence absolu. « J'ai fait un pacte avec ma langue, disait-il, pour qu'elle garde le plus complet silence quand mon esprit se sent ému. » Il était né, dit-on, avec des penchants à la colère; dans son jeune âge, il était « enfant terrible »; grandi, prêtre, évêque, il sut être pacifique, calme, doux; et c'est par ces qualités qu'il est le plus connu.

Des deux considérations que j'ai annoncées, mes frères, la première doit nous enseigner les bienfaits de la mansuétude : « Heureux les hommes

doux, dit Jésus-Christ, ce sont eux qui posséderont la terre, *beati mites...* » L'antique livre des Proverbes, au chapitre XVI, nous a laissé cette sentence : « Mieux vaut un sage qu'un homme fort, et celui qui domine son âme est préférable au guerrier qui assiège et prend des villes. »

Comme seconde considération, élevons nos pensées jusqu'aux saints, aux hommes de Dieu, à Jésus-Christ lui-même. Nous ne saurions faire mieux ni autrement qn'ils n'ont fait. « Moïse, le puissant libérateur des Hébreux retenus en Égypte, était le plus doux des hommes de ce bas monde, *erat Moyses vir mitissimus super homines in terra.* » Et le divin Sauveur fait un précepte aux disciples de l'Evangile de regarder encore plus haut : « Apprenez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de cœur, *discite a me quia mitis sum et humilis corde.* » On ne peut trouver mieux.

C'en est assez pour comprendre le mal du vice de la colère, et la nécessité d'y échapper. Ah ! quels grands malheurs elle cause, et que d'exemples effrayants la vie des hommes célèbres eux-mêmes nous offrirait ! Mais aussi, quels autres exemples salutaires les vrais chrétiens et les saints nous proposent !

Évitons donc ce péché, cause de tant d'autres péchés, et si pernicieux au coupable et à son prochain ; évitons-le pour nous, pour notre conscience, pour notre âme et notre salut ; évitons-le pour

nos familles et notre entourage; et réagissons. La douceur chrétienne, la mansuétude, la patience, l'humilité elle-même sont de meilleures vertus, personnelles et sociales; et le divin Sauveur nous en a tracé le précepte.

O mes frères, si nous savons le comprendre, nous nous hâterons de le pratiquer; et alors ce sera grande joie dans notre âme, car Dieu sera définitivement avec nous, sa grâce nous conservant ces vertus en cette vie, en attendant la glorieuse récompense qu'elles nous auront méritée au ciel.

Amen.

CANEVAS SUR LA COLÈRE

(*Supplément au discours précédent.*)

Trois points : Sa condamnation. — Ses carac tères. — Ses effets.

I. Condamnation. — Textes de l'Écriture sainte : Job, xxxvi, 18. — Psaume, xxxvi, 8. — Eccli.,

xxviii, 8. — Matthieu, vi, 22. — Éphésiens, vi, 26. — Colossiens, iii, 8. — I Timothée, ii, 8. — Tite, i, 7. — Jacques, i, 19.

II. Caractères. — Est contre nature, — le propre de l'insensé, — cruelle, — digne d'exécration. (Nombreux textes de l'Ecclésiastique, les Proverbes, et Jérémie.)

III. Effets. — Porte au mal, — est source de péchés, – cause l'aveuglement, — fait les ténèbres dans le cœur et l'esprit, — excite des querelles, — rompt les liens de l'amitié, — fait commettre l'injustice, — rend criminel, — abrège les jours, — donne la mort, — rend incapable de la miséricorde de Dieu, — exclut du ciel.

Conclusion : Éviter celui qui se livre à la colère, — céder plutôt que de s'y exposer, — imiter les saints, — prier Dieu. Résolution.

XIV

LA PARESSE

SEPTIÈME DES PÉCHÉS CAPITAUX

Multam malitiam docuit otiositas.
(Eccli., xxxiii, 29.)

Mes Frères,

Nous arrivons au septième et dernier des péchés capitaux, et il n'est peut-être ni le moins commun, ni le moins grave, ni le moins préjudiciable aux hommes. Lâcheté de l'esprit, dégoût des devoirs, engourdissement de nos facultés, la Paresse rend inutile, embarrassant, coupable. Sous son inspiration, on aime le désœuvrement, car il est si doux, dit-on, de ne rien faire; on hait toute occupation, la fatigue est une si dure chose; on fuit le travail, d'autres donneront au paresseux le pain nécessaire à sa vie quotidienne.

Est-ce bien là, mes frères, quelques-uns des

caractères de ce vice? Une triste expérience autour de nous l'assure, et les trop nombreux exemples que fournit l'histoire de l'humanité sont là pour nous en dire les suites vraiment funestes.

Dieu ne nous a pas mis ici-bas pour ne rien faire. Même dans l'état d'innocence, le travail fut une occupation qu'il imposa au premier homme, car, dès le chapitre deuxième de la genèse du monde, il est écrit : « Le Seigneur Dieu plaça l'homme dans le paradis de délices, pour qu'il y travaillât et le gardât, *ut operaretur et custodiret.* »

Après la chute originelle, le même travail reste, mais devenu pénible, Dieu disant : « La terre est dorénavant maudite pour toi, et tu n'en tireras plus de fruits que par un dur travail tout le long de ta vie, *maledicta terra in opere tuo, in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ.* Et c'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain, *in sudore vultus tui vesceris pane.* »

Mes frères, c'est donc la loi commune passée à toutes les générations ; bon gré, mal gré, par un travail ou par un autre, il faut que l'homme s'occupe. Aussi, chez tous les peuples et dans tous les temps le travail fut-il un devoir, la paresse un vice. La plupart des législations antiques voulaient que les citoyens se montrent toujours actifs ; et plusieurs, comme en Égypte et à Lacédémone, obligeaient tous les hommes, de n'importe quelle

situation sociale, d'aller déclarer aux magistrats de quoi ils vivaient et à quoi ils s'occupaient.

Nous allons donc apprendre ce qu'est la *paresse*, ses *dangers*, ses *remèdes*. Vous savez, comme moi, que la question est importante.

I. — Notion de la paresse

On a défini la paresse : « Un amour déréglé du repos, et une lâcheté, qui fait qu'on néglige ses devoirs, plutôt que de se faire violence. » — D'autres ont dit : « Une torpeur de l'esprit, qui craint de commencer des travaux pénibles, ou les laisse inachevés. » — Et d'autres : « Une tristesse désordonnée, un ennui, une torpeur, une lâcheté, dans les devoirs à accomplir. »

Mais deux autres mots à peu près synonymes sont à retenir, pour nous rendre bien compte de ce vice : l'oisiveté et l'apathie, qui complètent la paresse.

Par *oisiveté* il faut entendre le manque d'occupations utiles et honnêtes, défaut d'autant plus condamnable qu'il laisse libre cours à grand nombre de désordres. Et par *apathie*, une indolence, qui est incapable de toute émotion ou activité en présence du devoir, et se garde de l'accomplir.

Les oisifs ne sont pas les gens au repos pour se refaire les forces, mais des déserteurs du travail, qui ne s'occupent qu'à ne rien faire. S'ils peuvent vivre comme il leur plaît, ils n'en ont pas moins des devoirs de famille et de société qui les obligent à quelque occupation.

Les apathiques sont oisifs et insensibles; rien ne leur fait. L'oisif s'est contenté de ne rien faire, quoique capable de quelque sentiment, d'ailleurs de pure forme; tandis que l'apathique ne s'élève même pas jusque-là. Ainsi il est inutile à lui-même, car il ne jouit que d'une vie végétative; et il serait plus encore inutile à la société, s'il n'était obligé çà et là de faire quelques dépenses dont commerçants et fournisseurs ont l'unique profit.

Ainsi décrit et complété, à quoi sert le paresseux? Il a peut-être un vouloir, un désir, vague sans doute, mais existant, quoique stérile. Il dit : « Je voudrais », ne montrant qu'une ombre de volonté; et oubliant qu'il faut dire : « Je veux », quand on se décide sérieusement à quelque travail utile. C'est un homme nul, ou du moins médiocre, insoucieux du présent, remettant tout au lendemain, ne faisant donc jamais œuvre acceptable et visible.

A la paresse il faut joindre la nonchalance, défaut qui est de la même famille, et qu'on peut définir une sorte de mépris des choses et des événements, laissant l'homme dans le calme d'un

tranquille repos, à l'heure et dans les cas où d'autres s'agitent, se pressent, et se tourmentent. Au total, la paresse à tous ces degrés est devenue comme une douceur ou une béatitude, qui console le paresseux de toutes ses pertes, lui tient lieu de tous les biens, se rendant à la fois maîtresse de ses sentiments, de ses intérêts, et de ses plaisirs.

Hélas! des vices naissent de ce vice; et vous en connaissez les noms et les funestes suites, mes frères, car ils s'appellent la crainte, la pusillanimité, la torpeur, l'inconstance, la somnolence, la rancune, le dépit.

Je dis : la crainte; tout travail fait peur au paresseux, et il l'évite, le fuit. — La pusillanimité : aucune vigueur, aucun entrain, les choses les plus simples étant taxées à l'avance de difficiles. — La torpeur : c'est une langueur, une lenteur inexplicable, une négligence volontaire, tant le paresseux se refuse à entreprendre un travail. — L'inconstance : s'il est obligé de commencer, il se dégoûte, s'arrête, abandonne, se garde de reprendre et de finir. — La somnolence : il ne sait pas s'il va se mettre au travail, ou retarder encore, et l'on dirait un rêve, paupières encore closes, mains débiles, volonté endormie. — La rancune et le dépit sont tout ce que peut la paresse, non pour elle-même dans son impuissance, mais contre le prochain dont l'activité et l'exemple lui sont un secret reproche.

Mes frères, dans ce rapide tableau reconnaissez-vous quelques-unes de ces conséquences désastreuses que la paresse est venue apporter au monde, pour le malheur de l'homme, de sa famille, et de la société elle-même? Plût au ciel que nous ne les connaissions que de nom!

II. — Dangers de la paresse

Le saint homme Job, dont l'histoire vous est connue, écrit au chapitre v de son livre : « L'homme est né pour le travail, et l'oiseau pour voler, *homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum.* » Mettez l'oiseau en cage, le grand espace lui manque pour déployer ses ailes; condamnez l'homme au repos dans une étroite cellule, l'exercice lui manque, et il s'affaiblira.

Qu'on ne dise point que le repos est doux, et la paresse agréable! ce repos et cette paresse sont contraires à sa nature, car la paralysie de nos sens ou de nos membres n'a jamais été un bienfait; volontaire dans le paresseux, quoique incomplète, le serait-elle davantage?

Je sais bien que la paresse admet des velléités, des désirs, des promesses : « Demain je me mettrai au travail. » Hélas! ce demain s'éloigne tou-

jours; les désirs tuent le paresseux, dit le livre des Proverbes, XVIII, 8 : *Desideria occidunt pigrum.*

Aux désirs stériles s'ajoute la perte du temps. Dans son oisiveté, le paresseux laisse s'écouler les heures, passer les jours; et, chaque soir, il n'est qu'une chose pour laquelle il se hâte : aller chercher le sommeil. Mais sa journée est vide d'œuvres, ses mains restées inoccupées n'ont rien à offrir à Dieu.

Mieux encore : s'il n'a pas acquis de mérites en faisant des œuvres utiles, il s'est acquis des omissions d'œuvres nécessaires, des négligences dans les devoirs mal accomplis; et sa dette envers Dieu et la société en est augmentée d'autant : comment pourra-t-il jamais y satisfaire! Il se croit heureux de n'avoir rien fait, sa conscience un jour réveillée lui montrera que chaque devoir négligé, chaque œuvre omise, ont fait place à tout autant de péchés.

Tous les saints ont dit que le paresseux n'a pas besoin du démon pour le tenter; il est à lui-même son propre tentateur, l'oisiveté étant la mère de la plupart des vices. Aussi fait-il si bien l'œuvre du démon, que celui-ci peut s'en rapporter à lui, et, selon l'expression connue, « dormir tranquille ». C'est pourquoi la paresse a un nom : *Pulvinas diaboli*, le coussin, l'oreiller du démon. Cela seul, mes frères, vous la caractérise.

On a dit aussi que la paresse prépare l'indigence.

Au livre des Proverbes on lit çà et là: « La vigne du paresseux ne produit que des orties, les ronces couvrent son champ, le mur d'enclos tombe, et sa maison elle-même commence à manquer de toit. Lui, il a faim, et trouve des noix à manger, mais, hélas! il ne se résout même pas à en casser la coque. » C'est peut-être exagérer sa paresse, c'est du moins en montrer le vice.

Savez-vous à quoi l'on a comparé l'âme du paresseux? A un terrain inculte : il ne peut produire; et la paresse ne porte évidemment aucun fruit. — A une eau stagnante : elle se corrompt, les reptiles s'y multiplient, les plantes vénéneuses y croissent, l'infection du limon, si peu qu'on le remue, empoisonne l'air. — Au soc de la charrue traînée dans le sillon; pas aiguisé, rouillé, ébréché, il ne fait rien, qu'à fatiguer l'attelage et le laboureur. Triste et inutile résultat!

En vain, repris par vous, le paresseux vous répond : « Je ne fais de tort à personne. » — « Ah! s'écrie saint Chrysostome, qui d'entre vous, ayant un serviteur venant lui dire qu'il n'est ni voleur, ni menteur, ni débauché, ni querelleur, se contenterait de le féliciter, s'il avait à lui reprocher de rester la journée entière les bras croisés, ne vous faisant aucun travail; qui, dis-je, ne le congédierait? C'est l'histoire du paresseux au service de Dieu qui ne peut que le condamner : « Serviteur mauvais et paresseux, va aux ténèbres extérieures,

où il n'y a plus que larmes et grincements de dents. » (Matthieu, xxv, 26-30.)

Et puis, l'homme n'est-il pas ici-bas pour produire quelques œuvres? Dieu fit la création ; et j'ai dit que même avant la chute Adam au paradis terrestre devait travailler. Dieu a tracé à l'univers des lois qui président à sa conservation et à son action ; l'univers est plein d'activité dans les astres qui roulent dans l'espace, dans les jours et les saisons qui se succèdent, dans la terre elle-même qui produit sans cesse, fleurs et fruits, ou ronces et épines selon que l'homme, oui ou non, la cultive ; et il n'est pas jusqu'aux océans qui eux-mêmes ne s'agitent et ne travaillent à leur manière, comme le flux et reflux d'où résulte la marée, les vents et les tempêtes qui soulèvent ses flots ; et seuls, seuls, certains hommes ne feraient œuvre de leurs dix doigts! Entre ses mains, il tient l'instrument et les moyens d'arriver à posséder plus de bien, d'éviter des calamités, d'éloigner l'indigence. Il ne se dit même pas : «Circule dans la vie sociale ; ici est l'occupation qui t'aidera à manger ton pain dans la joie, et là est le champ intellectuel et moral où tes facultés peuvent s'exercer à ton plus grand profit. » Non! il n'entend rien : sourd, muet, paralytique, insensé, cadavre ambulant, corps automatique, il est comme mort à lui-même et à son entourage ; et il est une plaie et une charge, une honte et un mépris. « Tout arbre qui ne porte pas

de bon fruit, disent l'Évangile et l'expérience, sera arraché, et jeté au feu. »(Saint Matthieu, VII, 19.) Ah! quand la mort appellera enfin le paresseux, il sera jeté dans les ténèbres et la pourriture du tombeau : on pourra le pleurer quelques jours; mais une secrète pensée, la plus vraie, qu'on n'osera à peine s'avouer, dira au fond du cœur : Enfin, c'est un débarras!

Voulez-vous, mes frères, que nous détournions les yeux de ce spectacle, pour nous demander les *remèdes* à y opposer?

III. — Remèdes

Ces remèdes intellectuels et moraux sont de diverses natures, et d'ailleurs connus; rappelons-les, sans nous y appesantir plus que de nécessaire.

En tête, le plus difficile sans doute à admettre pratiquement, mais aussi le plus efficace, car c'est l' « amputation » du vice à combattre, je l'appelle l' « esprit de travail ». Si la paresse tenait à une faiblesse de constitution, il y aurait d'abord à pourvoir à la santé et au tempérament du paresseux; mais si elle provient d'une habitude, d'une volonté pernicieuse, il faut évidemment s'opposer à cette habitude et redresser cette volonté.

Or, mes frères, comme le convalescent, qui relève d'une maladie qui l'affaiblissait outre mesure, doit ne s'essayer que peu à peu à reprendre de la nourriture et à user de ses forces renaissantes, ainsi aux paresseux un léger travail d'abord, un peu plus d'efforts ensuite, redonneront la vigueur morale et physique nécessaire à son état. Il secoue son apathie, et commence à s'intéresser à l'objet qui l'occupe, et bientôt il y prendra goût; insensiblement l'esprit de paresse est vaincu, l'esprit de travail reprend sa place dans une volonté désormais plus active.

Puis, les réflexions doivent soutenir ce retour dans une voie qui avait été si pernicieuse. Au livre des Proverbes une parole est connue, qui est en même temps un reproche secret et un encouragement salutaire : « O paresseux, va à la fourmi, *vade ad formicam, o piger*; considère ses habitudes, son travail, tu en apprendras la sagesse, *considera vias ejus et disce sapientiam.* » (Proverbes, VI, 6.) Mes frères, pardonnez, car je me reproche presque de rappeler à des hommes intelligents la comparaison que l'auteur sacré établit entre le paresseux et la fourmi, et où il donne à la fourmi, comme d'ailleurs elle le mérite, le plus beau rôle. Ah! dites aux paresseux que vous connaîtriez : « Quelle honte! quelle honte! la fourmi te donne l'exemple, la fourmi a des habitudes de travail et d'économie, la fourmi t'apprend la sagesse.

Allons, lève-toi de ta paresse, et montre que tu vaux autant que la fourmi, et fais comme elle; montre que tu vaux plus, et agis en homme qui sait le prix du travail, et en connaît le profit et la récompense. »

Mes frères, élevons donc plus haut nos pensées, et entendez l'apôtre saint Paul écrivant aux Thessaloniciens : « Nous ne mangeons pas notre pain sans l'avoir gagné; le travail et la fatigue sont notre lot de chaque jour, et personne parmi vous ne peut dire que nous lui sommes une charge. Nous vous sommes donc un exemple à imiter. Nous vous l'avons dit déjà, quand nous étions au milieu de vous : Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'on ne lui donne pas à manger, *si quis non vult operari, nec manducet.* » (II Thessal , III.) L'exemple vient de haut, et la condamnation du paresseux est juste.

Voulez-vous voir l'histoire de l'Église? Les anachorètes de l'antique Thébaïde partageaient leur temps entre la prière et le travail des mains; ils ne quittaient leur solitude que pour aller à la ville la plus proche vendre les objets qu'ils avaient faits, et avoir de quoi pourvoir à leur vie. Dans nos temps modernes, actuellement encore, les trappistes ne s'établissent jamais que dans des terrains incultes, qu'ils défrichent au prix de leurs sueurs et de la mort de la plupart d'entre eux, pour en livrer ensuite la méthode et l'exemple, avec

les profits, aux cultivateurs de la région. Toutes les communautés religieuses procèdent du même esprit, puisque c'est celui de l'Évangile : le travail manuel domine dans certains cloîtres, même chez les contemplatifs ; et le travail intellectuel chez les autres. Et vous seriez étonnés de la longue liste des œuvres sorties des cloîtres, des inventions dues à des hommes d'Église.

Dans la société civile, qui donc aussi n'a pas à travailler, au moins pour le bien-être de sa famille, si ce n'est pas pour l'intérêt commun? L'énumération serait facile.

Arrêtons donc là ces longues mais instructives considérations; et disons-nous bien, ô mes frères, que le vice de la paresse est bien l'un des péchés capitaux qui enfantent le plus de maux à l'homme, celui aussi qu'il ne faut jamais cesser de combattre, pour avoir la paix avec sa conscience et avec le prochain, la grâce de Dieu en cette vie, et aspirer à la gloire éternelle dans l'autre. *Amen.*

XV

LA PARESSE, L'EMPLOI DU TEMPS

(SUPPLÉMENT AU SEPTIÈME DES PÉCHÉS CAPITAUX)

Hoc scientes tempus, quia hora est jam nos de somno surgere. (Romains, XIII, 11.)

Mes Frères,

Nous avons compris ce qu'est la paresse, source de tant de maux aussi nuisibles à l'homme qu'à sa famille et à la société. Or, il est une question qui s'y rattache, et complète les notions que nous avons données : *l'emploi du temps* ; il n'est pas de meilleure occasion de l'étudier et de nous en instruire.

Nous dirons deux choses : l'une, l'obligation de bien employer son temps ; l'autre, les différentes manières dont on le perd. C'est qu'il est de vrais paresseux qui se croient occupés ; il faut donc éviter cette forme de paresse.

I. — Le bon emploi du temps

(Plan et canevas)

On pèche en perdant le temps, pour trois motifs : *a*) la durée en est courte; *b*) l'emploi en est important; — *c*) l'abus en est dangereux.

I. La durée en est courte. — 1° *Considérons* : *a*) Ce qu'il est en lui-même : le passé n'est plus à nous, — l'avenir est incertain, — le présent nous échappe. *b*) La rapidité avec laquelle il nous échappe : un emploi le remplit, une affaire l'occupe, un plaisir le fait trop court.

2° *Comparons* : *a*) A une vapeur, — une ombre, — un songe, — un trait, — un éclair. *b*) Avec l'âge des patriarches anciens, — nos vieillards n'eussent été encore que des enfants à cette époque. *c*) A l'éternité, en face de laquelle le temps ne vaut pas un grain de sable, une feuille d'arbre... Multipliez, jamais de fin.

II. L'emploi en est important. — 1° Dans l'ordre de la *providence de Dieu*. — En nous donnant des états, il nous donne des devoirs. Il manifeste ses attributs dans la société, où il faut voir sa sagesse,

sa justice, sa vengeance, sa bonté, sa grandeur.

2° Dans l'ordre de la *grâce.* — Pas un instant où nous n'en recevions quelqu'une, pour commander, obéir, souffrir, pardonner, secourir, travailler.

3° Dans l'ordre de la *justice.* — Pas un instant qui ne soit compté, une action examinée, une parole jugée....

4° Dans l'ordre de nos *intérêts.* — Le temps perdu ne revient pas; — le temps employé à le réparer aurait eu un autre emploi; — pas un moment où nous ne devions nous sanctifier.

III. L'abus en est dangereux. — 1° La *raison* prouve que cet abus cause la perte de l'innocence : on se lie avec des hommes oisifs, on ne lit pas de bons livres, on converse sur des choses légères, l'esprit ne s'attache à presque rien de sérieux, et l'on perd sa journée, ou l'on ne l'emploie qu'à des jeux ou des plaisirs qui amoindrissent l'homme.

2° L'*expérience* confirme le jugement de la raison. — Exemples d'oisiveté dans l'histoire; à certains moments : Nabuchodonosor, Samson, David; dans la vie de certains hommes : l'oisiveté a favorisé les mauvais desseins, les mauvaises compagnies...

II. — Manières dont on le perd

Trois manières à éviter : *a*) ne pas l'employer, — *b*) n'en pas faire un bon emploi, — *c*) en faire un mauvais emploi.

I. Ne pas l'employer. — Voir diverses situations : 1° Un négociant, un patron, un artisan : visites inutiles, ou utiles trop longues; repas prolongés ; récréations multipliées; affaires négligées.

2° Un homme investi d'un emploi public : n'étudie pas les règlements, ou lois qui le concernent; néglige ses dossiers; ne donne pas à sa charge le temps voulu...

3° Un père de famille : se désintéresse de sa maison, sa femme, ses enfants, ses affaires; et va au cercle, au cabaret, au café : reste peu chez lui.

4° Une femme, mère de famille : ne surveille ni enfants, ni domestiques, ni ménage. Maîtresse de maison, se lève tard, s'occupe trop de sa parure; fait trop de visites, y médit ou calomnie, perd ses soirées.

II. N'en pas faire un bon emploi. — 1° Ne pas s'occuper aux *devoirs de son état*, qui pourtant sont des occupations nécessaires. Il est des agriculteurs

qui vont plus aux foires qu'aux champs ; des hommes de bureau qui y demeurent le moins possible ; des chefs de service qui laissent le travail à des subalternes ; des avoués, des notaires, des huissiers... qui ne sont là que pour signer... etc.

2° Négliger les *devoirs* nécessaires *de religion* : culte dû à Dieu ; — charité envers le prochain, qui contient des devoirs communs, et des devoirs particuliers ; — zèle pour notre propre sanctification : observation des préceptes, diminution des péchés, correction personnelle, vie chrétienne.

III. En faire un mauvais emploi. — 1° On ne choisit pas bien ses occupations. *a*) Les unes sont mauvaises : les exemples sont faciles à trouver, la corruption sociale que démontre constamment la presse catholique en fournit des preuves. *b*) Les autres sont bonnes en elles-mêmes, mais mauvaises pour le temps où on les fait, ou les personnes qui les font. *c*) D'autres sont inopportunes, car elles font négliger des occupations nécessaires, ou ne produiront certainement aucun fruit, dans les conditions où on veut les faire.

2° On s'expose aux châtiments de Dieu. Exemples d'Oza devant l'arche chancelante ; d'Ozias prenant l'encensoir, et renversé du trône ; de Saül n'attendant pas Samuel, etc., etc.

Péroraison. — La plupart des considérations présentées s'appliquent au paresseux qui perd son temps, ou l'emploie mal, ou veut la place du prochain.

Voilà, mes frères, de grands enseignements sur les péchés capitaux. Daigne Dieu faire que nous les ayons bien compris pour détester ces vices avec leurs néfastes conséquences, et pratiquer les vertus que la religion y oppose pour nous sanctifier et nous sauver.

O mon divin Sauveur et Seigneur Jésus, veuillez prêter une oreille favorable à nos supplications, assurer en nos cœurs des résolutions sincères, et donner à notre volonté la fermeté nécessaire pour les accomplir. Ainsi, ô mon Dieu, nous aurons évité, avec votre grâce, des péchés qui tuent l'âme, pratiqué des vertus qui la sanctifient, acquis des mérites que votre miséricorde récompense.

Qu'il en soit ainsi, ô mes frères, pour que votre vie soit réellement chrétienne ici-bas, et votre gloire éternelle à jamais assurée au ciel. *Amen.*

NOTES DIVERSES



Les “ Filles ” des Péchés capitaux

Les péchés « capitaux » ne sont ainsi appelés, on le sait, que parce qu'ils sont la tête, source, ou cause de beaucoup d'autres péchés, qui participent de leur caractère, et tendent à la même fin.

Or, ces autres péchés, qui en sont les effets naturels et logiques, puisqu'ils en sont engendrés, ont reçu le nom de « *filles* des péchés capitaux ».

Nous n'avions pas à leur consacrer de discours, car il eût fallu doubler le volume, alors que le nombre de pages nous était limité ; mais nous nous réservions de les faire connaître dans un chapitre supplémentaire, pour les lecteurs et les prédicateurs que cette question intéresse.

On va donc trouver ici les notions nécessaires à retenir, mais avec la brièveté de détails que nous impose le grand nombre des définitions et explications à donner.

I. — Les huit « filles » de l'Orgueil

1° La Présomption. — Le présomptueux se donne des vertus ou des qualités qu'il n'a pas, et prétend faire des actes ou remplir des fonctions qui exigent plus de force, d'intelligence, ou de talent qu'il n'en possède. (Fable de La Fontaine : *La Grenouille et le Bœuf.*)

2° L'Ambition. — L'ambitieux désire outre mesure des honneurs, des dignités, ou de la puissance, sous prétexte que l'on peut vouloir sortir de sa sphère, pour s'élever à une condition meilleure. Mais il le veut par des moyens déloyaux, tels que l'intrigue qui sait prendre tant de formes ; tandis que l'homme honnête ne le fait qu'à force de mérite, de capacité et de talent.

3° La Vaine Gloire. — C'est l'appétit désordonné de la louange et de l'estime des hommes, joint à une complaisance exagérée dans sa propre excellence, parfois même en s'attribuant le mérite d'actes d'autrui.

Il faut, sans doute, désirer l'estime d'autrui par une bonne réputation, et des mœurs chrétiennes et sociales ; mais on ne doit pas rechercher des flatteries, ni surtout d'une manière déloyale en faire naître l'occasion.

4° La Jactance. — Le vantard se donne des louanges sans nécessité, parfois même à tort, car

sa prétendue excellence peut n'être que médiocre, vu son peu de vertus ou de bonnes qualités ; et même devenir un péché ou un vice, s'il s'agit d'un délit ou d'une faute dont il se dit l'auteur.

5° La Désobéissance. — C'est la violation d'un précepte ou d'un ordre du supérieur, pour mépriser son autorité. Ce mépris, en effet, est un résultat de notre orgueil ; mais un autre motif classerait la désobéissance dans une autre catégorie que celle des « filles » des péchés capitaux.

6° L'Hypocrisie. — L'hypocrite simule des vertus qu'il n'a pas, ou même exagère ostensiblement celles qu'il a, pour s'attirer des louanges. Dans la vie sociale comme dans la vie chrétienne, le masque de la vertu et de la loyauté pour couvrir des défauts ou des vices n'est jamais pardonné.

7° L'Opiniatreté. — L'homme opiniâtre a une confiance absolue dans son propre sentiment, et maintient son opinion contre l'évidence même de la vérité. Son orgueil ne lui permet pas d'avouer qu'il pouvait se tromper.

8° L'Esprit de Nouveauté. — Par orgueil et vaine gloire, on recherche des singularités qui attirent l'attention et font croire qu'on est d'une intelligence hors ligne ; mais il y a plus d'ingéniosité que de science, et c'est du superficiel apparent sur un fond sans valeur. (Telles les doctrines des *Modernistes.*)

II. — Les sept « filles » de l'Avarice

Saint Grégoire le Grand, au livre III de ses *Morales*, sur le chapitre VII de Job, les énumère ainsi, et nous les expliquons :

1° La Trahison. — C'est la manifestation illicite d'une chose, ou d'une personne, ordinairement pour en retirer un gain qui réponde à l'esprit d'avarice ; mais ne fût-elle due qu'à une intempérance de langue, pour le plaisir de se venger, ou celui plus médiocre de paraître bien informé, la trahison est souvent préjudiciable.

2° La Fraude. — C'est l'astucieuse déception du prochain dans les faits ou les actes, comme le prix ou la qualité d'une chose dans le commerce.

3° La Tromperie. — C'est le dol ou déception astucieuse dans les récits et paroles, comme les faux rapports, les interprétations volontairement erronées, les narrations mensongères ou équivoques. Tels, les auteurs et historiens de mauvaise foi.

4° L'Inquiétude de cœur. — C'est l'application anxieuse et désordonnée de l'esprit à l'acquisition déloyale de richesses. On veut devenir riche, coûte que coûte, et l'on s'ingénie, l'on s'inquiète, pour arriver par n'importe quel moyen.

5° Le Parjure. — C'est la perfidie qui fait violer avec une audacieuse déloyauté les promesses ou les conventions acceptées sans méfiance par la partie adverse, que l'on trompe aussi indignement.

6° La Violence. — C'est l'usurpation, l'accaparement soudain de la chose d'autrui, par moyens injustes; et avec emploi de la force physique ou morale.

7° L'Endurcissement. — L'attachement à l'argent ou à d'autres biens est si tenace, que le cœur reste fermé à toute commisération. Ainsi, nulle aumône, nul secours, nul appui, quelque malheureux que soit celui qui implore.

A ces sept *filles* de l'avarice, plusieurs ajoutent l'usure, le vol, la simonie, certains homicides; autant de péchés qui s'expliquent d'eux-mêmes, ces expressions étant bien connues.

III. — Les huit « filles » de la Luxure

Saint Grégoire le Grand et saint Thomas d'Aquin en nomment huit, mais les divisent en deux catégories : les unes viennent de l'intelligence, les autres de la volonté.

A. *Du côté de l'intelligence :*

1° L'Aveuglement d'esprit. — Trop adonné aux sens, le coupable réfléchit moins, et les choses

intellectuelles ne se présentent plus aussi clairement à son esprit.

2° La Précipitation. — C'est la trop grande promptitude dans ses actes et dans ses déterminations. L'irréflexion empêche le jugement et devient une cause d'erreur ; l'application aux exigences des sens modifie le caractère, et inspire trop vite des décisions nuisibles.

3° L'Inconsidération. — L'inconsidéré est un imprudent dont les actes et l'ensemble de la conduite ne présentent rien de réfléchi ou de pondéré. Il n'agit que selon l'inspiration du moment, absorbé par sa passion, et incapable de juger sainement des devoirs ou des obligations qu'il a à remplir.

4° L'Inconstance. — On la définit : la facilité à changer d'opinion, de résolution, de conduite, de sentiments, de goût. Dans le luxurieux, elle naît de la multiplicité de ses désirs, et de l'appétit insatiable qu'il a pour les jouissances. Il en veut toujours de nouvelles ; et, flottant et indécis, il marche à de nouvelles déceptions.

B. *Du côté de la volonté :*

1° L'Amour désordonné de soi. — Il aime tant son corps et ses sens, qu'il y met tous ses désirs, y applique ses pensées, en fait l'objet de tous ses soins, et compte ainsi augmenter les seuls plaisirs dont il veuille goûter.

2° La Haine de Dieu. — Pur esprit, comment ne serait-il pas le juge sévère d'actes exclusivement

sensuels? Aussi le coupable se détache-t-il de l'idée de Dieu, jusqu'à souhaiter sa non-existence. C'est ainsi que les débauchés deviennent libres-penseurs.

3° L'Esprit mondain. — On détourne les yeux du ciel pour ne penser qu'aux jouissances terrestres, et l'on ramène tout à soi dans ce monde, n'y trouvant rien où l'on ne veuille aussitôt chercher quelque plaisir. Dans cet état d'esprit, les vérités religieuses deviennent importunes, et l'on cesse bientôt de vivre en bon chrétien.

4° Le Désespoir. — C'est, d'après Descartes et Locke, l'inquiétude de l'âme « qui est certaine qu'un bien auquel elle devait aspirer est maintenant perdu, et que le mal qu'elle abhorre ne peut être évité ». — Ainsi le luxurieux, attaché si fortement à ses sens par des actes que Dieu réprouve, se voit hors du chemin du ciel que la chasteté lui eût acquis.

IV. — Les cinq « filles » de l'Envie

C'est encore saint Grégoire le Grand qui nous en dit les noms.

1° La Haine du Prochain. — L'envieux désire ce qui appartient à autrui, et considère que le prochain lui en fait tort. Il lui veut donc toutes sortes de malheurs, pour le punir de ce qu'il possède ce

que lui-même n'a pas, faire qu'il en soit privé, et espérer se l'approprier à son tour.

2° Les Murmures. — Le prochain ayant tort d'avoir ce qui manque à l'envieux, celui-ci ne peut lui trouver que des défauts. Il ne laisse donc échapper aucune occasion de murmurer contre lui.

3° La Détraction. — Le détracteur est l'homme qui rabaisse le mérite de quelqu'un, parle mal de lui, et déprécie ses qualités et ses biens. La détraction se manifeste plus spécialement par ces deux abominables vices : la médisance qui fait connaître des défauts cachés, et la calomnie qui en invente.

4° Le Plaisir du Mal arrivé à la personne objet de l'envie.

5° L'Affliction du Bien qui lui arrive. — Ces deux dernières « filles » de l'envie sont évidemment « sœurs jumelles » et douées plus spécialement de l'esprit de contradiction. L'énoncé même de leur caractère le prouve.

V. — Les cinq « filles » de la Gourmandise

Ici aussi nous devons leurs noms à saint Grégoire.

1° Une Joie inepte. — Si « le bon vin réjouit le cœur », l'excès produit une gaîté excessive. Alors, l'homme ne parle plus, il veut chanter ; et l'ivresse

lui inspire des chants nullement religieux. « Dans le vin pris à l'excès est la luxure » ; les chants de l'ivrogne deviennent obscènes.

2° La Loquacité inconsidérée. — A ce moment les confidences viennent d'elles-mêmes ; et cette « chaleur communicative du banquet » fait exprimer des opinions, révéler des projets, trahir même parfois des secrets. Et il y a des assistants qui n'oublieront pas.

3° L'Impudeur de Paroles. — La gaîté appelle la gaîté ; et dans le monde des gourmands et des ivrognes, beaucoup d'hommes connaissent des histoires plus ou moins lestes ou grivoises. Elles reviennent à la mémoire, et montent aux lèvres : la pudeur ne les refoule pas. Ainsi, dans les repas dits « de famille » doit-on s'empresser de renvoyer de table les jeunes gens.

4° L'Impudeur d'Actions. — Les sens excités par l'abondance des mets et la chaleur du vin dominent maintenant la raison ; et si des discussions s'élèvent, des hommes sans éducation en viennent quelquefois aux mains. Dans un autre genre, d'autres convives sauront bientôt se retrouver pour d'autres jouissances.

5° L'Hébétude d'Esprit. — L'homme tempérant garde sa raison et l'usage de toutes ses facultés ; le gourmand et l'ivrogne, plus sensuels, perdent de leur intelligence, ne sentent pas que leur cerveau s'atrophie, et deviennent insensiblement « hébétés ». Ils ne sont plus occupés qu'à manger, boire, digérer et dormir ; tout effort intellectuel ne leur est plus possible.

VI. — Les douze « filles » de la Colère

Il va suffire de les indiquer.

1° Les Contestations. — Dans la colère, la réflexion est difficile; l'accord troublé; et l'on discute, et l'on conteste.

2° Les Rixes. — Le désaccord s'aggravant, on se querelle; heureux si l'on a assez de retenue pour ne pas en venir aux mains. Parfois on s'en prend aux objets placés devant soi, et on s'en saisit, on les jette, on les brise.

3° Les Inimitiés. — Les paroles désobligeantes qu'on a dites, les actes violents qu'on a faits, indisposent gravement : c'est d'abord la désaffection, ensuite les inimitiés. Des hommes, des familles restent brouillés parfois bien longtemps.

4° Les Clameurs. — Le mécontentement est grandi, et devient de la réprobation. La moindre occasion fait proférer des plaintes, pousser de hauts cris.

5° L'Indignation. — La colère a produit l'inimitié et les clameurs ; et l'on n'est plus capable d'un bon sentiment à l'égard de l'adversaire. On a subi un outrage, ou du moins l'on s'en plaint à tous propos ; et l'on se répand en cris d'indignation.

6° Les Emportements. — A ce point-là, plus de retenue, la colère est montée à son plus haut degré;

et, comme malgré soi, on se laisse aller à des mouvements impétueux qu'on ne peut d'abord réprimer. Ce sont les emportements; mais qui durent peu. Le calme se fait, et l'on s'étonne d'en être venu à ces excès.

7° Les Blasphèmes. — C'est d'expérience, la colère n'amène jamais sur les lèvres que des paroles que la foi et la bonne éducation réprouvent; aussi, aux insultes adressées au prochain se joignent souvent d'autres appellations qui font intervenir Dieu lui-même. Et ce sont de grossiers blasphèmes.

8° Les Reproches. — L'inimitié prend des armes partout, et va chercher dans le passé de l'adversaire tous les points noirs qui sont une ombre dans sa vie, ou ont pu nous déplaire dans ses relations avec nous. C'est alors une suite ininterrompue de reproches, mêlés d'invectives, dont on se fait une cruelle joie de l'accabler.

9° Les Vengeances. — Il y a plus; on passe bientôt des paroles aux actes. La colère fait proférer des menaces, et si l'on peut les exécuter, on s'y empresse; si l'on connaît un acte qui puisse lui déplaire ou lui porter préjudice, on se hâte de le faire.

10° Les Procès. — Ils naissent souvent de la colère, et l'on veut que les tribunaux, les condamnations, le casier judiciaire lui-même vous vengent. Si encore on était sûr que le jugement serait équitable!

11° Les Coups et Blessures. — Dans la colère, la parole donne ses arguments; mais la main vient

quelquefois lui prêter sa force physique, parfois armée du bâton, du couteau, ou du révolver. Cela ne fait pas une argumentation bien probante, mais l'homme irrité y trouve quelque satisfaction, et il lui suffit.

12° Les Luttes et les Homicides. — A la preuve restée inutile du raisonnement on substitue celle plus tangible de la force du poignet et de l'astuce de la lutte, comme si les forces physiques des deux adversaires étaient en proportion directe avec les raisons sur lesquelles s'appuient leurs deux opinions opposées. Le pugilat termine toujours mal pour l'un des deux combattants, et parfois les coups et blessures amènent la mort. Issue fatale, qui d'ailleurs ne donne pas la solution de la question en litige.

VII. — Les six « filles » de la Paresse

Elles sont, d'après saint Grégoire :

1° La Malice, qui fait mépriser les biens spirituels, et ridiculiser les hommes d'action et de foi;

2° Les Murmures, contre les honnêtes gens qui donnent de bons avis;

3° La Pusillanimité, ou lâcheté d'esprit, qui fait la négligence;

4° Le Désespoir, qui fait se défier de soi sans raison;

5° La Torpeur, qui endort l'esprit sur les devoirs obligatoires ;

6° La Divagation, qui détourne du bien spirituel pour porter vers des plaisirs extérieurs.

Les Vertus ou Remèdes à opposer aux Péchés capitaux

I. Contre l'Orgueil. — La vertu ou remède à opposer à l'orgueil est l'humilité chrétienne.

Saint Augustin l'appelle l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi ; saint Bernard, la vertu par laquelle l'homme s'abaisse à mesure qu'il se connaît mieux.

On l'acquiert par les cinq moyens suivants : la connaissance de soi ; — la considération de sa propre indigence ; — la considération de la brièveté de la vie, et la caducité de tout ce que les orgueilleux aiment le plus ; — la pensée des peines qui doivent châtier l'orgueil ; — l'étude de l'exemple que donnent les humbles, avec la grâce divine.

II. Contre l'Avarice. — Il y a sept pratiques : l'aumône; — la prière; — la pensée de la difficulté qu'ont les riches à gagner le ciel; — la vue de l'insatiabilité de l'avare, qui n'a jamais assez ;— la constatation de l'envie que les pauvres portent aux avares; — le souvenir réconfortant de la pauvreté de Jésus-Christ et de la plupart des saints; — enfin la pensée de la mort, qui dépouillera de tout, sauf de nos bonnes œuvres.

III. Contre la Luxure. — On recommande : la prière humble et fréquente; — la méditation de la Passion de Jésus-Christ, et la lecture des livres pieux; — une réelle tempérance dans les repas; — la garde des sens, surtout de la vue; — la fuite de l'oisiveté; — la fuite des occasions et des mauvais livres; — les mortifications; — les aumônes; — la confession et la communion; — l'attention à la présence de Dieu; — la résistance sérieuse aux tentations.

IV. Contre l'Envie. — Cinq considérations : aucun vice qui rapproche plus de Satan; — son inutilité pour l'envieux, le prochain n'en recevant pas de préjudice; — la pensée de la fraternité des hommes, Dieu permettant les inégalités de condition; — se garder de toute concupiscence, n'importe laquelle; — enfin, s'occuper spécialement de soi, pour améliorer sa vie par des moyens loyaux.

V. Contre la Gourmandise. — Les sept pensées suivantes : ses inconvénients pour l'âme et le corps; — la pratique de la sobriété; — le jeûne et l'abstinence aux jours commandés par l'Église; — s'im-

poser parfois des pénitences; — n'accepter que par nécessité une invitation à un grand repas; — la pensée de Jésus-Christ en croix se plaignant de la soif; — et la méditation de la mort, qui réduira en poussière un corps tant choyé.

VI. Contre la Colère. — La pensée de ses tristes effets, d'après certains personnages de l'histoire; — la certitude que la raison est une meilleure conseillère; — la pratique des actes de patience et de charité; — le souvenir des nombreux actes de mansuétude dont Jésus-Christ et les saints ont été l'exemple; — enfin la méditation de Jésus crucifié et pardonnant.

VII. Contre la Paresse. — L'application à ses devoirs d'état; — la pensée des travaux des apôtres et des saints; — la certitude que Dieu a condamné l'homme au travail; — la réflexion sur les heureux résultats d'une vie occupée; — la prière ou, du moins, une invocation, quand on va commencer un travail plus pénible; — la comparaison entre la brièveté des heures de travail en face de l'éternité de repos et de gloire au ciel.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Paris. — Imp. P. Téqui, 92, rue de Vaugirard.

